11e Année. - N° 1 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (*Mensuel*)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

CLAUDE BERNARD

Elève en pharmacie

Lorsque Claude Bernard quitta le collège de Thoissey (Ain) en 1831, sa famille, qui ne pouvait plus acquitter le prix de sa pension, lui trouva un emploi chez un pharmacien nommé Millet, qui tenait officine au 36 de la Grande-Rue, à Vaise, près de Lyon.

Les occupations qui incombaient le long du jour au jeune employé ne flattaient pas également sa fierté juvénile et, plus tard, Bernard se plaisait à raconter que, lorsqu'il était à balayer la boutique, le cœur lui battait bien fort, s'il venait à entendre le grelot des chevaux et le roulement de la diligence qui arrivait de Villefranche. Ne voulant pas s'offrir en spectacle à ses concitoyens avec un accoutrement aussi peu esthétique, il allait se blottir à l'angle le plus sombre, pour échapper aux regards curieux et à la verve narquoise des Galadois.

Le pharmacien Millet comptait parmi ses pratiques l'Ecole vétérinaire et Bernard y allait souvent porter des médicaments. Si ce fut là son premier contact dans le domaine de l'expérimentation, il serait quelque peu risqué d'en faire l'origine d'une vocation !



(Photo Pierre Petit.)

Claude Bernard

Parmi ces remèdes était la drogue infecte, amalgame de matières disparates et avariées, enrichie de tous les flacons et de toutes les rincures de bouteilles qu'on appelait la thériaque. Toutes les fois que l'aide pharmacien présentait à son patron quelques détritus : « Gardez cela pour la thériaque », lui disait le brave père Millet. Et Bernard éprouvait une répugnance sincère à cette besogne d'empirique, de marchand d'orvietan, tandis que le moindre travail utile lui apportait satisfaction. « Jamais, racontait-il plus tard à Sarcey, je n'éprouvai une joie si franche que le jour où je composai mon premier pot de cirage. J'avais un état dans la main, je savais faire quelque chose, j'étais un homme. »

Bernard, nourri et logé chez le pharmacien, n'avait pour toute distraction qu'une sortie par mois. Il en profitait pour passer la soirée au théâtre des Célestins. Il se crut même destiné à devenir auteur et il prit du temps sur ses nuits pour composer une comédie-vaudeville. Elle fut jouée, sous le titre *La Rose du Rhône*, sur un petit théâtre de Lyon et rapporta cent francs à son auteur.

Le dédain de la thériaque, cette ardeur aux études littéraires, durent sembler défauts bien graves

à M. Millet, qui écrivit aux parents de Bernard de reprendre leur fils chez eux. Et le jeune homme quitta la boutique de la rue de Vaise le 30 juillet 1833, muni d'un certificat en bonne et due forme, dont nous devons la communication à l'amabilité de M. J. Devay, petit-neveu de Claude Bernard.

Ce certificat n'est point élogieux ; le signataire se contente d'attester que son élève s'est conduit « avec honneur et fidélité » et ne parle point de ses services. L'âme commerçante du bon *potard* n'avait point dû sympathiser avec celle de ce garçon de vingt ans, qui semblait dormir devant les bocaux et manquait de feu sacré devant les paquets de poudre purgative.

Maurice GENTY.



Je Louis Joseph marie Millet soussigné Pharmacien à Vaise faubourg de Lyon Certifie que Mr Bernard Claude natif de St Julien arrondissement de Villefranche département du Rhône âgé de vingt un ans Est entré chez moi en qualité d'Elève le premier janvier mil huit Cent trente deux et qu'il en est sorti le trente juillet mil huit cent trente trois ; que pendant ces dix neuf mois il s'est conduit avec honneur et fidélité, en foi de quoi je lui délivre le présent certificat pour lui servir & valoir ce que de raison.

Vaise ce dix neuf avril mil huit Cent trente quatre.

Millet

Un libelle contre Desault

Lorsque Desault eut été nommé en 1785, contre Pelletan, et grâce à la protection de Louis, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, il essaya d'apporter quelques réformes dans cet hôpital où les règlements étaient appliqués suivant la fantaisie des administrateurs et du personnel. La lutte dura cinq ans. Elle se termina par la victoire de Desault, dont la franchise et la rudesse ne furent point sans blesser bien des amours-propres.

Dès ce jour, le chirurgien de l'Hôtel-Dieu eut autour de lui des « ennemis acharnés à le perdre » et, à partir de 1792, il ne fût de jour, dit Bichat, où quelque dénonciation provenant des sociétés populaires ou des assemblées de la section, ne vint « payer les sacrifices nombreux qu'il faisait à la patrie ». « Chaumette,

depuis longtemps son ennemi, alors tout puissant par sa place, tourna contre lui la municipalité qu'il dirigeait. »

Accusé d'avoir refusé de donner ses soins aux blessés du 10 août, Desault fut traîné devant le tribunal révolutionnaire et ne dut son acquittement qu'à une pétition présentée au Conseil général de la Commune par 141 étudiants et 451 malades de l'Hôtel-Dieu (1).

L'année suivante, le 11 prairial an II (28 mai 1793) il était arrêté au milieu de son amphithéâtre, conduit à la prison du Luxembourg; l'intervention de Fourcroy le fit libérer au bout de trois jours. Quelques semaines après, le 24 août 1793, nouvelle dénonciation. Et ce fut un médecin de la rue des Maçons, Jean-Baptiste Mayet, qui prit la défense de Desault, en envoyant au procureur de la Commune, une lettre pour donner, avec son témoignage personnel, celui de cinquante médecins qui s'étaient « accordés pour dire que M. Desault était le chirurgien qui enseignait avec le plus de zèle et le plus de succès » (2).



P.-J. Desault.
(Gravure en couleurs de Gautier, d'après Kinds)

Ces dénonciations successives furent l'œuvre d'individus qui avaient déjà cru nécessaire d'en appeler à l'opinion par quelque papier diffamatoire, comme en témoigne ce libelle conservé à la Bibliothèque Nationale (3). Il n'est point daté, mais le contexte permet d'en placer la publication en 1792 :

Confession générale de monsieur Desault, chirurgien en chef de l'Hotel-Dieu de Paris, a un prêtre napolitain.

(1) B. Nationale, Ln27 5830.
(2) Turtey. L'assistance publique à Paris pendant la Révolution. Paris 1895-1898. 4 vol. in-4°, t. 3, p. 137.
(3) Ln27 5840.

Tromper l'humanité, c'est se rendre coupable.
Trafiquer de douleurs, c'est d'un monstre exécrable.

Prosterné devant vous, ministre des autels, vertueux satellite de Jésus-Christ, oserai-je implorer votre clémence ? Pourrai-je obtenir le pardon que je suis indigne de recevoir ? Hélas ! je me jette à vos pieds, j'embrasse vos genoux, je les arrose d'un déluge de larmes; soyez, mon père, sensible à mon repentir, ayez pitié d'un malheureux qui ne fut coupable envers vous que par une basse complaisance. Eh quoi ! j'ai pu vous offenser, j'ai pu vous expulser d'un lieu que vos talens auroient un jour rendu célèbre. O ciel ! j'expire de douleurs, je meurs dévorant ma tristesse, je succombe à mon accablement si tu n'inspires à mon innocente victime la rémission de mes fautes.

Oubliez mon sauveur, ma turpitude, prodiguez-moi votre constance dans l'acte religieux que de longs remords arrachent à mon âme. J'espère que par vos soins, j'ose affirmer que par vos sages leçons, vous conduirez dans le droit chemin une brebis depuis longtemps égarée.

Né d'un père crapuleux, je fus élevé dans la bassesse de ses sentiments. Ma tendre enfance, ma jeunesse, n'ont jamais pu se loger dans ma mémoire. J'étois à ces deux âges de ma vie si inepte, j'étois si rapproché de l'animal le plus stupide, que je ne sus contracter aucune habitude. L'époque la plus mémorable, celle que mon esprit conserve encore comme la plus ancienne, fut mon départ de ma patrie pour venir augmenter le nombre des imbéciles qu'on nourrit charitablement dans cette capitale. Je fus donc revêtu de la tunique des pauvres d'esprit; le royaume des cieux m'appartiendroit de droit, si j'étois encore dans cette

position fortunée; mais pour mon malheur, à l'âge de vingt ans, je vis naître en moi le levain du génie, une audace illimitée, des dispositions enfin à faire un grand homme.

Mon père, à qui on écrivit ma singulière métamorphose, répondit qu'on me plaçat en qualité de manœuvre chez un pauvre maçon de sa connaissance. Ce métier convenoit plus à mes larges épaules qu'à ma vaste ambition; cependant, il fallut obéir, il fallut soumettre mon dos aux rudes travaux de la grossière maçonnerïe.

Un an s'étoit à peine écoulé depuis mon entrée chez l'ami de mon père, que je me rendis indigne de ses bontés en violant sa confiance, en partageant avec lui sa couche nuptiale; cet adultère, ce crime fait aujourd'hui le tourment de ma vie, il est le premier anneau de cette grande chaîne d'horreur que je ne parcourrai qu'en tremblant d'effroi.

Chassé de la maison d'un maître que j'avois trompé, je résolus d'abandonner ma première profession pour cultiver la chirurgie. Il me falloit des moyens pour fournir aux dépenses d'un art aussi long dans ses études, j'en trouvai dans la place de valet d'un amphithéâtre anatomique. C'ést là que je puisai sans principes certains une aveugle routine, une habitude sans raisonnement, une audace funeste à l'ignorance, c'est de là que je sortis pour professer en maître la pénible science du physique de l'homme.

Etant presque assuré que mon début jetteroit de l'éclat aux yeux des sots, j'assemblai une foule d'auditeurs dont les uns étoient payants et les autres payés. Ceux des jeunes gens que je n'avois pas avilis en achetant leur présence, furent captivés dans mes leçons par un verbiage qui ennuie souvent les élèves placés au-dessus de la populace chirurgicale.

J'allois moi-même violer les tombeaux, j'allois voler les cadavres. Qu'on interroge tous les sépulcres de la capitale, ils furent témoins du trafic illicite, du commerce avilissant que je ne rougissais pas d'exercer en public. Je l'avoue à ma honte, au déshonneur de ma monstrueuse personne, je me transportois à la faveur des ténèbres de la nuit et pendant que les chaleurs de l'été rendoient les dissections anatomiques dangereuses, dans la demeure des morts, au milieu des cimetières, pour ravir aux cadavres humains, les draps, les chemises qui couvrent leurs nudités; je vendois ces dépouilles à des marchands fripiers que je m'efforçois de tromper quand j'en trouvois la possibilité. Mon père, vous gémissez, il me semble vous voir plaindre déjà ma destinée. Que je serois heureux si je n'avois à vous dévoiler que des faits de cette nature; je ne craindrois pas le bras vengeur du tout puissant, je ne verrois pas s'ouvrir sous mes pieds les portes du sombre Empire, mais de combien de crimes et de forfaits ne me suis-je pas rendu coupable envers l'humanité souffrante confiée à mes soins.

Hélas ! Vous tremblez : appaisez cette frayeur subite, je vais entrer dans des détails qui sont moins horribles qu'utiles pour connoître profondément mon insigne caractère.

Pour me distraire quelques instants du jour des horreurs sépulcrales, je cherchai une femme qui put me plaire et me nourrir. il étoit difficile avec un physique de Lapon et l'esprit sans culture, de trouver l'objet de mes désirs. Un Arpagon jaloux de posséder une beauté, n'auroit pas mieux réussi que moi dans la rencontre que je fis d'une jeune ravodeuse. Elle étoit belle alors, j'en fis mon épouse, non tant par amour que pour la faire servir d'instrument à ma fortune. Quelques personnes satyriques ont prétendu m'avilir en disant que j'avois épousé une servante de Bordel, une prêtresse de Priape ! Je vous assure, mon père, que je n'observai pas en elle les sentiments d'une esclave de maquerelle, elle a pu vivre du produit de ses agiles doigts, sans exercer fréquemment des parties que je trouvai presque neuves le premier jour que je couchai avec elle.

Grand sans mérite, avare sans honneur, possédant une jolie femme sans amour, je pouvois à l'aide de ces avantages marcher d'un pas rapide vers la fortune, je pouvois briguer la place de chirurgien en chef de la Charité, ah je rougis à ces mots, de chirurgien en chef. Aidez-moi mon père à avouer ma faute... j'osai... o ciel ! je vendis mon épouse... Je sacrifiai celle que Dieu m'avoit donnée pour compagne... Je la traînai dans les bras du vigoureux supérieur de l'ordre de St-Jean, du capitaine de cette cohorte de libertins qu'on tollère encore dans les possessions françaises.

L'Hôtel-Dieu de la capitale, renfermant dans ses murs un vieux Esculape incapable de remplir les devoirs de sa fonction, l'Académie royale de chirurgie procéda à la nomination d'un adjudant en survivance. C'est dans cette circonstance que je mis en jeu tous les

ressorts de l'intrigue et de la bassesse. Je fis circuler mon épouse chez tous mes confrères, plusieurs jouirent de ses vénales faveurs, tous me trahirent dans l'élection qu'ils m'avaient promise. J'eus alors un noir chagrin en apprenant qu'on avoit nommé à la place que j'ambitionnois, que je croyais m'appartenir, l'ingénieux Pelletan, ce philosophe éclairé, ce flambeau que l'univers contemple.

Mon père, le croirez-vous ? J'ai eu l'audace de me placer à côté de ce rare génie, vous le savez je l'ai quelque fois voulu apostropher dans mes bourbeuses leçons; que je suis honteux aujourd'hui de ma folie, il est fait pour me commander, je ne suis pas digne seulement de lui obéir et me voilà cependant placé au rang qui lui avoit été décerné par une société éclairée, par un corps qui me méprise, parce que je suis véritablement inappréciable.

J'oubliois de vous faire part des moyens que j'employai pour culbuter Pelletan du faîte de son trône. Hélas ! vous le devinez peut-être, ce fut encore mon épouse que je prostituai; ce furent ses charmes, ses appâts que je tendis pour saisir la protection de l'imbécile Juigné, de cet hypocrite prélat qui força notre gros monarque Louis le seizième à me nommer à la place de l'Hôtel-Dieu.

Me voilà parvenu sur le siège le plus éminent du royaume, me voilà occupant le poste le plus important à l'humanité soufrante et indigente; que de bien j'aurois pu faire, que de crimes j'aurois pu ne pas commettre, si la soif de l'or n'avoit sans cesse fait taire en moi les sentiments qu'on observe quelquefois dans les scélérats les plus couronnés. Eh ! je vous le proteste, mon père, c'est l'intérêt, c'est un sordide gain qui m'a fait établir mon amphithéâtre, ce lieu d'horreurs où je trafique des douleurs, de la vie et de la mort des malades. Plus de cent malheureux de tout âge, de tout sexe sont expirés par mes coupables manœuvres; vous le dirai-je. je suis timide depuis que les opérations que je fais dans mon hôpital me sont payées; je crains toujours de ne pas réussir, je suis forcé, pour conserver la bonne opinion qu'une partie de médecins ont conçus de moi, de ne pratiquer que les opérations qui entraînent avec elles la plus grande certitude pour la réussite et j'abandonne à une mort certaine tous les malades que je sacrifie à ma barbare lâcheté.

Je fais paraître deux fois par mois un journal de chirurgie, vous savez que celui qui me le rédige est aussi dépourvu de jugement que moi, il eut la bêtise d'insérer dans mon prospectus les idées que je lui communiquai. Rappelez-vous cette annonce, elle fut la cause d'un homicide de plus; il s'agit ici de ce vigoureux garçon boulanger qu'on apporta à trois heures du soir à l'Hôtel-Dieu, avec un étranglement inflammatoire à une hernie inguniale, j'aurois du l'opérer tout de suite, j'aurois du couper l'étranglement sans différer, mais mon prospectus ne devoit paroître au milieu de mon amphithéâtre que le lendemain matin, je voulois qu'on me lise, je voulois qu'on vit en même temps ma prétendue dextérité dans cette opération; ma gloire auroit été complète, j'aurois recruté un grand nombre de souscripteurs si j'avois sauvé le malade qui devoit faire mon triomphe.

O vous, digne soutien de la religion sainte, vous à qui j'ai fait un crime d'étudier l'art de guérir, je veux publiquement rendre hommage à vos vertus, à votre mérite. Quel étoit donc mon délire quand j'osai hier matin vous éloigner de mes leçons, quand je fus forcé par la troupe enfantine qui vous assaillloit à faire subir le même sort à Monsieur Ducros, ce zélé défenseur de votre innocence; je le remercie infiniment de m'avoir appris que tout chirurgien regnicole peut suivre ma pratique dans l'hôpital sans qu'il soit obligé de m'acheter un billet. Dites-lui que je l'estime davantage depuis qu'il m'a qualifié de la trop juste dénomination d'enfant. Oui, je suis un enfant considéré du côté du moral; et si je lui avois donné le temps de parler, de rendre ses idées, il m'auroit dit les plus dures vérités: je veux pour cette seule raison que vous rendiez publique ma confession, faites en imprimer deux mille exemplaires, qu'on sache qui je fus, qui je suis et qu'on empêche que je sois quelque chose à l'avenir.

(De l'*Imprimerie des amis de l'Humanité*, in-8°, 8 p.)

Rien ne permet de savoir quel fut l'énergumène qui composa ce factum, genre *Père Duchène*.

Bichat dit que « le silence et le mépris furent la réponse de Desault aux calomnies dirigées contre lui » (1). Mais longtemps renouvelées, les émotions finirent par avoir raison de cet homme qui semblait promis à une longue carrière et qui mourut à 57 ans. M. G.

(1) Bichat. Eloge de Desault, ici « Œuvres chirurgicales de Desault ».

La lèpre dans la littérature et dans l'Art

M. Jeanselme vient de publier aux éditions Doin, un ouvrage : *La Lèpre* (1), dont nous extrayons quelques pages consacrées à la lèpre dans la littérature et dans l'art :

« La lèpre, vouant l'être sur lequel elle s'abat à un sort éminemment tragique, a servi de thème à de nombreuses œuvres littéraires. De la période moyenne-haut allemande (1190-1300), date le poème célèbre de Hartmann von Aue, le « pauvre Henri » (*der arme Heinrich*) dont le héros est un chevalier souabe devenu lépreux. Un médecin de Salerne lui apprend qu'il ne pourra être libéré du mal implacable que par le sang d'une vierge pure. Une jeune fille s'offre comme victime expiatoire; déjà les apprêts du sacrifice sont terminés, quand le noble cœur d'Heinrich s'émeut et il refuse le don généreux qui doit le sauver. Le Christ miséricordieux. pour récompenser cet acte méritoire,



(Cliché Doin.)
Saint Edouard le Confesseur, roi d'Angleterre, guérissant un lépreux. D'après une gravure de Hans Burgkmair.

fait un miracle, et Heinrich, guéri de la lèpre, épouse l'héroïque jeune fille (1).

La lèpre est représentée fidèlement dans de nombreuses œuvres d'art anciennes. Charcot et P. Richer ont fourni des indications à ce sujet (2). Meige a relevé une trentaine de toiles, de fresques ou de gravures du XIVe au XVIe siècle figurant des lépreux (3). Elles appartiennent pour la plupart aux écoles italiennes (Ec. de Giotto, Orcagua; Ec. de Toscane, Masaccio, Pietro del Donzello, Rosselli, etc.), et allemandes (vieille école de Cologne, Conrad Witz, les Hans Holbein, Albert Durer, Math. Grünewald, Manuel Deutsch); elles sont plus rares dans les écoles flamande et hollandaise (B. van Orley, Rubens, etc.) et semblent manquer dans l'école française. Il s'agit, en général, de tableaux reli-



(Cliché Doin.)
Saint Elzéar guérit des lépreux en leur imposant les mains. (Le facies léonin des trois ladres est d'une saisissante vérité.)

(1) Un vol. in-4, 680 p., 250 fig. en noir, 14 pl. en couleurs. — Prix : 600 fr. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris.

(1) Konrad de Wurzbourg (t. 1287) a fait aussi une brève description de la lèpre (der Welt Lohn) et mentionné le rôle du sang dans la guérison de cette maladie. (Englebart und Engeltrid.) Parmi les ouvrages non scientifiques où le terrible mal et les infortunes qu'il entraîne sont plus ou moins heureusement dépeints, je citerai encore : un conte des mille et une nuits, le « Lépreux de la Cité d'Aoste », de Xavier de Maistre (1811) et le drame lyrique récent « La Lépreuse », de Henry Bataille.

(2) Charcot et Paul Richer, « Les difformes et les malades dans l'Art », Paris, 1889. — Deux dessins de lépreux par Hans Burgmair, Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière, Paris, 1891, p. 327.

(3) H. Meige, Nouv. Iconogr. de la Salpêtrière, Paris, 1897.

gieux, représentant saint Martin, sainte Elisabeth de Hongrie, saint Pierre et saint Paul, etc.

Je citerai pour exemple : Holbein, « sainte Elisabeth de Hongrie secourant un lépreux » (vieille Pinacothèque de Munich, lèpre segmentaire). — Albert Durer (1513), « lèpre mixte, main en griffe ». — Hans Burgmair, « saint Edouard le Confesseur secourant un lépreux de forme mixte ». — « Le lépreux » figuré sur un volet du tryphique de Bernard van Orley (1490-1541), au Musée royal d'Anvers, qui est, peut-être, l'image la plus saisissante et la plus vraie de la vie.

En voici la description : « Un mendiant difforme est assis sur de la paille, au pied d'un escalier. Il est couvert de misérables haillons qui voilent imparfaitement sa nudité. Il tient en sa main droite une clochette et porte suspendue à sa ceinture, une gourde et une écuelle. Son bâton gît à terre de son côté. La tête, vue de profil, est pourvue d'une chevelure et d'une barbe hirsute et abondante. Les arcades sourcilières, tout au moins la gauche (la seule qui soit visible), paraît glabre. Le nez, écrasé à la racine, est gros, infiltré, de couleur rouge vineux.

Les membres sont atrophiés et décharnés, de sorte que les nœuds articulaires font relief. La main droite qui tient la clochette pend verticalement à l'extrémité de l'avant-bras, ce qui dénote une paralysie des extenseurs. La jambe gauche est tordue, décharnée et fléchie ; la malléole externe repose sur le versan antero-interne de la cuisse droite, vers sa partie moyenne. Les quatre extrémités présentent une ébauche de griffes.

Au membre supérieur gauche, des groupes de tubercules occupent le moignon de l'épaule et le coude ; la main correspondante paraît infiltrée de lépromes diffus. Aux membres inférieurs, des tubercules nombreux s'accumulent au niveau des genoux et du pied.



(Cliché Doin.)

Volet droit du tryphique du « Jugement dernier » de Van Orley. (Musée d'Anvers.) (Fragment.)



(Cliché Doin.)

Le « Roi lépreux » d'Angkor Tom.

Sur la paroi gauche du thorax, au-dessous de l'aisselle, s'étalent des nappes lépromateuses de teinte fauve. En résumé, les accessoires de la composition, mais surtout les tubercules et les amyotrophies, autorisent à porter le diagnostic de *Lèpre mixte* (1).

Tout d'abord, les *Primitifs* ne s'appliquèrent pas à reproduire avec exactitude les traits de la hideuse maladie. Ce que leur pinceau veut rendre, c'est une figuration symbolique ou allégorique : les membres sont atrophiés ou amputés, la peau est parsemée de taches sans caractère précis. En somme, ces signes équivoques appartiennent à de nombreuses affections et le diagnostic, en pareil cas, ne peut être fait que par le saint patron qui assiste le ladre.

Pendant tout le moyen âge, la représentation des maladies reste toute conventionnelle. La fin que se proposent ces imagiers pleins de ferveurs, durant cette période mystique, est de rendre un sentiment plutôt qu'une forme. C'est presque à regret qu'ils dessinent l'enveloppe charnelle des saints personnages qui assistent les ladres. Ce qu'ils s'efforcent d'exprimer, c'est l'héroïsme de ceux qui bravent la contagion, c'est leur élan d'amour et de charité envers les lépreux. Pénétrés de tels sentiments, comment ces artistes religieux se seraient-ils attachés à peindre avec minutie des

(1) G. Jeanselme, 1er Congrès de l'Histoire de l'Art de guérir, Anvers, 7-12 août 1920, p. 109.

plaies sanieuses dont l'unique mérite à leurs yeux était d'ouvrir aux ladres les portes du paradis ?

Mais, à la Renaissance, la chair reprend ses droits. L'Art cherche à copier plus fidèlement la Nature. Les saintes, aux formes accusées, à la physionomie mobile et souriante, aux attitudes dégagées de toute raideur hiératique, ressemblent plus à des déesses du paganisme qu'à des vierges chrétiennes.

Qui sait le mieux traduire les multiples expressions de la vie, sait aussi traduire le plus exactement les signes de la souffrance. Aussi, les écoles allemandes et flamandes, aux tendances réalistes, ont-elles très fidèlement rendu les traits de la lèpre. Pourtant, certains tableaux de l'école italienne sont d'une saisissante vérité (1).

Dans un intéressant article, placé à la suite du traité de la lèpre de Klingmuller, K. Grön (Oslo), a reproduit la plupart des tableaux, miniatures, fresques et mosaïques, estampes, représentant des lépreux (2). »

(1) G. Jeanselme. La lèpre à travers les âges, « Progrès Médical », sup. ill. 1929, n° 10, pp. 73-80.

(2) K. Grön (Oslo). Lepra in Litteratur und Kunst. Handbuch der Haut und Geschlechts Krankheiten, t. X, 2e p., pp. 806-842, Berlin, 1930.

Parasitologie de 1536

Les figures que nous reproduisons sont extraites de l'*Hortus Sanitatis* (Strasbourg, 1536), réédition expurgée du *Grand Hortus Sanitatis,* imprimé à Mayence en 1491, par Jacques Mydenbach et dont l'auteur serait Bernard de Breydenbach ou Jean de Cuba.



Lombrics.

Si l'artiste, dans sa représentation des puces, des lumbrics et des poux, fait preuve d'un vrai réalisme, on ne peut en dire autant de l'auteur du texte, qui ne voit dans le lumbric, qu'un produit des humeurs phlegmatiques putréfiées de l'intestin; dans les puces, des animaux engendrés par la poussière et, dans les poux, des vers de la peau.



Puces.



Poux.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

11e Année. - N° 2 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

Administration	41, Rue des Ecoles - PARIS	Rédaction
Aimé ROUZAUD	Téléphone : Gobelins 30-03	Docteur Maurice GENTY

Le médecin DOPPET
Général des Armées de la République (1753 - 1799)

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le public tend à considérer comme un détestable praticien, le médecin qui s'adonne à la littérature; déjà en 1824, l'éditeur anonyme des *Mémoires du Général Doppet* avouait mal augurer « d'un médecin qui fait des romans ». Il est probable que l'éditeur en question n'avait jamais lu les publications de Doppet. Car si ce citoyen de Chambéry, devenu général par le hasard des événements, ne fut qu'un médiocre général, ses écrits médicaux révèlent un homme de bon sens et tout entier tourné vers ce qui reste le but suprême du médecin: l'intérêt du malade

Amédée Doppet était né le 18 mars 1753 (1), près de Chambéry, dans le pittoresque village de Lemenc, où les Rousseauistes viennent encore évoquer l'ombre de Mme de Warens et promener leurs rêveries en cherchant une tombe qui n'existe plus.

Le père de Doppet était fabricant cirier ; il fit cependant faire des études au jeune homme qui, un beau jour, séduit par une Rosalinde peu farouche, mit en action *Le Roman comique* et partit avec une troupe de comédiens.

L'aventure dura quelques mois, et pour obtenir le pardon de sa famille, Doppet s'engagea dans le régiment des Gardes françaises. Il quitta le service au bout de trois ans et vint étudier à l'Université de Turin où il se fit recevoir médecin vers 1780. Plus tard, en écrivant ses mémoires, il reconnaîtra que ces études lui avaient été de quelque utilité dans ses fonctions militaires, par les « connaissances physiques et géométriques » qu'on enseignait alors à ceux qui voulaient exercer « l'art de guérir ». Nanti d'un diplôme, Doppet parcourt alors la Suisse, l'Italie, visite Montpellier, Paris, étudiant ce qui avait rapport à son « état de médecin ».



Portrait de Doppet
Gravure par Quenedey (Bib. Nat.)

C'était l'époque où Mme de Lamballe, forçant les barrières qui protégeaient contre les indiscrets les opérations magnétiques de Deslon, pénétrait jusque dans le sanctuaire, pour voir des malades pâmés retrouver la santé et la jeunesse autour des baquets magiques (1). Des médecins et non des moindres : Lafisse, Sabatier, Roussille-Chamseru, Hallé, Bourdois de la Motte, Le Roux des Tillets, Mahon, s'étaient laissé convertir et avaient levé des baquets pour leur propre compte.

Avant que la Faculté eut exigé leur rétractation, Doppet prend parti contre l'imposteur et rime une poésie: La *Mésmériade*, où il dénonce le charlatan sous la forme burlesque :

Pour éviter la mort, tout se rend à Paris.
D'un côté un vieux char plein de paralytiques ;
De l'autre vient un char écrasé d'hydropiques ;
Tantôt c'est un oisif attaqué de vapeurs,
La fille d'un marquis qui n'a pas ses couleurs,

(1) Archives administratives du Ministère de la Guerre

(1) Delaunay (Paul), Le Monde médical parisien au XVIIIe siècle Paris, 1906.

Un moine qui ne peut lire son bréviaire,
Ou qui sent qu'à table il ne peut plus rien faire ;
Tantôt c'est la moitié d'un ennuyeux baron
Qui ne peut, sans pâmer, rester dans sa maison.
C'est un carrosse plein de têtes à vertiges
Qui viennent de Mesmer ressentir les prodiges.
C'est un borgne qui veut réparer son défaut
Ou bien c'est un boîteux qui voudrait faire un saut :
De tous les maux enfin, c'est un bel assemblage.

Et Doppet de railler ce charlatan qui guérit même les végétaux :

Non content de guérir les pauvres animaux
Il prête encore la main aux faibles végétaux,
Il magnétise un arbre et la sève expirante
Reprend bientôt vigueur sous sa main bienfaisante.
Mesmer fait plus encore, car son doigt créateur
D'un arbre quel qu'il soit peut nous faire un docteur
Aussi savant que lui, dont la saine influence
Peut guérir un malade à certaine distance.

Après avoir écrit cette diatribe, Doppet s'en va faire un exposé du magnétisme à ses collègues de Turin, où il rédige un *Traité théorique et pratique du magnétisme animal* qu'il signe en ajoutant à son nom un qualificatif qui n'est pas encore à la mode, mais va le devenir : Doppet, *citoyen* de Chambéry.

Bien que ce *Traité* eut reçu l'assentiment du roi et confondu les partisans du baquet, Doppet ne se juge point satisfait et, en 1785, il fait paraître une nouvelle brochure : *Oraison funèbre de Mesmer, avec son testament,* qui « ne flattait, dit-il, ni ne propageait l'imposture ». Dans cette aventure burlesque du mesmerisme, Doppet s'était montré plus clairvoyant que beaucoup de membres de la docte Faculté, qui n'avaient voulu voir dans ce sarde qu'un étranger, « un écolier » et qui avaient accueilli la publication de la *Mesmériade* en déclarant que « le médecin Doppet n'avait pas encore la barbe assez grise pour venir leur donner des leçons et des conseils » (1).

Dans ces années qui précèdent la Révolution, le futur général en chef de l'Armée des Alpes ne songe encore ni à la politique ni à la gloire des armes, et consacre son activité surtout aux choses de la médecine.

En 1786, il publie le *Médecin philosophe*, écrit dans le goût du temps, à l'usage du public, où l'auteur dénonce les charlatans et montre comment chacun peut se préserver des maladies et en guérir. Ses préceptes sont d'ailleurs de la plus grande sagesse. Doppet est un psychothérapeute avant la lettre qui, après avoir souligné l'influence de l'âme sur le corps, sait aussi bien montrer les avantages de la gymnastique, que le danger des excès de toutes sortes.

(1) « Journal de Médecine », 1784.

Et ce petit volume de vulgarisation suffirait déjà pour ne point faire oublier que le général Doppet fut médecin, si l'on ne trouvait encore à son actif d'autres publications médicales. En 1788, c'est une *manière d'administrer les bains de vapeur et les fumigations;* un traité de *Médecine occulte;* une *Déclamation contre les vendeurs et distributeurs de remèdes secrets,* où il dénonce une fois de plus, les imposteurs qui vivent de la crédulité publique. Et c'est aussi un *Traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour...,* qui n'est point une simple traduction de l'ouvrage de Meibomius, comme le prétend Brunet et comme dit Doppet lui-même.

Sans doute y a-t-il quelques points de ressemblance entre les deux ouvrages, mais le livre de Meibomius est plus savant, plus étudié, plus riche en citations ; celui de Doppet est d'un tour plus plaisant et d'une lecture plus agréable, quand il n'enfle pas son style pour déclamer contre les vices des moines et la turpitude des cuistres et pédants de collège (1).

Les réflexions de Doppet sur la manière d'élever les enfants, toutes imprégnées des théories de Jean-Jacques, ne manquent pas de sagacité, et la pharmacopée qu'il a ajoutée à l'ouvrage, sous le titre : *Dissertation sur les moyens capables d'exciter au plaisir de l'amour,* est parfaitement raisonnée, intéressante, très curieuse par les détails qu'elle donne sur les plantes aux parfums susceptibles d'éveiller les désirs amoureux.

Doppet, qui rêve aussi de la gloire littéraire, s'essaye encore à cette époque dans d'autres genres. Mais avec beaucoup moins de bonheur, comme il le reconnaît d'ailleurs. Ses romans, *Le Médecin d'Amour, Zélamire,* sont illisibles ; et les *Mémoires de M[me] de Warens,* publiés en 1785, ne sont qu'une imposture. Parce qu'il avait pu recueillir quelques particularités sur la vie incertaine de la protégée de l'évêque de Genève, Doppet, spéculant sur la curiosité du public, lui présenta des mémoires qui n'étaient qu'une apologie maladroite de M[me] de Warens. Le recueil trouva cependant un certain succès puisque, en 1787, Doppet crut pouvoir continuer la supercherie, en publiant les *Mémoires du Chevalier de Courtille.*

(1) Le Traité du Fouet, d'Amédée Doppet, suivi d'une notice biographique par Charles Pagès, Moutiers, Ducloz, 1904.

A partir de 1789, toute cette production romanesque et médicale cesse. La Révolution, suivant l'expression de Doppet lui-même, l'a arraché « par enthousiasme à l'état paisible qu'il avait embrassé ».

Après avoir composé un *Etat moral, physique et politique de la Maison de Savoie,* qui n'est pas sans valeur, Doppet, pour le publier, vient en France et se fixe à Grenoble. Il est bientôt de la société des *Amis de la Constitution;* s'il s'emploie à propager les nouveaux principes, il est partisan de « l'union entre les citoyens »; et au lendemain de la fuite du roi, il est de ceux qui contribuent à ramener « le calme dans les têtes patriotes, exaltées par l'indignation ». Le succès obtenu dans cette journée vaut à Doppet d'être remarqué par Aubert du Bayet, nommé député de l'Isère à la Législative, qui emmène le jeune patriote comme secrétaire.

Salut et fraternité

Doppet

SIGNATURE AUTOGRAPHE DE DOPPET.

Arrivé à Paris dans les premiers jours de 1791, Doppet loue une chambre au 20 de la rue Hautefeuille, dans la maison du libraire Buisson. Garde national dans le bataillon de Saint-André-des-Arts, il se fait recevoir aux Cordeliers, aux Jacobins, se lie avec Carra, rédacteur des *Annales patriotiques*, et fonde le club des Allobroges

Le 10 août marque l'entrée du « citoyen de Chambéry » dans la carrière militaire. Au lendemain de cette journée, où l'histoire raconte qu'il sauva la vie à plusieurs Suisses désarmés, Doppet revient dans son pays natal avec le grade de lieutenant-colonel et la mission d'organiser la légion des Allobroges.

Quelques mois après, il est nommé député à l'Assemblée générale de Savoie et désigné pour venir solliciter de la Convention la réunion de la Savoie à la France.

Mais Doppet, qui ne se sent point l'âme d'un législateur, s'empresse de revenir à Chambéry prendre ses fonctions de lieutenant-colonel. Désigné d'abord par Kellermann pour commander les dragons de la légion, il tient garnison quelque temps en Maurienne et passe à l'armée des Pyrénées orientales, où il prend part aux opérations dirigées contre Marseille; en août 1793, il reçoit son brevet de général de brigade.

Un mois après, le 20 septembre, il était nommé général de division et prenait le commandement de l'Armée des Alpes.

Doppet arriva devant Lyon le 26 septembre, au camp de la Ferrandière; son éphémère commandement n'eut guère d'influence sur les opérations, qui étaient en réalité dirigées par Dubois-Crancé (1). Mais après la prise de la ville, le 9 octobre, ce furent les efforts de Doppet qui empêchèrent le pillage et le massacre. Aucun désordre, aucune violence ne furent tolérés, et les paysans de l'Auvergne, accourus avec des chars, des mulets et des sacs pour remporter les dépouilles de la ville rebelle, furent congédiés les mains vides.

Doppet, désormais initié aux guerres civiles, fut ensuite envoyé pour diriger le siège de Toulon. Il succédait au peintre franc-comtois Carteaux, mais ne se faisait aucune illusion sur ses propres mérites. « Le siège de Toulon, écrivait-il, exige un rassemblement de talents militaires et de combinaisons qu'on me suppose, je ne sais pourquoi. »

Arrivé devant Toulon le 12 novembre 1793, il assista, trois jours après, à l'attaque du fort Mulgrave. Comme un de ses aides de camp venait de tomber près de lui, il eut la malencontreuse idée de faire battre la retraite, ce qui lui valut d'être traité de jean-foutre par Bonaparte (2), et d'être conspué par les soldats, qui protestaient bien haut contre les peintres et les médecins qu'on envoyait pour les commander.

Le lendemain, Doppet était remplacé par Dugommier et envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales. Là, il tombe malade et reste trois mois dans un lit, à Perpignan, soigné par un ancien Cordelier, car il n'a aucune confiance dans les quatre officiers de santé qu'il a autour de lui. Et son premier soin, une fois rétabli, est de dénoncer, dans une brochure: *Les délires du général Doppet,* ces « soi-disant républicains qui, n'ayant pas le courage de prendre un fusil, se sont glissés dans les hôpitaux comme officiers de santé ». Doppet, qui voit en eux des ignorants et dans les hôpitaux de simples « ateliers d'apprentissage », dresse, contre le service de santé, un réquisitoire que n'ont point infirmé les autres mémorialistes du temps.

En février 1795, Doppet est destitué on ne sait pour

(1) Bittard des Portes, Contre la Terreur. L'insurrection de Lyon en 1793... Paris, Emile-Paul, 1906.

(2) Callamand (E.) Un évadé de la médecine: le Général Dr Doppet (« La Chronique Médicale », 1906, p. 510.)

quelle raison. Mais en novembre, il obtient, grâce à la protection d'Aubert du Bayet, d'être envoyé dans les départements de la Moselle « pour faire rejoindre les jeunes gens de la réquisition ». Il cesse ses fonctions le 20 avril 1796 et, fatigué, revient à Chambéry.

Dès lors, c'en est fini de la carrière militaire du médecin Doppet. Sans traitement, il harcèle les bureaux de la guerre pour obtenir une pension : « J'ai des titres à la haine des rois, écrit-il au ministre; je dois en avoir à la protection des républicains ». Le 7 novembre 1797, il finit par obtenir un traitement de réforme pour « ophtalmie rebelle aux deux yeux et épuisement général, suite des fatigues de la guerre » (1).

La politique va encore tenter l'ancien Jacobin, mais elle ne lui donnera plus que des déceptions. *L'Echo des Alpes, journal démocratique*, qu'il fait imprimer à Carouge, ne dure que quelques mois; élu pour le Mont-Blanc au Conseil des Cinq Cents, Doppet en est exclu par la loi du 22 floréal, an VI. Et revenu de bien des illusions, désireux de se justifier, il commence à écrire ses Mémoires (1).

La mort vint le surprendre le 26 avril 1799, avant qu'il ne les eut terminés. Si ces pages inachevées ne sont point d'un intérêt historique de premier ordre, si elles méritent moins d'attention que les publications médicales de Doppet, elles n'en jettent pas moins un jour curieux sur la mentalité de ce révolutionnaire qui eut, au milieu des pires événements, et peut-être parce qu'il était médecin, un coin d'humanité qui le fait aimer.

Maurice GENTY.

(1) Archives administratives du Ministère de la Guerre.

(1) Parus seulement en 1807 et réédités en 1824, dans la « Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française ».

Comment on expérimentait en l'an XI

Parmi les questions nouvelles qui préoccupaient les savants à la fin du XVIII[e] siècle, était celle de l'électricité, que les expériences récentes de Galvani (1791-92), venaient de mettre à l'ordre du jour. On espérait qu'elles allaient ouvrir à la médecine une voie nouvelle et de toutes parts, on se mit à les vérifier.

C'est ainsi qu'on vit Bichat, au cours de l'hiver de l'an VII, étudier, sur des cadavres de suppliciés, les différents effets de l'excitation galvanique sur les muscles de la vie animale et de la vie organique.

La même année, Larrey répète, avec Sœmmering et Strack, l'expérience du savant italien sur la jambe d'un soldat blessé qu'il vient d'amputer ; il communique ses résultats à la *Société philomathique* (mai et juin 1799) et se demande déjà si l'électricité ne pourrait pas être appliquée au traitement de la paralysie des membres.

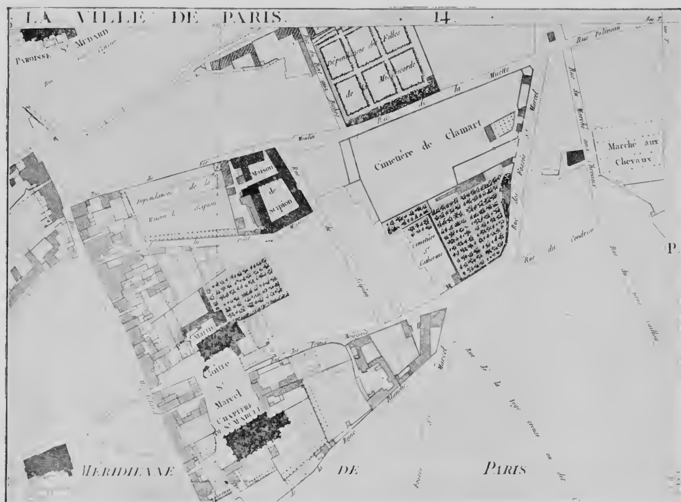
La thèse de Thillaye, en 1803, est un *Essai sur l'emploi médical de l'électricité et du galvanisme*. La même année, Nysten, le futur auteur du Dictionnaire de Médecine, qui sera refondu par Littré et Robin, consacre son travail inaugural à de *Nouvelles expériences galvaniques faites sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge*. Il fait des expériences sur les animaux, mais aussi sur des cadavres de guillotinés, et comme il n'a point de local à sa disposition, il n'hésite pas à les faire au cimetière, dans ce cimetière Sainte-Catherine où l'on vient d'enterrer Bichat et où le fossoyeur Allart se fait de jolis profits en vendant les corps à l'anatomie.

La scène vaut d'être rapportée, comme pendant à celles d'enlèvements de cadavres dont Roux a laissé le récit (1) :

« Je sors à dix heures du matin de chez moi, raconte Nysten, l'appareil vertical de Volta à la main, pour me rendre à un des pavillons de l'école de médecine, et y continuer mes expériences. En rentrant dans la rue de l'Observance, j'entends annoncer, par un colporteur, la condamnation d'un criminel à la peine de mort. J'achète le jugement, et je vois qu'il doit être mis à exécution le même jour, 14 brumaire. Je me rends chez le cit. Thouret, directeur de l'école. Je lui témoigne le désir que j'ai de tenter sur le cœur de l'homme, les expériences que j'avais déjà faites sur le criminel, et que si je suis secondé, j'ai résolu de faire toutes les démarches nécessaires pour ne pas laisser échapper une semblable occasion. Le cit. Thouret s'empresse d'écrire à ce sujet au préfet de police. Je me transporte à la préfecture ; j'obtiens une autorisation en vertu de laquelle le corps de celui qu'on allait faire mourir était mis à ma disposition, après sa décapitation, c'est-à-dire dès qu'il serait conduit au cimetière de Sainte-Catherine. Muni de l'autorisation de la police, j'arrive bientôt sur la place de Grève ; et là, en attendant le malheureux que la justice devait frapper de son glaive, je réfléchis que le chemin qui conduit de ce lieu au cimetière est fort éloigné ; qu'une charrette ne va ordinairement qu'au pas du cheval qui la conduit et par conséquent avec beaucoup de lenteur ; enfin, qu'il est possible qu'une circonstance imprévue retarde de quelque temps son départ après l'exécution. Ces difficultés pouvant s'opposer à la réussite de mon expérience, je crois devoir courir au Palais de Justice dans l'intention de les lever, si j'en

(1) Bichat, Recherches physiologiques sur la vie et la mort, an VIII, p. 397.

(1) Pilastre (E.). Malgaigne, p. 176.



Le cimetière Sainte-Catherine et ses alentours (d'après le Plan Verniquet, 1796)

trouve les moyens ; je franchis la barrière que m'opposent les sentinelles postées à la grille du Palais ; j'engage le conducteur de la charrette à faire aller son cheval le plus promptement possible depuis la place de Grève jusqu'au cimetière et je lui promets de lui en témoigner ma reconnaissance. Dans le même but, je vais trouver le brigadier des gendarmes qui devaient escorter le triste convoi ; je fais plus : je parle à l'exécuteur. Il ne me reste que le temps nécessaire pour retourner au lieu de l'exécution. A peine y suis-je arrivé, que je vois tomber le couteau fatal. Un spectacle aussi affreux me fait frémir d'horreur. Cependant, je me recueille et je cours au cimetière. Je présente au concierge mon autorisation, et lui demande un local ; il me répond qu'il n'en a pas, et m'objecte que je ne puis me livrer à un travail anatomique dans un endroit public, où il arrive à chaque instant des convois. J'aperçois, au milieu du cimetière, une large fosse récemment creusée et de la profondeur de 50 à 60 pieds. Je prie le concierge de m'en accorder un petit coin. Après plusieurs objections, il se rend à mes instances. Une portion de cette fosse n'était encore creusée qu'à 15 pieds du sol. C'est à cette espèce d'étage que je donne la préférence ; il me procurait l'avantage de profiter encore pour quelque temps de la lumière du jour, et d'obtenir plus promptement ce dont je pouvais avoir besoin dans le cours de mon travail. J'y fais placer le cadavre et j'y descends moi-même. A peine suis-je arrivé au bas de l'échelle, qu'une odeur sépulcrale vient frapper mon odorat et que l'atmosphère humide de ce séjour des morts, arrêtant tout à coup la sueur qui ruisselait de tous les points de la surface de mon corps, me fait éprouver une sensation semblable à celle d'un bain de glace. Qu'on juge par là du danger auquel ma santé était exposée. Mais ce n'est pas tout : mon laboratoire, considérablement rétréci par un énorme monceau de pierre, avait tout au plus six pieds de long sur quatre de large, et le sens de sa longueur était dans la direction du fond de la fosse ; de manière que lorsque je voulais passer d'un côté du cadavre à l'autre, je me trouvais au bord d'un précipice affreux où j'ai été sur le point de tomber plusieurs fois pendant l'espace de temps qu'a duré mon expérience. Je passe sous silence les incommodités relatives à l'expérience elle-même, telles que la

situation du cadavre sur la terre, mon bureau composé de 3 à 4 pierres les unes sur les autres, le siège vacillant de mon appareil galvanique, la terre que des ouvriers travaillant au-dessus de la fosse, faisaient à chaque instant tomber sur ma tête, etc. »

Nysten resta ainsi dans la fosse de deux heures trois quarts à six heures trois quarts. Ni la peine, ni les dangers n'étaient alors un obstacle au zèle des jeunes « avides de science », qui n'avaient même pas à leur disposition le réduit humide et obscur dont l'évocation reste inséparable des expériences de Claude Bernard.

M. G.

SOUVENIRS D'UN PHYSIOLOGISTE

Souvenirs de soixante années, pourrait-on dire aussi, puisqu'ils nous conduisent du jour où le Professeur Richet quitta le lycée Bonaparte, jusqu'à celui, tout récent, où il se fit l'apôtre désintéressé de la zomothérapie. Soixante années pendant lesquelles ce grand cerveau a cultivé la science de la vie et abordé tous les domaines de la pensée.

De son livre (1), où les générations viendront chercher un jour des témoignages sur la science du XXe siècle, voici quelques extraits qui complèteront ceux que nous avons déjà publiés dans ce journal.

Après avoir rappelé comment ses premières investigations de physiologie, qui le mirent en relation avec Antoine Bréguet, eurent pour effet inattendu d'orienter Louis Bréguet vers l'aviation, M. Charles Richet parle de ses recherches sur la digestion gastrique :

...Le hasard me fit aller dans une toute autre voie, car il ne faut pas (je le crois du moins), se cantonner exclusivement dans une seule recherche. Il est bon d'en essayer d'autres. Un peu comme le pêcheur qui, cherchant l'endroit où il peut y avoir du poisson, jette sa ligne en divers points de la rivière.

J'étais à ce moment l'interne du grand chirurgien Verneuil et j'avais pris quelques vacances pour faire un voyage en Orient : Égypte, Syrie et Palestine.

Je me trouvais à Jérusalem, lorsque je reçus une lettre de Verneuil m'annonçant qu'il avait un admirable sujet d'étude à me proposer. Il avait reçu dans son service un jeune homme d'une quinzaine d'années, Marcelin, qui avait avalé par mégarde de la potasse caustique. Il en avait guéri. Mais il avait conservé de cette brûlure, une occlusion absolue de l'œsophage. Il ne pouvait avaler aucun aliment et il serait mort de faim, si Verneuil n'avait pas tenté une opération alors (1876) très audacieuse, c'est-à-dire l'ouverture de l'estomac (gastrotomie). Grâce à cette opération que Verneuil lui avait faite avec plein succès, Marcelin était doté maintenant d'une fistule gastrique opératoire. On pouvait placer une sonde dans cette fistule et nourrir Marcelin avec des aliments introduits par la fistule : car l'œsophage était absolument oblitéré. « *Venez tout de suite*, m'écrivait Verneuil. *Puisque vous faites de la physiologie, vous aurez un magnifique cas de physiologie gastrique à étudier.* »

Il existe en effet dans la science, une histoire célèbre : celle d'un chasseur canadien qui, ayant reçu un coup de feu dans la région gastrique, était doté, lui aussi, d'une fistule gastrique par laquelle on pouvait recueillir du sucre gastrique et étudier la digestibilité des aliments. Le mémoire de Beaumont, le médecin qui fit ces études, est resté fameux (1833).

On sait que Claude Bernard a réalisé une fistule gastrique sur les chiens. Mais sur l'homme, il n'y avait absolument que la très ancienne observation de Beaumont sur son Canadien.

Je me hâtai de revenir à Paris, et je résolus de profiter de cette belle occasion pour étudier la digestion gastrique chez l'homme ; ce que je pouvais faire, grâce au cas admirable de Marcelin.

Marcelin se prêta admirablement à toutes les expériences. Mais comme je ne voulais pas quitter le laboratoire de Marey, et qu'il fallait, pour l'étude du suc gastrique, entrer dans un laboratoire de chimie, faisant une infidélité à mon cher maître Würtz, je demandai à M. Berthelot d'entrer dans son laboratoire du Collège de France, à côté du laboratoire de Marey.

Tous les jours, Marcelin venait dans le laboratoire de Berthelot, et je pouvais observer les conditions de la digestion gastrique.

Le premier fait que je notai, c'est que l'œsophage était absolument imperméable. Je faisais mâcher à Marcelin du sucre et des confitures colorées, et rien ne passait dans l'estomac. Par conséquent, on pouvait récolter du suc gastrique dépourvu de salive, du suc gastrique pur, comme on en avait jamais obtenu encore chez l'homme.

Je constatai aussi un fait très important, mais dont alors je n'ai malheureusement pas reconnu l'importance. C'est, en effet, trop souvent ce qui se produit dans nos recherches. Nous ne voyons que ce que nous cherchons à voir. Absurde ! Absurdissime ! car il faut regarder tout ce qui se passe, même quand on ne s'y attend pas, *surtout* quand on ne s'y attend pas. On est comme obnubilé par son idée et on ne tient malheureusement compte que de ce qu'on veut voir.

Or, voici ce que j'ai vu sur Marcelin : c'est qu'en lui faisant mâcher du sucre et des bonbons, un peu de suc gastrique s'écoulait par l'estomac. Cette action réflexe allant de la bouche aux nerfs secréteurs du suc gastrique, est un réflexe remarquable. Avant moi, Longet l'avait vaguement indiqué. Pawloff a fait là-dessus de très belles expériences. Il a bien démontré l'existence de ces *réflexes psychiques*. La vue des aliments savoureux fait venir, comme on dit, *l'eau à la bouche*, mais elle fait aussi affluer le suc gastrique dans l'estomac.

Je m'occupai surtout de l'acide du suc gastrique.

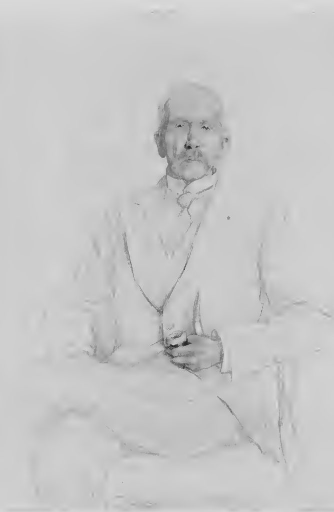
D'abord, quand il n'y a point d'aliment, il y a à peine quelques gouttes de suc gastrique, il est à peine acide, de sorte que, pour parler de son acidité, il faut mesurer l'acidité du suc gastrique mélangé aux aliments. Chez Mar-

(1) Un volume in-8°, 156 p. Prix : 15 fr. Peyronnet, éditeur, 7, rue de Valois, Paris.

celin, elle était en moyenne de 1 gr. 7 par litre, en acide chlorhydrique (HCL). Pour prendre des chiffres moyens, schématiques, nous dirons que la proportion de l'acide est en chiffres ronds, de 1 gr. chez les herbivores, de 3 gr. chez les carnivores et de 2 gr. chez l'homme (qui est à la fois carnivore et herbivore).

Il s'agissait de déterminer la nature de cet acide. La question était controversée. Les expériences de Schmidt semblaient prouver que c'était de l'acide chlorhydrique. Mais le fait était énergiquement contesté, car on ne retrouvait pas, dans le suc gastrique, les caractères d'une solution chlorhydrique.

Berthelot me donna alors le conseil d'essayer une méthode qu'il avait imaginée et qui permet de séparer nettement les acides organiques et les acides minéraux. Si l'on prend de l'éther et une solution aqueuse d'acide minéral, il se fait partage entre l'acidité de l'eau et l'acidité de l'éther. De même, si l'on agite l'éther avec la solution d'un acide organique, par exemple d'acide acétique, ou d'acide lactique, ou d'acide butyrique, alors l'éther et l'eau se partagent aussi l'acide. Mais le *cœfficient de partage* est très différent, selon qu'il s'agit d'un acide organique ou d'un acide minéral.



Le Professeur Charles Richet
(d'après un crayon de Mme Renée Davids)

Eh bien ! si l'on agite le suc gastrique acide avec l'éther (oxyde d'éthyle), l'éther ne prend presque pas l'acide. Donc, l'acide du suc gastrique est un acide minéral. Cet acide ne peut être que de l'acide chlorhydrique. Telle est la conclusion formelle qui se dégage de cette expérience.

Quand j'ai présenté ces faits à la Société de Biologie, j'ai provoqué une énorme indignation de Laborde. Ce digne homme, très vigoureux dans sa polémique, m'objecta que l'on ne retrouve pas dans le suc gastrique, additionné de violet de Paris, les caractères d'une solution chlorhydrique, et, s'appuyant sur cette réaction qui paraissait bien décisive, il déclara, en termes assez violents, que j'étais enfoncé dans une énorme erreur.

Mais en poursuivant mes recherches, je constatai un fait imprévu qui me donna raison : c'est qu'en faisant une infusion de glandes stomacales (d'un estomac de porc, par exemple), et en y ajoutant de l'acide chlorhydrique, on ne retrouve plus les caractères d'une solution chlorhydrique, quoique on y ait mis cet acide. Par conséquent, l'acide chlorhydrique peut se trouver dans le suc gastrique, mais il est *masqué*, combiné à certaines substances, à des acides aminés par exemple.

Ce qui importe seulement ici, c'est de montrer que les objections des contradicteurs doivent toujours être accueillies avec quelque gratitude, car elles nous déterminent à mettre plus de rigueur dans nos recherches. Malheureusement, trop souvent nous nous indignons des objections qui nous sont faites.

A cinquante ans de distance, je suis très reconnaissant à Laborde d'avoir nié énergiquement la présence de l'acide chlorhydrique dans l'estomac ; mais je dois dire qu'au moment où il me combattait avec acharnement, j'en étais fort peu satisfait.

Toute cette discussion est sans intérêt aujourd'hui, puisqu'on sait qu'au suc gastrique, c'est l'acide chlorhydrique qui donne l'acidité, mais cet acide est uni à des matières organiques qui le masquent.

Tels furent pour moi mes premiers temps de travail. J'avais, l'année précédente, passé ma thèse inaugurale à la Faculté de Médecine sur la sensibilité, et voici que je présentais une base à la Faculté des Sciences sur le suc gastrique.

Ce fut Paul Bert qui m'argumenta. Il y avait aussi une question de géologie, à laquelle il fallait répondre oralement. Quoique l'ayant préparée, je fus très médiocre, pour ne pas dire nul, dans ma réponse à M. Hébert. M. Milne Edwards, qui présidait le jury, s'étonna de me voir si faible, alors que j'avais développé avec tant d'aisance, des formules compliquées de chimie.

Puisque je parle des thèses, je dois mentionner ma troisième thèse, celle de mon concours d'agrégation à la Faculté de Médecine. Elle est insignifiante. En 1878, je me présentai en effet au concours d'agrégation d'anatomie et de physiologie. A cette époque, il n'y avait pas de concours spécial, soit pour l'anatomie, soit pour la physiologie.

François Franck, qui pouvait être mon concurrent, ne se présenta pas. Il m'écrivit une lettre, assez alambiquée d'ailleurs, dans laquelle il me disait qu'il lui serait inutile de se présenter devant les professeurs de la Faculté de Médecine, contre le fils d'un de ces professeurs (!). Mon

seul concurrent était un histologiste, élève de Charles Robin, nommé Charles Rémy.

Les épreuves de ce concours furent assez singulières. La première épreuve (épreuve écrite), portait sur le lait, question que je connaissais bien : je ne crains pas de dire que ma composition fut bonne. Rémy, après l'avoir entendue, me dit : « Tu nous écrases ». Hélas ! il n'en fut pas de même pour les autres épreuves. L'épreuve orale, une leçon qu'on devait faire sans notes, ni livres à consulter, était « *Anatomie et physiologie de l'ovaire* ». Je connaissais mal la question et je fus assez mauvais. Heureusement, l'autre épreuve, leçon d'une heure après préparation de 24 heures, sur la moelle épinière, eut un grand succès. Ce succès était bien nécessaire, car dans l'épreuve qui suivit — épreuve de dissection des nerfs de la main — je fus prodigieusement maladroit et ignorant ; tellement mauvais que les juges, qui me croyaient à peu près sûr de ma nomination, regardaient mon bafouillage anatomique avec stupeur.

Il y avait alors soutenance d'une thèse, avec argumentation des thèses de deux candidats. J'eus à argumenter Rémy, mon seul compétiteur, et j'avoue avoir été assez cruel. Il dit quelque part, dans cette thèse d'agrégation sur la *muqueuse pituitaire*, que les figures qu'il donne sont toutes originales. — « *Pardon*, lui dis-je, *est-ce la figure 4 ?* » — « *Certainement* », me dit-il. — « *La voici dans ce livre* ». Et je tirai un livre de ma serviette. — « *C'est peut-être*, dis-je alors, *la figure 8 ?* » — « *Oui* », me dit-il. — « *Eh bien ! la voici dans un autre livre* ». Et je pus lui démontrer que pour la plupart, ses figures n'étaient pas originales.

Comme tout cela est loin ! Et vraiment sans importance ! François Franck et Rémy sont restés mes amis. Rémy a été nommé agrégé d'anatomie au concours suivant, et François Franck fut professeur au Collège de France.

Donc, je fus nommé agrégé.

Après cette nomination, j'allai rendre visite à mes juges. M. Sappey, le professeur d'anatomie (qui avait voté pour moi), me dit : « *Vous voici agrégé d'anatomie, mais vous n'en connaissez pas un seul mot. Promettez-moi que vous vous mettrez à l'apprendre, puisque vous aurez des examens à faire passer* ». En toute bonne foi, j'ai promis. Mais je n'oserais pas jurer que j'ai tenu ma promesse.

J'ai omis de dire que mes recherches sur le suc gastrique n'ont pas porté seulement sur le suc gastrique humain, mais sur celui des poissons.

Un jour, comme je traversais la Cour du Collège de France, en allant au laboratoire de Berthelot, je rencontrai Claude Bernard, que je saluai respectueusement. Je l'avais vu à la Société de Biologie qu'il présidait, et chez M[me] Raffalowich, son amie, chez qui mon père m'avait présenté un soir au grand maître. Or, ce jour, dans la cour du Collège de France, Claude Bernard m'arrêta et me dit, avec sa bonhomie coutumière : « Berthelot m'a dit que vous étudiez le suc gastrique. Voyez donc celui des poissons, il est d'une activité exceptionnelle ».

Le soir même, à tout hasard, je partais pour Le Havre, afin d'étudier le suc gastrique des poissons.

Je ne savais trop ce que j'allais y trouver.

Au Havre, il n'y avait pas de laboratoire, mais un misérable réduit, sous-jacent au Musée du Havre. Le directeur du Musée était un brave géologue, excellent homme, qui m'accueillit avec étonnement et bienveillance. « *Voyez*, me dit-il, *installez-vous là comme vous pourrez, mais je n'ai rien.* »

Je travaillais là toute la journée et j'ai pu démontrer entre autres choses, que le suc gastrique des squales est d'une acidité extrême, allant jusqu'à 14 grammes de HCl par litre. En outre, j'ai vu qu'il est aussi actif à basse température qu'à température élevée, ce qui le distingue du suc gastrique des mammifères. Enfin, j'ai constaté ce fait paradoxal, qu'il contient une présure, c'est-à-dire une substance qui coagule le lait à dose extrêmement faible. Il est donc adapté à la digestion du lait, et c'est bien curieux assurément, puisque jamais le lait n'entre dans la consommation alimentaire du poisson.

Je reparlerai plus tard d'autres études faites au Havre, mais il faut revenir à mon séjour dans le laboratoire de Berthelot.

Nous voyions peu le maître, car il avait de très nombreuses occupations. Il était au faîte de la gloire et des honneurs. Sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie Française, président du Conseil de l'Instruction publique, quelquefois ministre, soit de l'Instruction Publique, soit des Affaires Etrangères. Il ne pouvait donc consacrer que peu de temps aux recherches de chimie qui avaient illustré son nom.

Autant l'abord de Würtz était facile et paternel, autant l'abord de Berthelot était froid et distant. Mais, quand on causait avec lui, quels aperçus ingénieux, quelles vues profondes, rehaussées par une érudition merveilleuse et une mémoire impeccable ! J'eus l'honneur d'être reçu plusieurs fois chez lui, à ses soirées du dimanche, au secrétariat de l'Institut et je me souviens encore des conversations étonnantes qu'il tenait sur toutes les sciences. On ne se lassait jamais de l'entendre. Sa délicieuse femme, M[me] Berthelot, l'écoutait avec admiration et adoration.

Dans ce laboratoire, se trouvaient de jeunes travailleurs avec qui j'ai eu alors et plus tard, les relations les plus sympathiques : Jules Ogier, excellent chimiste ; un Espagnol rempli de verve et de talent : Calderon, mort assez jeune malheureusement ; Gustave Bouchardat, qui fut président de l'Académie de Médecine ; Sabatier, qui devint professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse, et qui eut pour ses belles découvertes, le prix Nobel de chimie.

Quant aux personnes fréquentant le laboratoire de Marey, je ne peux guère mentionner que mon ami, le Prince Tarchanoff ; il était prince du Caucase et d'une exceptionnelle beauté. Son existence fut très mouvementée, et il mourut assez jeune. Au bout d'un demi-siècle, j'ai eu le plaisir de rendre service à son aimable petite-fille.

Sur les conseils de Gustave Bouchardat, j'avais employé pour doser l'acidité du suc gastrique, un réactif qu'on venait de découvrir en Allemagne, la phénol-phtaléine, et je me mis alors à étudier les conditions de la fermentation du lait, auquel on ajoutait du suc gastrique. Pendant cinquante ans, j'ai poursuivi cette étude de la fermentation lactique, laquelle m'a donné des résultats remarquables sur lesquels je reviendrai plus tard.

Ainsi, ce qui termina mes recherches, ce furent des circonstances très diverses. Le hasard y joua une part notable. Et aussi les conseils qui me furent donnés par les maîtres. Ces conseils, on ne peut les recevoir avec trop de reconnaissance. Les maîtres ou les amis qui m'ont guidé : Würtz, Marey, Berthelot, Claude Bernard, Gustave Bouchardat, Gustave Lennier, ont une grande part à mes recherches. J'espère véhémentement que je me suis rendu digne de leur appui, et le meilleur moyen de leur témoigner ma gratitude, ce fut de donner, moi aussi, à mes amis ou élèves des conseils qui ont pu leur être utiles.

11e Année. - N° 3 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

Administration	41, Rue des Ecoles - PARIS	Rédaction
Aimé ROUZAUD	Téléphone : **Gobelins 30-03**	Docteur Maurice GENTY

Les dissections à Paris sous la Révolution et l'Empire.

Au dix-septième siècle, les étudiants, pour disséquer, allaient voler les cadavres dans les cimetières ou disputer aux archers les corps des suppliciés. Il en fut de même au siècle suivant. Mais, du jour où Desault eut établi un amphithéâtre particulier d'anatomie, les étudiants n'en furent plus réduits à disséquer dans leur chambre ou dans un coin de grenier (1). Bientôt les amphithéâtres privés se multiplièrent et, par leurs installations lamentables, le trafic de cadavres qu'ils nécessitaient, donnèrent lieu à de nombreuses plaintes et à des abus sur lesquels la création d'une direction des travaux anatomiques (2), par la Convention, resta sans effet.

Ces abus continuèrent, malgré l'arrêté du Directoire en l'an VII, les ordonnances de Dubois en 1803; et, ce fut seulement en 1813, que disparurent complètement les amphithéâtres particuliers qui eurent, sur l'enseignement de l'anatomie, une influence assez marquée pour que leur histoire, d'ailleurs curieuse, mérite d'être rapportée.

***

Desault, par son enseignement, donna la première impulsion aux études anatomiques. L'amphithéâtre qu'il avait ouvert, en 1768, était situé rue du Plâtre-St-Jacques (rue Domat actuelle). Bien qu'il occupât tout un cinquième étage, le local devint rapidement trop petit et l'amphithéâtre fut transporté rue des Lavandières (partie de la rue Lagrange) où il fonctionna jusqu'en 1785. Les jeunes anatomistes formés à l'école de Desault, Pelletan, Dubois, Lallemand, Boyer, et, plus tard Bichat, imitèrent son exemple. Ils louaient pour leurs leçons le dernier étage de maisons délabrées, dans la rue des Anglais, des Lavandières, des Deux-Portes, de la Huchette, du Fouare, du Cœur-Volant, etc., et quelquefois dans des rues plus somptueuses et mieux habitées, telles que celles de la Harpe, de Tarane, Pierre-Sarrasin, des Grès, et même jusque sur la place de l'Odéon (1); mais les amphithéâtres qu'on y établit n'y restèrent pas long-



DESAULT.
Gravure d'après un portrait par Cochin

(1) Sous le Consulat, on verra cependant Bichat faire encore des préparations anatomiques dans la pièce qu'il habitait.

(2) Fragonard en fut le directeur, de l'an III à l'an VII; Dumeril, de l'an VII à l'an IX; et Dupuytren, de l'an X à 1812.

(1) D'Arcet et Parent-Duchatelet : De l'influence et de l'assainissement des salles de dissection, ANNALES D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE MÉDECINE LÉGALE, t. V, 1831, p. 243-329.

temps, probablement à cause de la cherté du loyer et des plaintes des voisins.

Ces installations n'occupaient qu'une partie des maisons. Rue de la Huchette, Roux avait deux étages dans une bâtisse dont le rez-de-chaussée était loué par un rôtisseur et restaurateur.

Au 18 de la rue des Carmes, Bichat occupait, pour 425 francs par an, les huit pièces du second étage, tout le reste de la maison étant habité par divers particuliers qui avaient droit au grand escalier, celui de gauche étant réservé au passage des cadavres !

De nombreux élèves fréquentaient ces cours payants ; Desault en eut jusqu'à 200 et Bichat, quand il eut adjoint aux démonstrations d'anatomie des expériences de physiologie, compta souvent plus de trois cents élèves inscrits pour ses leçons.

On imagine l'atmosphère de ces salles étroites, mal éclairées, où il y avait toujours trente ou quarante sujets dont la mort remontait à quinze jours ou trois semaines. Aucun procédé de conservation, tout l'art « des administrations anatomiques » se bornant à des injections suivant la méthode de Ruysch modifiée par Desault (1).

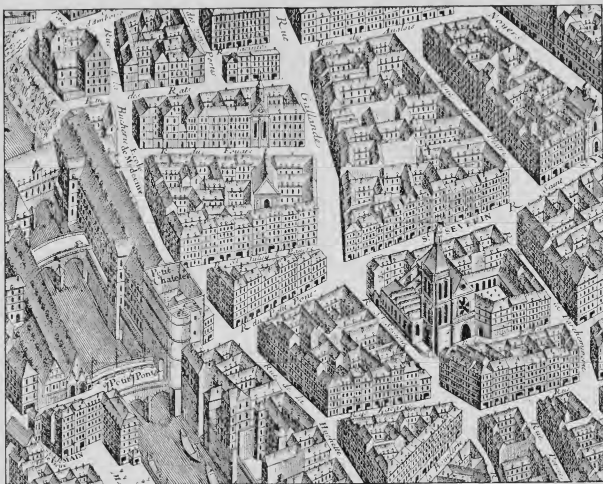
Les débris des cadavres disséqués étaient jetés à la rue ou conservés dans quelque recoin. Parent-Duchatelet raconte que, dans l'amphithéâtre dirigé par Roux, ces débris restaient des semaines entassés dans une cour de trois ou quatre mètres de largeur, sur laquelle prenaient jour les gardes-manger du rôtisseur et du restaurateur voisins qui, pendant dix ans que fonctionna cet amphithéâtre, ne firent jamais la moindre réclamation.

Dubois fut le premier à brûler les débris de cadavres ; le foyer destiné à cette incinération ne s'éteignait pas depuis la fin de l'automne jusqu'au printemps, et n'était alimenté et entretenu qu'avec les seuls débris ; et Parent-Duchatelet a raconté tenir, d'un témoin oculaire et de Pelletan lui-même, que « le garçon de cet amphithéâtre qui y demeurait, faisait bouillir sa marmite devant ce foyer ; ce qui n'empêchait pas le bouillon et la viande d'être d'aussi bonne qualité et d'aussi bonne garde que partout ailleurs ! »

Desault et plus tard Pelletan, Bichat et Ribes imitèrent l'exemple de Dubois ; mais les garçons d'amphithéâtre de Pelletan, pour ne pas diminuer l'activité du foyer, se débarrassaient à l'insu de leur maître, de tous les intestins, en les jetant dans la rivière au-dessus de l'Hôtel-Dieu. Si cette incinération avait l'avantage d'assainir les amphithéâtres, en empêchant les débris d'y séjourner, elle avait aussi l'inconvénient de répandre une fumée et une odeur qui infestaient tout le quartier. Les amphithéâtres de Desault et de Pelletan donnèrent lieu, de la part des habitants de la place Maubert, à des réclamations dont les rapports de police fournissent maint écho.

Cependant, si l'on en croit d'Arcet et Parent-Duchatelet qui s'étaient livrés à une minutieuse enquête auprès de Lallemand, Dubois, Boyer, Ribes, Roux, Dupuytren, Duméril, etc., ni le personnel qui logeait souvent dans les amphithéâtres, ni les étudiants qui y passaient quatre ou cinq heures par jour, ni les habitants qui subissaient ces émanations infectes, n'eurent jamais à pâtir d'un état de choses où les lois de l'hygiène étaient si délibérément outragées. On admettait, non sans raison d'ailleurs, que la fréquentation de l'hôpital était beaucoup plus dangereuse que celle des salles de dissections ; et Desault se plaisait à mettre en opposition, dans ses leçons cliniques, l'influence des amphithéâtres et celle des hôpitaux encombrés. Il regardait cette dernière comme très active, tandis que l'autre lui paraissait nulle ; il établissait, dit Lallemand, un parallèle entre les jeunes gens qui, en débutant, ne fréquentent que les hôpitaux, et ceux qui ne suivent que les amphithéâtres, et il assurait avoir vu constamment les maladies épargner ces derniers, tandis qu'elles sévissaient sur les autres ; il répétait souvent cet axiôme populaire : *morte la bête, mort le venin;* et il pensait qu'il fal-

(1) S'inspirant de Monro, qui conseillait de plonger les cadavres dans l'eau chaude et de les masser pour faire sortir le sang des artères, Desault avait imaginé une caisse qui permettait de réaliser cette double opération. Le mémoire qu'il rédigea sur cette question pour l'Académie royale de Chirurgie, avec dessin explicatif, n'eut jamais les honneurs de l'impression. Signalé par les biographes de Desault comme le seul qu'il ait jamais écrit, et considéré comme disparu, ce mémoire existe dans les archives de l'Académie royale de Chirurgie (Bibliothèque de l'Académie de Médecine).



Quartier où se trouvaient la plupart des amphithéâtres d'anatomie.
(D'après le plan Turgot).

lait attribuer aux privations et à la mauvaise nourriture, la majeure partie des maladies contractées par les jeunes chirurgiens.

Si les étudiants d'alors ne semblent point avoir trop souffert pour leur santé générale des conditions lamentables auxquelles ils étaient réduits pour apprendre l'anatomie, ils n'en payaient pas moins un lourd tribut aux infections contractées accidentellement. Les piqûres anatomiques étaient aussi fréquentes que graves. Corvisart, Chambon, Bichat faillirent en mourir et il est permis de croire que leur guérison fut plus due à la résistance de leur organisme, qu'aux cautérisations à l'huile de vitriol qui étaient alors le remède généralement employé.

***

Tenon, en 1785, dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences, avait dénoncé la pénurie de cadavres comme un des principaux obstacles s'opposant aux progrès de l'anatomie. Et dans un second mémoire, resté manuscrit, il s'était attaché à démontrer les inconvénients qu'entraînaient les exhumations auxquelles les anatomistes avaient habituellement recours (1).

A la Faculté étaient réservés les corps des suppliciés; les hôpitaux, l'Hôtel-Dieu, la Charité utilisaient leurs cadavres pour l'instruction de leurs chirurgiens et de leurs gagnants-maîtrises. Mais tous ceux qui, comme du Verney ou Hunault, avaient une « école particulière » en étaient réduits à prendre des corps dans les cimetières et ces exhumations ne firent

(1) Fosseyeux (Marcel). Le prix des cadavres à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles, ÆSCULAPE, février 1913.

qu'augmenter avec l'apparition des amphithéâtres privés.

Parmi les professeurs, les uns avaient des pourvoyeurs, auxquels ils donnaient une somme par cadavre, les autres allaient eux-mêmes choisir et enlever dans les cimetières les sujets nécessaires à leurs leçons.

Les expéditions avaient lieu à la tombée de la nuit ou sur le matin et dans les cimetières où un accès facile permettait d'opérer rapidement : le plus souvent dans celui de Sainte-Catherine et quelquefois à Saint-Eustache — aux Percherons ou rue Royale. On partait dans une carriole couverte, avec toutes sortes de précautions pour ne pas faire retentir le pavé criard. Arrivée au mur du cimetière, la voiture servait à faire l'escalade et à rejoindre le fossoyeur compère. A la lumière de la lanterne sourde on descendait dans la fosse des sépultures communes recouverte seulement par quelques planches et, quand on avait trouvé le nombre de sujets nécessaires pour fournir l'amphithéâtre pendant huit jours, on les passait par-dessus la muraille et la carriole reprenait le chemin de la rue des Grès ou des Trois-Portes.

A défaut de carriole, on avait recours aux fiacres dont les cochers, attirés par la promesse d'honnêtes pourboires, se montraient les meilleurs auxiliaires de ce genre d'exhumations.

Pour dérouter la police, tous les stratagèmes étaient mis en œuvre. Antoine Dubois utilisait les filles publiques ; il les postait dans quelques rues du voisinage ; par le tapage et le désordre qu'elles excitaient, elles attiraient à elles tous ceux qui se trouvaient aux environs du cimetière et les anatomistes pouvaient opérer en toute tranquillité.

En réalité la police ne s'opposait guère aux exhumations et, quand il lui arrivait de prendre en flagrant délit quelque voleur de cadavre, l'affaire se terminait par de simples remontrances. Le 29 décembre 1791, à 3 heures du matin, Dubois fut arrêté par une patrouille du poste de la place Maubert, avec un fiacre qui contenait « 4 cadavres et un petit ». Après interrogatoire, Mehée de la Touche, chirurgien de la section de Sainte-Geneviève, fut désigné pour examiner le chargement. Sur conclusion que les gens étaient « morts naturellement et devaient être abandonnés aux élèves en chirurgie pour leur utilité », le commissaire de police permit « pour cette fois et sans en tirer de conséquence pour la suite » de déposer les cadavres dans l'amphithéâtre de Dubois (1).

L'aventure de Bichat, quoique bien postérieure, se termina à peu près de la même façon. Arrêté, le 4 frimaire an VI (24 novembre 1797), dans le cimetière de la cy-devant rue Royale, alors qu'il enlevait des cadavres, il fut, avec ses acolytes, renvoyé devant le juge de paix de l'Indivisibilité et mis en liberté, sous promesse de se représenter à la première réquisition. Et l'affaire n'eut pas d'autre suite.

***

Il semble bien que l'opinion publique ne se soit jamais beaucoup indignée de ces violations de sépultures. Elle les acceptait comme inévitables et la Révolution, en réduisant les inhumations à une simple opération de voirie, ne fit qu'augmenter cette indifférence. La presse d'ailleurs défendait les causes de l'anatomie :

« Les anatomistes sont obligés de dérober les cadavres ; ils deviennent plus chers, et ceux qui en auraient le plus besoin ont le plus de difficulté à s'en procurer. Retarder les progrès de l'anatomie, c'est nuire au bien public. A qui importe-t-il qu'un corps soit réellement enterré ? »

Si cet appel de Lalande (1) n'eut pas pour effet, comme il le souhaitait, de décider chaque citoyen à donner son corps à l'anatomie, il n'en contribua pas moins à faire accepter, par l'opinion, des pratiques qui ne commencèrent à inquiéter l'autorité que lorsque le scandale fut devenu trop apparent.

La création de l'Ecole de Santé (frimaire an III) en attirant à Paris un nombre d'élèves bien supérieur à celui qui y avait existé jusqu'alors, donna l'idée à beau-

(1) Dupic. Antoine Dubois, Thése de Paris, 1907-1908.

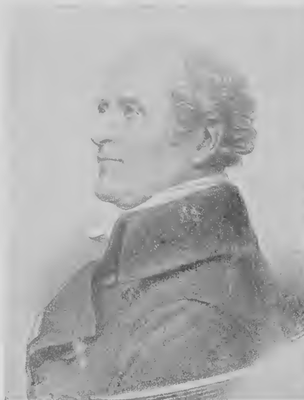
(1) Aulard : Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire, t. IV, p. 468, et Trenel : Bichat voleur de cadavres, BUL. DE LA SOC. FRANÇ. D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE, t. XXVI, 1932, p. 97-106.

(1) RÉIMPRESSION DU MONITEUR, 23 mai 1791.

coup de jeunes professeurs d'ouvrir des salles d'anatomie. L'institution, la même année, d'une direction des recherches anatomiques et l'organisation, en l'an V, d'une Ecole pratique de dissection (1), ne diminuèrent point le nombre des amphithéâtres privés qui continuèrent à fonctionner sous le régime de la plus complète liberté.

Le Directoire, cependant, tenta d'apporter un remède aux abus qui lui étaient signalés.

Le 19 ventose an VI, on voit le ministre de l'Intérieur demander l'avis de l'Ecole « sur les mesures à adopter pour prévenir l'enlèvement nocturne des cadavres dans les cimetières, et cependant assurer les moyens de s'en procurer pour l'enseignement (2).



ANTOINE DUBOIS.

Une commission composée de Chaussier, Fourcroy, Thouret et Leclerc fut nommée pour étudier la réponse à faire au ministre. Après avoir rappelé que les élèves jetaient les débris de cadavres dans la rue ou dans la Seine, pour ne point payer 40 et 50 francs des hommes qui se contentaient autrefois d'un salaire modique pour enlever ces débris, elle proposa diverses mesures propres à remédier aux abus signalés : Seuls pourraient enseigner les médecins légalement reçus ou chargés d'un service d'hôpital. Aucune salle de dissection ne serait ouverte sans autorisation de la police qui aurait droit d'inspection sur toutes celles existantes. Enfin, les corps devraient d'abord être distribués à l'Ecole et ensuite aux professeurs particuliers, à charge par eux de faire porter les débris dans les cimetières.

Ce rapport eut pour premier résultat un arrêté qui, daté du 3 vendémiaire an VII, consacra plusieurs des dispositions proposées par l'Ecole pour la police des dissections. Mais il fallait établir un règlement. Thouret fut chargé de le rédiger. Son rapport est intéressant à plus d'un titre. Le directeur de l'Ecole commence par montrer l'importance des études anatomiques : « loin de mettre des limites au zèle de ceux qui s'y dévouent, dit-il, il convient de leur accorder toute espèce d'encouragement.»

Et, comme il faut à peu près 4 cadavres pour 8 élèves et que les hospices ne peuvent les fournir, « c'est, dit Thouret, dans les lieux des sépultures communes qu'il est indispensable de les chercher. A cet égard nous observons que cette mesure (appréciée en écartant tout préjugé et si les précautions convenables sont prises pour lui assurer le secret), ne diffère en aucune manière de celle qui consiste à extraire des corps des hospices. Cependant, comme en toute circonstance, l'opinion publique doit être ménagée, on peut proposer de ne l'admettre que comme supplément à la première et pour n'être employée qu'à son défaut. »

Après avoir indiqué où devaient être pris les corps destinés à l'anatomie, Thouret donnait la liste des amphithéâtres à pourvoir. Ainsi l'on sait qu'ils étaient alors au nombre de quinze, « quatre pour l'Instruction publique : Ecole de Santé, Muséum d'histoire naturelle, Collège de France et Ecole de peinture. Deux au grand hospice d'humanité et à l'hospice de l'Unité. Et 9 autres tenus par des professeurs de l'Ecole :

(1) En l'an III, Clavareau, architecte en chef de la Charité, avait prévu, dans les travaux à faire à l'hôpital, l'installation d'un amphithéâtre où « les tables devaient être construites de manière à recevoir et laisser l'issue aux humeurs et au sang des ouvertures » et où l'eau serait amenée « pour la propreté et les macérations ». (Tuetey, L'assistance publique sous la Révolution, t. 3, p. 614).

(2) Délibérations de l'Ecole de Santé, ans VI, VII et VIII.

Lallemand, Dubois et Thillaye; deux par des prosecteurs, Ribes et Dufay; un par Salmade, prosecteur de Portal au Muséum et au Collège de France; un par I delot, docteur en médecine; et enfin deux par Bichat et Larbaud, chirurgiens internes au grand hospice d'humanité ».

Ce ne fut qu'en vendémiaire an VIII que le règlement proposé par Thouret fut mis à exécution. Mais dès l'an VII, le Bureau de salubrité avait tenté de faire appliquer l'arrêté du Directoire; on le voit cette année-là donner des autorisations pour les cadavres à délivrer par le cimetière Catherine; en nivose, Bichat obtient 4 sujets pour une décade; en pluviose, 46 cadavres sont pris dans ce même cimetière et attribués à 12 professeurs (1). Et le bureau intervient aussi pour s'assurer de la fermeture des amphithéâtres pendant l'été.

Ce premier essai de règlementation ne fut pas sans amener des réclamations et ne supprima point les abus.

Lorsqu'eut été institué le conseil de salubrité, en 1803, une nouvelle ordonnance de police, datée du 24 vendémiaire an XII (17 octobre 1803), compléta les dispositions édictées sous le Directoire. Aucun amphithéâtre ne pouvait être ouvert sans enquête sur le *commodo* et *l'incommodo* du local désigné; tous les jours, des fumigations guitoniènes devaient être faites dans les salles; enfin les cadavres devaient être apportés aux amphithéâtres « dans des voitures couvertes et avec la décence convenable ».

Aux dispositions de cette ordonnance, on ajouta, plus tard, la condition de tenir toutes les croisées constamment voilées pour ôter aux voisins la vue des cadavres et pour éloigner les curieux, composés surtout de femmes et de jeunes filles, si l'on en croit les rapports de police.

Quelques jours après la publication de son ordonnance, le préfet Dubois désirant s'entourer d'avis autorisés, nomma une commission où figuraient Chaussier et Touret, et qui proposa comme complément des mesures déjà prises :

(1) Aulard, loc. cit., t. V, p. 290, 346, 82.

1° D'exiger que les débris fussent enlevés tous les jours des amphithéâtres.

2° D'établir un inspecteur qui aurait la responsabilité et la police de tous les amphithéâtres.

3° D'empêcher d'y faire des macérations et d'exiger une permission spéciale pour les pratiquer.

4° Enfin, elle démontra que le meilleur moyen de remédier aux inconvénients que présentaient les amphithéâtres particuliers, était de les supprimer tous, et de centraliser les dissections sur le même point; à cet effet, Thouret proposait le bâtiment des Cordeliers.

Le préfet ne jugea pas convenable de créer la place d'inspecteur que demandait la commission; mais pour faire exécuter les mesures qu'elle avait édictées, il convoqua chez lui, le 20 brumaire (17 novembre) tous ceux qui, cette année, avaient obtenu des permissions pour ouvrir des amphithéâtres; il leur fit signer l'engagement de faire enlever tous les jours les débris de leurs établissements. Tous promirent, présentèrent un garçon chargé de ce soin; et les débris continuèrent à n'être apportés dans les cimetières que tous les dix ou douze jours.

En réalité, malgré les ordonnances de police, les amphithéâtres ne cessaient d'être, à cette époque, un sujet de tourment et de sollicitude pour l'administration. Elle exerçait sur eux une surveillance attentive, elle donnait des ordres pour s'assurer qu'il n'y en avait pas de cachés, mais toujours inutilement. Souvent après une enquête, elle refusait l'autorisation demandée, parce que les locaux n'étaient pas convenables, et l'intervention de puissants personnages la mettaient dans la nécessité de l'accorder. Plusieurs de ces amphithéâtres n'avaient ni cours, ni puits, ni écoulement pour les eaux ; quelques-uns étaient établis dans des maisons en ruines, dont les escaliers se trouvaient tellement dégradés, qu'au dire des inspecteurs, ils compromettaient la vie de ceux qui les fréquentaient.

Les fenêtres étaient toujours ouvertes; on déchargeait dans la rue et quelquefois même en plein jour, la charrette qui avait apporté les cadavres, et on y replaçait de la même manière les débris putréfiés;

le plus ordinairement, cette charrette restait toute la journée dans la rue, à la porte de l'amphithéâtre. Et quand les inspecteurs se présentaient, ils étaient accueillis insolemment par des valets qui, dit un rapport, « ne respectaient pas plus les vivants que les morts. »

Devant les plaintes des habitants, une nouvelle commission fut nommée le 23 octobre 1806. Le rapporteur, Dupuytren, proposa pour mettre fin aux inconvénients des amphithéâtres privés, de les concentrer tous dans un établissement public. Un directeur de collège offrit même à l'administration de les réunir tous dans les bâtiments des Bernardins et de se charger de l'installation nécessaire, sous la condition que pendant trente ans il aurait « la jouissance exclusive de toutes les dissections ». Mais sa proposition, dans laquelle on ne voulut voir qu'une concession de privilège, n'eut pas de suite et l'administration songea dès lors à établir un local pour l'amphithéâtre central réclamé par la Faculté.



Bâtiments où Bichat avait installé son amphithéâtre, dans l'ancienne Commanderie de Saint-Jean-de-Latran.

Après de multiples projets, où furent envisagés l'utilisation de l'abbaye de Saint-Victor, le local des Bernardins, on finit par s'arrêter à la construction d'un bâtiment sur le terrain des Jacobins, près de la place Saint-Michel. Un plan fut établi par Thouret et Dupuytren; il était grandiose et échoua devant le devis de l'architecte : 884.534 francs ! quelque chose comme sept ou huit millions aujourd'hui !

Et les amphithéâtres d'anatomie restèrent ce qu'ils avaient été, continuant à être l'objet de réclamations de la part de leurs voisins.

Le décret du 15 juin 1810, relatif aux établissements insalubres, renforça cependant la surveillance exercée sur les salles de dissection, surveillance devenue d'autant plus nécessaire que par suite de la suppression des cimetières dans l'intérieur de Paris, la pénurie des cadavres commençait à se faire sentir et qu'il fallait aller les chercher à Bicêtre ou au dépôt de mendicité de Saint-Denis. Et le conseil de salubrité crut l'occasion venue de proposer de nouveau la suppression des amphithéâtres privés.

Cette proposition eut pour effet la création par l'administration des hôpitaux d'un amphithéâtre à la Pitié. Mais les abus n'en continuèrent pas moins. Les garçons avaient trouvé une utilisation productive de la graisse qu'ils brûlaient autrefois dans les poêles et la vendaient, sous le nom de graisse de chien ou de cheval, à raison de dix-sept sols la livre, pour graisser les roues des charrettes. En 1810, on en saisit deux mille litres chez un garçon de l'école et quatre cents kilogs chez un autre.

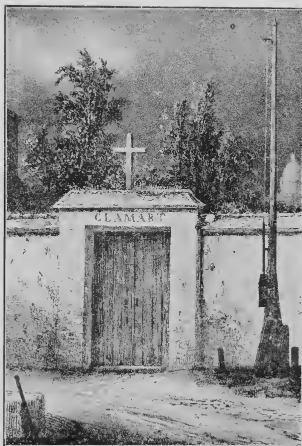
Et Parent-Duchatelet affirme que ce fut cette graisse, solidifiée par un mélange de suif qui, vendue aux épiciers, servit à l'illumination de la Faculté de Méde-

cine et du Luxembourg, lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise !

En 1812, le préfet de la Seine posa à nouveau la question des avantages et des inconvénients de la centralisation. La réponse de la commission fut unanime : supprimer tous les amphithéâtres particuliers, y compris ceux des hôpitaux et faire des pavillons de la Faculté le point central des dissections. Le rapport prévoyait même, pour multiplier le nombre des cadavres nécessaires — 1.400 par hiver — d'interdire aux élèves des hôpitaux l'ouverture des corps et d'en confier le soin aux prosecteurs qui devraient s'engager à faire une description fidèle des lésions organiques observées par eux et à les transmettre aux médecins des hôpitaux.

Cette singulière proposition n'eût pas de suite ; mais, le 9 octobre, Pasquier enjoignait aux commissaires de police « dans l'intérêt de la salubrité » à ne plus accorder de nouvelles autorisations pour les dissections. Et le 15 octobre 1813, paraissait l'arrêté qui, en interdisant les exhumations de cadavres et les dissections ailleurs que dans les bâtiments de la Faculté et de la Pitié, consacrait la disparition définitive des amphithéâtres particuliers.

MAURICE GENTY.



Entrée du cimetière Clamart en 1802.

[illegible]GNE (OISE)

11e Année. - No 4 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

Administration	41, Rue des Ecoles - PARIS	Rédaction
Aimé ROUZAUD	Téléphone : **Odéon 30-03**	Docteur Maurice GENTY

Les jetons et leurs usages

Le mot latin « calculus » signifie, à proprement parler, caillou, petite pierre; il est facile de comprendre maintenant comment ce nom, donné d'abord aux jetons qui ont remplacé les cailloux, a fini par désigner les opérations mêmes, au lieu des objets que l'on y employait.

Les méreaux dérivent de la tessère. On les distribuait aux offices et ils portaient à l'avers le portrait du saint sous lequel était placée l'église et au revers les armes, soit de l'évêque, du chapitre, de la ville,





Michel de la VIGNE
Décanat de 1642-1644

accompagnées souvent d'un chiffre indiquant leur valeur.

Quant au mot « jeton », il vient évidemment du verbe « jeter ». Dans les administrations, à la Chambre des comptes, par exemple, chaque conseiller et auditeur, muni d'une bourse de jetons, suivait attentivement la lecture qui était faite, et exprimait les chiffres en jetant devant lui, dans un ordre convenu, les pièces que contenait une bourse spéciale; ensuite il « déjetait », c'est-à-dire qu'il faisait l'addition.

Les jetons étaient d'un usage courant à la Chambre des Comptes. Quand, par exemple, un conseiller présentait un rapport sur la comptabilité, il était toujours assisté d'un auditeur dont le rôle consistait, chaque fois que les chiffres étaient énoncés par le rapporteur, à les marquer par des jetons. Or, cette fonction de l'auditeur qui, comme son nom l'indique, servait à écouter avec la plus grande attention, a donné naissance à ce proverbe : « Pour bien compter il faut bien entendre et peu parler. »

Primitivement les jetons n'étaient accordés qu'aux seuls fonctionnaires chargés du maniement ou de la vérification des fonds publics. Mais plus tard on en donna, à titre d'étrennes, aux princes et aux grands dignitaires de la couronne. Quelquefois on en accordait à titre de supplément de traitement; d'autres fois à titre de salaire comme la bourse attribuée généralement à l'inventeur de « la devise du jeton », ou comme celle de 100 jetons d'argent donnée par les échevins de Paris à l'abbé Renaudot « à cause de la Gazette qu'il a fournie aux officiers du bureau de la Ville ».

Au XVIe siècle, le Roi prit l'habitude de distribuer,





Guy PATIN
Décanat de 1650-1652

au jour de l'an, à ses officiers, tant pour leur usage personnel qu'à titre de gratification, des jetons d'argent et même d'or, contenus dans des bourses de velours brodés. Ces jetons devenaient donc de véritables cadeaux, dont le caractère était dissimulé sous une forme artistique.

Les grandes administrations de l'Etat, les assemblées du clergé, les corporations, les sociétés suivirent l'exemple royal et peu à peu, les jetons, primitivement destinés à compter, devinrent soit une véritable rémunération, lorsqu'ils étaient distribués en bourses, soit des jetons de présence ayant une valeur de contrôle.

Les particuliers qui n'avaient aucune charge, en conférant le droit à des jetons, en firent frapper à leurs armes et à leurs devises et ces jetons de particuliers, rares au moyen âge, deviennent de plus en plus nombreux à partir de la fin du XVIe siècle.

Au XVIIIe siècle l'usage s'établit de s'en servir pour le jeu, pour dons de mariage, etc.

Avant de parler des jetons médicaux, nous allons expliquer brièvement au lecteur la façon dont on comptait avec les jetons.

Le calculateur était muni d'une tablette nommée comptoir, divisée dans sa hauteur par des lignes horizontales. La zone supérieure était affectée aux milliers, la seconde aux centaines, la troisième aux dizaines, la quatrième aux unités, soit la livre; la cinquième et la sixième aux fractions, le sou et le denier.





Jean-Baptiste MOREAU
Décanat de 1672-1674

On voulait, par exemple, additionner les produits d'une journée; à chaque somme que l'on appelait, on plaçait sur les diverses zones les jetons nécessaires pour établir cette somme. Supposons un chiffre de 46 livres, 3 sols, 2 deniers; on « jetait » quatre pièces sur la zone des dizaines, six sur celle des deniers; on procédait de même pour les autres recettes. Lorsqu'on avait terminé son appel, le comptoir se trouvait chargé de jetons représentant, si l'on veut, 60 l. 47 s. 14 d., ce qui n'était pas une somme régulièrement exprimée. Il fallait « déjeter » : on faisait cette opération en commençant par la rangée inférieure du comptoir affectée aux nombres les plus faibles. Les quatorze deniers équivalent à un sou et deux deniers, on enlevait douze jetons et l'on en reportait un sur la ligne des sous, qui se trouvaient ainsi élevés à quarante-huit. Ce chiffre représentant deux livres et huit sous, on ôtait quarante jetons et l'on en plaçait deux sur la ligne des livres; le total se trouvait ainsi arrêté, d'une manière normale, à 62 l. 8 s. 2 d.

La soustraction se faisait d'après les mêmes principes, on jetait les pièces indiquant le nombre principal; on levait ensuite la quantité représentant la somme à soustraire et le résultat était donné par les jetons restant sur le comptoir.

La multiplication était plus simple encore; il suffisait après avoir posé le multiplicande, de l'augmenter dans la proportion indiquée par le multiplicateur.

La division offrait quelque complication lorsque, le dividende n'était pas multiple exact du diviseur, il fallait le convertir en somme de l'ordre inférieur, fait qui se présentait également dans la soustraction; mais l'opération était toujours très facile.

Avant de penser à la création de jetons, les grandes administrations royales se servaient d'un sceau pour authentiquer leurs actes ou délivrer les brevets. Du sceau on passa aux cachets et aux jetons pour en arriver, aux XIXe et XXe siècles à l'usage du timbre sec et du tampon à encre.





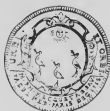
François VERNAGE
Décanat de 1702-1704

Peu après la fondation de l'Université de Paris, l'art de guérir se divisa en deux branches, la médecine, qui fut agrégée de l'Université, et la chirurgie qui en fut exclue.

La Faculté de médecine, qui se constitua vers le milieu du XIIIe siècle, n'avait pas encore de sceau particulier avant 1274. La Faculté de droit s'en étant donné un en 1271, voulant, dit l'acte original, se donner ce caractère constitutif de compagnie, à l'exemple des nations des maîtres-ès-arts, qui ont leurs sceaux et qui s'en servent sans que personne y trouve à redire. Le droit de sceau étant alors un droit honorifique très recherché, le chancelier de l'église de Paris mit opposition à cette innovation, comme cela était arrivé cinquante ans avant pour le sceau commun de l'Université. Il prétendit qu'une pareille nouveauté ne pouvait s'établir qu'avec la permission du pape, et il refusa de donner la licence aux bacheliers qu'on lui présentait. Néanmoins, il se radoucit après quelque temps, et il fut convenu entre les parties, que le nouveau sceau serait mis en séquestre pendant un an, et que si dans le cours de l'année le pape gardait le silence, et n'en interdisait point l'usage, la querelle serait cencée décidée en faveur de la Faculté. L'accord fut exécuté de bonne foi; à la fin de l'année, le Saint-Père n'ayant rien prononcé sur l'objet de la contestation, la Faculté de droit retira son sceau, et depuis elle en fit usage jusqu'en 1789. En 1274, la Faculté de médecine imita

celle de droit et eut son sceau particulier en argent dont les statuts lui furent octroyés en 1311, par Philippe-le-Bel.

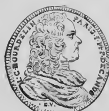
+ S.... MAGISTRORUM-FACULTATIS-MEDICINE. PARISIENSIS Une femme assise, couronnée, sans doute la Santé, tenant de la main gauche un livre ouvert, et de




Philippe HECQUET
Décanat de 1712-1714

la droite un bouquet de plantes médicinales; à droite et à gauche, des étudiants assis.

Ce sceau, gravé sous le décanat de Jean de Roset, était renfermé dans un coffre à 4 serrures, dont les clefs étaient remises à quatre docteurs différents. Il est




Louis-Claude BOURDELIN
Décanat de 1736-1738

connu par un document de 1398, conservé aux Archives nationales.

L'Université de Paris, relevant de l'autorité ecclésiastique, ordonna la fabrication de méreaux, mais au XIIIe siècle, la médecine se rendra indépendante et formera une Faculté distincte avec son doyen, ses statuts et ses registres de délibérations.

Les méreaux subsistèrent donc de 1398 à 1636. Philippe Hardouin de Saint-Jacques remplaça ces pièces en étain fondu, par des jetons en argent ou en cuivre frappés au balancier.

La Faculté de Médecine donna à des gens pauvres et illettrés le droit de panser plaies et bosses, ce qui amena deux catégories de chirurgiens : ceux qui faisaient les grandes opérations et ceux qui faisaient les petites. Dans cette catégorie rentraient les barbiers, qui, malgré leur origine, devinrent bientôt célèbres.

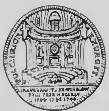
Le 31 août 1758, Louis XV accorda aux chirurgiens du royaume le titre de notables. Ce titre releva la profession et des écoles furent créées à Paris, Montpellier, Toulon et Rouen.

Louis XVI, par lettre patente du 6 juillet 1775, créa le collège royal de chirurgie de Lyon.




Philippe HECQUET
Décanat de 1712-1714

Comme toutes les grandes administrations de l'Etat sous l'ancien régime, la Faculté de médecine de Paris eut ses jetons. Frappés au nom de ses doyens, ces jetons, d'une grande valeur artistique et d'une aussi grande importance documentaire sont, pour la plupart,


Guillaume de l'EPINE
Décanat de 1744-1746

arrivés jusqu'à nous. Leurs portraits, leurs armes, leurs allégories, leurs inscriptions, après avoir défrayé la curiosité des érudits des trois derniers siècles, ont ouvert aux curieux de plus en plus nombreux de notre époque, un champ d'une fécondité des plus engageantes.

Ces jetons ont remplacé, à la Faculté de Médecine de Paris, à partir de 1636, les méreaux qui étaient en usage dans cette Compagnie depuis 1398. Les méreaux existaient de longue date, et étaient surtout la monnaie courante des hommes d'Eglise. La Faculté qui était essentiellement religieuse, puisqu'elle avait le Pape pour chef suprême et qu'elle observait scrupuleusement les rites et les coutumes prescrites par l'Eglise, avait les siens et elle s'en servait comme moyen de contrôle.

Tous les premiers samedis de chaque mois, les docteurs assemblés après la messe représentaient au doyen

leurs méreaux et en recevaient la valeur en monnaie courante. Les amendes étaient réparties sur les présents et c'est ce qu'on appelait réfusion. Les Professeurs étaient toujours réputés présents et participaient à la réfusion.

Les jetons frappés au balancier, ne dataient que du décanat de Philippe Hardouin de Saint-Jacques. Depuis leur adoption, les jetons décanaux servirent à plusieurs usages qui sont énumérés dans « Les Rites, Usages et Louables habitudes de la Faculté de Médecine de Paris » et des comptes produits par les « Commentaires ». A savoir : 1° *D'honoraires de présence aux cérémonies sacrées et aux Obïts.*





Jean-Charles DESESSARTZ
Décanat de 1776-1779




Thomas LE VACHER DE LA FEUTRIE
Décanat de 1779-1780

Le § des Rites et Usages, complété par le § 32, prévoit pour les Docteurs régents l'obligation d'assister à plusieurs cérémonies religieuses, notamment à la messe de Saint-Luc, patron des médecins orthodoxes. Il est dit au-delà : « On célèbrera aussi à la chapelle des Ecoles, une messe pour l'âme de tous les docteurs décédés, à savoir : le samedi qui suit le jour où la mort est connue du doyen... Pour éviter que l'assemblée soit trop peu nombreuse, trois docteurs anciens et trois jeunes sont désignés d'après l'ordre du catalogue pour y assister et chacun reçoit, pour sa présence, un jeton d'argent pris sur les fonds de la Faculté. Les jetons destinés aux absents sont attribués aux plus anciens docteurs présents des deux ordres. »

Et le § 38 ajoute : ...Pour les obsèques, douze docteurs sont désignés de service, six des anciens et six des jeunes, d'après l'ordre du catalogue, et chacun reçoit un jeton d'argent sur les fonds de la Faculté.

2° *D'honoraires de présence aux assemblées dites « prima meusis ».*

Le § 3 des Rites et Usages, dit : ...Il fut arrêté que le premier jour de chaque mois ou le lendemain, si le premier tombait un jour de fête, se tiendrait une assemblée à dix heures et demie du matin, dans laquelle on discuterait des maladies régnantes, et de tous les objets intéressant la Faculté, surtout de ceux qui touchent à sa dignité... Pour éviter que l'assemblée ne soit pas en nombre, la présence sera obligée à chaque séance pour douze docteurs, six des anciens, et six des jeunes, désignés chaque mois d'après l'ordre du catalogue, et convoqués par les appariteurs ; chacun d'eux recevra un jeton d'argent ; le doyen et l'ancien en recevront deux ; la distribution sera faite à la fin de la séance. Les docteurs ne peuvent se faire suppléer. Les autres docteurs peuvent assister s'il leur convient, à la séance, mais ils ne recevront pas d'honoraires.

3° *D'honoraires pour les consultations gratuites aux pauvres.*

Aux termes de l'article 2 des statuts de la Faculté, tous les samedis, six docteurs, trois du premier ordre et autant du second, avertis auparavant par les appariteurs, devaient se rendre, après la messe, avec le doyen, dans les hautes salles pour y écouter avec bienveillance les pauvres malades et donner charitablement des conseils avec l'aide des bacheliers initiés aussi à la pratique de la médecine. Il fut décidé, le 26 juin et le 7 août 1779, que les Docteurs régents verseraient quatre livres par an au trésor de la Faculté pour qu'un jeton d'argent put être distribué, à titre d'encouragement et d'honoraires, aux docteurs diligents, s'acquittant régulièrement de leurs obligations, et que les défaillants seraient mis à l'amende.

4° *D'honoraires pour l'assistance aux examens et aux concours.*

Le concours de fin d'année des bacheliers de 1780 vaut à chacun des quatre examinateurs 30 et au doyen 60 jetons d'argent, quand les douze juges des mémoires de prix se voient attribuer, eux, 7 jetons chacun, et le doyen 14.

5° *D'honoraires de présence aux processions du Recteur de l'Université « pro rectorem amplitissimum rit procedentem comitantibus. »*

Le doyen, dit le § 41 des Rites et Usages, assiste,

avec tous les docteurs qui le désirent, aux supplications ordinaires et extraordinaires de l'académie dans la salle du chapitre des Mathurins... Six docteurs, trois anciens et trois jeunes, désignés d'après l'ordre du catalogue, doivent se rendre à la convocation et ils reçoivent chacun un jeton d'argent.

6° *D'honoraires pour participation aux cérémonies publiques extraordinaires auxquelles, honoris causa, était conviée la Faculté.*





Etienne POURFOUR DU PETIT
Décanat de 1782-1784

C'est ainsi que, pour ne pas sortir de la période 1777-1786, correspondant aux Commentaires imprimés par Varnier-Steinheil, on trouve l'acquit de :

37 jetons pour le service funèbre de la reine de Hongrie, le 11 juin 1781 ; 40 jetons pour l'assistance à l'oraison funèbre prononcée à la Sorbonne le soir du même jour ; 38 jetons pour le service religieux ordonné par l'Université à Saint-Sulpice, le 27 octobre 1771, pour la naissance du Dauphin ; 64 jetons pour le service d'actions de grâce, ordonné par la Faculté pour le même événement, le 10 novembre 1781 ; 29 jetons pour la procession de l'Université à Saint-André, le 11 avril 1785, en actions de grâces pour la naissance du duc de Normandie (Louis XVII, mort au Temple).

7° *D'honoraires pour l'assistance à la reddition des comptes des doyens.*

Pour l'examen des comptes, aux termes du § 4 des Rites et Usages, quatre des docteurs présents choisis par le doyen pour faire les calculs reçoivent, suivant l'usage antique, des jetons de bronze.

8° *De témoignage de reconnaissance vis-à-vis des avocats et autres personnages chargés de défendre les intérêts de la Faculté dans les procès intentés ou subis.*

Il n'y avait pas de tarifs fixes pour la rémunération des agents d'affaires et protecteurs de tout ordre de la Faculté. Etait seul courant l'usage de reconnaître par une offre de jetons les services rendus. Les comptes du premier décanat de Sallui le prouvent par le relevé des largesses faites aux hommes de cour et de loi intéressés à la poursuite de Varnier en rebellion contre la Faculté à propos du maguetisme animal :

100 jetons d'argent à Sivan, valet de chambre de Siguier ; 100 jetons d'argent à de Bonnières, avocat ; 50 jetons d'argent à Louvault, procureur de la Faculté ; 6 jetons d'argent à chacun des 6 délégués (Millin, Lézurier, Nollau, Desbois, Simonnet, Hallot).

9° *De prix pour les concours de la Faculté.*

Chéreau rappelle dans son manuscrit : « Ancienne Faculté de Médecine de Paris », tome I, p. 602-603,




Jeton du Dr GUILLOTIN
1809-1810

que le prix Cuvillier, proposé en 1772, sur les maladies épidémiques et remporté par Lebrun, de Meaux, a été gagé par 200 francs en argent ou par une bourse de 100 jetons d'argent à l'effigie du doyen.

10° *Les jetons servaient enfin au-delà de leur valeur trébuchante, à la glorification d'un nom ou d'un acte professionnel méritant d'être signalé à la postérité.*

Mais à la fin du XVIIIe siècle, les largesses seront diminuées, les économies s'imposeront impérieuses et nécessaires et nous trouverons à la suite d'un examen serré des entrées et des sorties du Trésor de la Faculté, qu'il fut décidé qu'à dater du 21 mars 1782, des réductions seraient opérées sur toutes les distributions de jetons, soit par une diminution du chiffre des convocations donnant droit à rétribution, soit par un abaissement du taux des honoraires des convoqués.

Hélas ! la Révolution bouleversera toutes les réformes en cours et même l'Institution. L'Empire rénovera sur d'autres bases tous les souvenirs historiques du passé, mais sans pouvoir redonner à la Faculté de Médecine le lustre du passé.

Nous laisserons aux amateurs d'histoire le terrain tout préparé pour nous parler de l'Histoire Numismatique des Facultés médicales de province et de diverses Associations médicales établies en France. (1)

CH. FLORANGE.

(1) Extrait de l'ouvrage de M. Ch. Florange : Les jetons des doyens de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, 1636-1793. Paris, 1933, in-8°, X + 54 p., 126 fig.

Quelques idées de Ramazzini
sur la santé des gens de lettres

La « Société des Amis de la Clinique et des études de médecine du Travail » a eu l'heureuse idée de publier, à l'occasion du troisième centenaire de la naissance du grand médecin de Carpi, le texte latin du volume de Ramazzini avec une nouvelle traduction française (1).

De sa dissertation sur les maladies des gens de lettres, nous extrayons quelques pages qui donneront une idée du sens médical de l'auteur du « De Morbis Artificum ».

Parmi tous les hommes de lettres, ceux qui sont le plus accablés par leur travail, sont assurément ceux qui veulent publier une œuvre et qui désirent donner l'immortalité à leur nom. Je veux parler de ceux qui ont vraiment du génie, car il y en a beaucoup qui, pris par la manie d'écrire, nous donnent des ouvrages faits de morceaux décousus et mettent au jour des avortons plutôt que des êtres normaux, semblables à ces poètes qui produisent cent poèmes à la hâte, *pede in uno,* comme dit Horace. Les vrais savants, ceux qui méritent une réputation et une estime de longue durée, s'appliquent jour et nuit à un dur labeur, et meurent quelquefois à la tâche avant d'avoir rien produit. Beaucoup moins menacés sont ceux qui, dans leurs études, ne cherchent qu'à savoir ce que d'autres ont su et écrit avant eux, et qui trouvent que le mieux est de *jouir des fatigues d'autrui,* comme le dit Pline, parlant de ceux qui ne veulent pas faire construire des maisons neuves, préférant acheter et habiter les maisons bâties par d'autres.

Puisque nous avons parlé de Pline, je m'en voudrais de ne pas citer ici une maxime mémorable qui se rapporte à notre sujet et qui a exercé et tourmenté l'imagination de bien des critiques. Voici ce qu'il nous dit: *C'est aussi une maladie que de mourir par la science.*

(1) Edizioni Minerva Medica, Torino. Prix: 30 lires



RAMAZZINI (1633-1714)
Auteur du premier Traité des maladies professionnelles, Modène, 1700

Quant à savoir de quelle maladie Pline a voulu parler, *tot sententiæ quot capita.* Le très célèbre Gaspard de Reyes a passé en revue les opinions de différents savants, comme Mercati, Mercuriale, Juan de Pineda, Saumaise, Dalechamps, Luis de la Cerda, et d'autres ingénieuses interprétations que l'on pourra trouver dans son ouvrage. Plusieurs, entre autres Mercati, ont voulu comprendre que Pline parlait de la mort à un âge avancé, ce qui est le résultat de la sagesse; d'autres, comme Pineda, ont pensé à la fièvre quarte, qui attaque les savants et les intellectuels à jours fixes et à certaines heures; d'autres ont pensé que le mot *sapentia* était dû à une erreur du copiste et que Pline avait écrit *dissipientia,* c'est-à-dire ignorance: on devrait donc comprendre *de mourir par ignorance.* De cet avis est Mercuriale dans *de Phrenetide.* D'autres encore, comme *L. de la Cerda,* ont pensé à la faculté divinatrice, que certains ont acquise, de prévoir les choses qui arriveront après leur mort. Il en est aussi, comme Gaspard de Reyes lui-même, qui ont pensé qu'il s'agissait de la paraphrénitis, due à une blessure ou à une contusion du diaphragme, parce que les anciens ont placé le siège de la sagesse dans cette partie du corps.

Aux interprétations de tant d'hommes célèbres, permettez-moi d'ajouter mon humble opinion: selon moi, Pline a voulu faire allusion à tous les dangers, à tous les accidents, à toutes les maladies qui menaçaient notre vie, en en indiquant la cause occasionnelle qui souvent provoque la mort. Les études scientifiques, qui très souvent hâtent la mort chez ceux qui s'y adonnent, peuvent donc être considérées comme une maladie parmi toutes les autres, maladie que les médecins n'ont pas su reconnaître. De là, l'expression *mourir par la science.*

Je ne puis m'empêcher de rapporter à ce sujet une précieuse sentence de Platon, où il explique admirablement comment l'étude des lettres peut provoquer diverses maladies. Cet auteur, doué d'un génie vraiment divin, démontre que la bonté et la santé de l'homme sont dues à une certaine modération et à l'équilibre entre l'âme et le corps.

Voici ses propres paroles : *Quand l'âme est trop puissante dans le corps, elle est fortement excitée et le bouleverse complètement, en le remplissant de maladies; quand elle s'applique avec ardeur à certaines sciences et à certaines investigations, elle le consume et l'affaiblit; quand elle est occupée par l'enseignement ou par des disputes violentes, publiques ou privées, elle l'enflamme et le dissout et produit ainsi des fluxions et des catarrhes qui trompent la plupart des médecins, qui veulent attribuer ces maux à des causes tout à fait contraires.* Voilà donc pourquoi les hommes de lettres qui

Ingentes animos, angusto in pectore versant (1)

sont facilement malades lorsqu'ils sont trop absorbés par l'étude, car leur corps est incapable de suivre les mouvements de l'âme et des esprits. L'âme et le corps sont liés d'une manière si étroite que tout ce qui arrive de bon ou de mauvais à la première affecte le second, ou inversement. De même qu'une trop grande fatigue du corps rend l'âme incapable d'exercer les fonctions de l'esprit, de même la tension excessive de l'âme absorbée dans les études doit nécessairement affaiblir le corps, privé des esprits qui lui sont indispensables pour accomplir ses fonctions tant matérielles que spirituelles. Citons ici Hippocrate, notre maître : *Il faut aux articulations l'exercice, aux chairs l'aliment, aux viscères le sommeil, à l'âme le mouvement du corps et aux hommes la pensée.* Rapportons ce que Galien a écrit dans son commentaire sur ce passage, et que nous trouvons dans Vallés : La pensée est, selon Hippocrate, l'exercice naturel de l'âme, et les savants n'ont d'autre occupation que la pensée et la méditation ; il y a même à notre époque des philosophes pour qui la pensée est toute l'essence de l'âme. Or, il est impossible que le corps, subjugué ainsi par l'âme qui le domine, ne soit pas lésé et menacé d'une quantité de maux, comme les fluxions dont parle Platon, la torpeur des membres, l'atrophie et la vieillesse précoce.

Tels sont les maux qui attaquent tous les hommes de lettres : il y en a cependant parmi eux qui souffrent de maladies particulières, comme les conférenciers, les philosophes qui discutent dans les écoles, les avocats publics et, surtout à Padoue, les professeurs de lycée, qui du commencement de l'hiver à la fin du printemps, discourent avec ardeur du haut de leur chaire pour instruire les jeunes gens. Chez eux, l'essouflement et l'oppression montrent assez quels graves maux un tel exercice peut causer à la poitrine. Tous ceux qui exercent leur voix s'exposent aux mêmes dangers, c'est-à-dire aux fluxions et à la rupture de quelque vaisseau de la poitrine. Les hommes politiques, les juges et tous ceux qui sont au service des princes, accablés par l'étude, par les grands travaux et par les veilles, sont très vite hypocondriaques et tombent peu à peu dans le marasme.

(1) Ont de vastes pensées dans une poitrine étroite (Virgile, Géorgiques).

Quant aux médecins, cliniciens ou praticiens, leur travail présente beaucoup moins de dangers. Leur occupation est surtout la pratique médicale et les visites quotidiennes à leurs malades. Ils ne sont pas attaqués par autant de maux que les autres, et si parfois ils sont malades, il ne faut pas en attribuer la cause à la vie sédentaire, comme pour les autres savants, mais plutôt aux courses qu'ils font. On s'étonne bien souvent de constater que, lorsque sévissent de graves épidémies, des fièvres malignes, des pleurésies ou d'autres maladies contagieuses, les médecins n'en sont pas atteints, comme par une sorte de privilège accordé à leur art. Je crois qu'on doit expliquer cela moins par les précautions qu'ils prennent que par l'exercice qu'ils se donnent et par la bonne humeur que leur donne un gain considérable. J'observe en effet que les médecins ne se portent jamais si mal que là où personne n'est malade, ce qu'on a pu facilement constater pendant ces cinq dernières années où, grâce à d'heureuses circonstances, aucune épidémie ne s'est déclarée. Ils ne se tirent cependant pas toujours à si bon compte de leur travail, et j'en ai connu beaucoup qui sont devenus hernieux à force de monter les escaliers. En outre, lorsque le flux dysentérique est commun, ils sont souvent eux-mêmes attaqués de dysenterie, ce qui leur vient peut-être du long séjour auprès des malades ou des miasmes qu'ils reçoivent par la bouche ou par ailleurs. Aussi, ceux qui soignent les dysentériques ont-ils soin de ne s'arrêter longtemps au chevet des malades et de les soigner sans même s'asseoir.

Les poètes, les philologues, les théologiens, tous les écrivains et tous les hommes de lettres qui s'occupent des travaux de l'esprit, sont sujets à un aussi grand nombre de maux. Les poètes en particulier, à cause des idées fantastiques qui occupent leur esprit jour et nuit, sont toujours pleins de stupeur, moroses, maigres, comme le montrent leurs portraits. Notre Arioste, comme il l'avoue lui-même dans ses Satires, était très décharné et, si nous contemplons les portraits qu'on a faits de lui, sa maigreur nous fait penser à un ermite. A ce que l'on dit, les autres poètes célèbres n'étaient pas gras. Ludovico Castelvetro, philologue très fameux, était si malingre, qu'Annibal Caro, son disciple, nous dit qu'on l'avait surnommé par dérision « chèvre maigre ».

Quant à ceux qui ont un génie vraiment supérieur et que nous considérons comme des puits de science, nous savons qu'ils sont tous morts jeunes, comme par une décision de la destinée ou par la malignité de la fortune. Pic de la Mirandole, le phénix des génies, mourut à peine âgé de trente ans, d'une mort prématurée, au plus grand dommage de la République des lettres. Il est vrai qu'on a dit bien des choses sur sa mort. On peut cependant croire qu'il mourut à cause de ses perpétuels labeurs et de ses nuits sans sommeil. On se demande en effet comment il lui restait encore du temps pour écrire, quand il avait lu tant d'auteurs, comme on peut le voir par ce qui reste de ses œuvres.

Quant aux mathématiciens, ils doivent nécessairement élever leur esprit au-dessus des sens et du corps, pour contempler des choses abstruses et éloignées de la matière. Ils sont donc presque toujours sujets à la stupeur, poltrons, somnolents et semblent toujours étrangers aux choses de la vie courante. Toutes les parties du corps doivent en effet languir et s'engourdir dans une certaine position, comme si elles étaient condamnées à de perpétuelles ténèbres. Car lorsque l'esprit est absorbé par l'étude, toute la lumière animale est concentrée au-dedans du corps et ne peut plus éclairer les objets extérieurs. Quand on parle de ces savants, il y a bien lieu de citer l'oracle d'Hippocrate : *La lumière à l'Orcus, les ténèbres à Jupiter.* Car lorsque toute la lumière des esprits se concentre dans les parties les plus intérieures du cerveau, il est naturel que les parties plus extérieures de cet organe soient dans les tenches et dans la torpeur.

Vieilles Demeures médicales

21, rue Hautefeuille (ancien N° 20)

Dans cette vieille maison, connue au XIXe siècle sous le nom de l'*Image Notre-Dame*, vint s'établir en 1790 (1), François Buisson, imprimeur-libraire. Il était le frère de Louis Buisson, oncle par alliance de Bichat. Et c'est chez ce personnage influent, membre du Comité de la section de Marseille, que le jeune élève en chirurgie prend ses repas en 1794, avant d'aller habiter chez le « citoyen Desault ». Ainsi un des premiers aspects de Paris qui s'offrit à Bichat lors de son arrivée, fut celui de ces Écoles de chirurgie, qui ne devaient jamais l'accueillir que fixé par la postérité dans la gloire du bronze.

Doppet, le futur général en chef de l'Armée des Alpes, en arrivant à Paris, loue une chambre au 20 de la rue Hautefeuille. Et c'est pendant la période où il habite cette maison qu'il est garde national dans le bataillon de Saint-André-des-Arts, se fait recevoir aux Cordeliers, se lie avec Carra, rédacteur des *Annales patriotiques* et fonde le Club des Allobroges (2).

Bien plus tard, en 1849, un étudiant qui deviendra secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, Sigismond Jaccoud, habite aussi cette maison. « Il arrivait à Paris avec sa mère, dit M. Menetrier (1), muni seulement d'une minime somme d'argent pour les faire vivre l'un et l'autre, et de quelques lettres de recommandation. Aussi dut-il, pendant plusieurs années, recourir aux moyens de travail les plus disparates... Ces moyens disparates de gagner sa vie et celle de sa mère, c'étaient : des leçons données sur les matières du baccalauréat, des leçons de musique ; son talent de violoniste lui avait permis d'être engagé comme premier violon au théâtre de l'Odéon (1849-1890), second violon au théâtre du Gymnase. » Malgré les petits gains qu'il se faisait en utilisant ses soirées, la garde-robe de Jaccoud n'était guère bien montée et un locataire de ce temps-là, Arthur Bertrand, aimait à rappeler à H. Baillière, qu'il avait entendu les lamentations du jeune étudiant disant un jour à sa mère : « J'ai déchiré ma culotte et je n'eu ai qu'une ».



Tourelle du 21 de la rue Hautefeuille
(Gravure de Delauney, 1866)

La maison du 21 de la rue Hautefeuille fut achetée en novembre 1877 par Louis Collin, fabricant d'instruments de chirurgie, et appartient aujourd'hui à son fils, le Dr Collin.

Occupée jusqu'à ces dernières années par diverses librairies, la maison n'a guère changé à travers les siècles. Elle possède toujours sa tourelle octogonale du XVIe siècle et constitue une des rares demeures du Paris d'aujourd'hui où on peut encore aller évoquer des fantômes.

M. G.

(1) Baillière (Henri), La rue Hautefeuille, in-8°, Paris, 1901.

(2) Le Traité du Fouet, d'Amédée Doppet, suivi d'une notice biographique par Charles Pagès. Moutiers, Ducloz, 1904.

(1) Eloge de F. S Jaccoud, Académie de Médecine, 9 décembre 1930.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

11e Année. - N° 5 — 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

Administration — Aimé ROUZAUD | 41, Rue des Ecoles - PARIS — Téléphone : **Odéon 30-03** | Rédaction — Docteur Maurice GENTY

La Médecine sous la Révolution

LE JOURNALISME MÉDICAL

La grande émancipation des journaux politiques date du commencement de la révolution. Les divers partis qui s'étaient formés alors avaient senti le besoin de se créer des instruments de propagande et les journaux devinrent de plus en plus nombreux à mesure que la pensée, éprouvant moins d'entraves, put filtrer avec plus de liberté dans les masses.

Bien que les journaux scientifiques, et ceux de médecine en particulier, profitassent pour leur quote-part de l'affranchissement général, on ne les voit cependant point se multiplier comme les journaux politiques. Il s'en crée de nouveaux, mais leur durée est très éphémère. Tous même disparaissent avec la suppression des Facultés et des sociétés savantes. Et les premières publications médicales qui verront le jour après la tourmente ne seront que les organes des sociétés nouvelles.

***

Quand éclate la Révolution, la presse médicale n'est guère représentée, en France, que par trois journaux. C'est tout d'abord le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie,* fondé en 1754. Il est mensuel et coûte 15 livres. Dumangin et A.-P. Bacher, hommes « instruits, impartiaux et pleins de zèle », dit Sue, assurent la direction de ce périodique de premier ordre qui publie, outre des observations originales, des extraits des livres, journaux français et étrangers, des comptes rendus des sociétés savantes ; mais ce qui en fait le principal intérêt, c'est, dit P. Delaunay (1), « la mine inépuisable d'observations qui y affluaient de tous les points de la France et de l'étranger ; ses colonnes étaient toujours ouvertes aux travailleurs, médecins, chirurgiens, apothicaires : il y avait de braves maîtres en chirurgie de campagne, des docteurs membres d'Académies de province, tout heureux de voir imprimer leur prose, et elle l'était toujours pour peu qu'elle énonçât un fait intéressant. Presque tout le bilan médical de la province au XVIIIe siècle se trouve, si l'on excepte les mémoires de la Société royale et de l'Académie de chirurgie, dans le *Journal de Médecine.* »



« Le Feu sacré du patriotisme les anime tous »
Allégorie à la gloire des journaux patriotes
(Extr. de *La Revolution de 1789*, par Ph. Sagnac et J. Robiquet, Les Editions Nationales)

(1) Delaunay (P.), *Le Monde Médical Parisien au XVIIIe siècle.* Paris, 1906, in-8°, 465 p.

La Gazette de Santé, fondée en 1773 et dirigée depuis par J. J. Gardanne, médecin « cypridologiste » (P. Delaunay), est publiée chez Duplain, libraire, cour du Commerce. Elle paraît toutes les semaines et ne coûte que 9 livres 12 sols. C'est une feuille de 4 pages destinée à mettre la médecine à la portée de tout le monde, et surtout à celle des gens de la campagne. « Elle se compose, dit P. Delaunay, de nouvelles ou d'observations médicales, envoyées par des médecins et chirurgiens provinciaux ou étrangers, avec l'annonce des livres nouveaux et le prix courant des drogues sur le marché de Marseille, le tout entremêlé de recettes d'empiriques. Les articles sont courts, assez dénués d'intérêt, jamais au niveau de ceux du *Journal de Médecine.* »

Les Nouvelles ou *Annales de l'Art de guérir* (1) sont publiées par Retz, médecin ordinaire du Roi et de la marine, qui « critique tant qu'il peut la Faculté de Paris dont il n'est pas » (P. Delaunay). Sous son petit format (125 mm. × 80 mm.), c'est surtout un journal d'analyses, un « recueil raisonné de tout ce qu'il importe d'apprendre pour être au courant des connaissances et à l'abri des erreurs relatives à l'art de guérir ». Pour 3 l. 12 sols, il prétend donner plus de matières que le *Journal de Médecine* qui coûte cinq fois plus. Il faut reconnaître qu'il y réussit en partie. Le journal de Retz inaugure un genre nouveau : il cherche à être clair, évite les longues digressions sur la météorologie, les épidémies, etc., qui encombrent la feuille de Bacher, et ne donne que des résumés suffisants pour des lecteurs qui ne disposent que d'un « temps aussi court que la vie, dont les malades exigent la plus grande partie, et dont le reste est emporté par les affaires, l'amour de la fortune, des plaisirs ». D'autre part, Retz est un indépendant : il ne craint point de combattre certaines idées de la Société royale et mène une lutte acharnée contre les remèdes secrets, ces remèdes, dit-il, « que l'humanité fait désirer de voir proscrire ».

Il songe aussi à procurer quelques distractions à ses lecteurs et rédige, à leur intention, une espèce de feuilleton qu'il intitule : « Nouvelles jongleries de médecines ». Retz est déjà un journaliste professionnel dont la manière se retrouvera dans les journaux qui paraîtront après 1830.

⁂

(1) Fondée en 1786 sous le titre : *Nouvelles instructions bibliographiques, historiques et critiques de médecine et de chirurgie,* la publication de Retz garda ce titre jusqu'en 1788.

Avec la Révolution, de nouvelles feuilles apparaissent. C'est d'abord Pelletan, qui, avec Lassus, commence, le 1er mars 1790, la publication des *Ephémérides pour servir à l'histoire de toutes les parties de l'art de guérir.* Pour 21 livres par an, la nouvelle feuille devait donner tout l'essentiel des autres journaux et des diverses sociétés. Lassus, chirurgien de madame Victoire, en avait rédigé l'avis, où, tout en dénonçant le « despotisme » et en rappelant que « l'exercice de l'art de guérir était soumis, jusqu'alors, au joug de la féodalité », il sollicitait les bienfaits du monarque « que tous les Français adorent comme un père ». Tant d'habileté ne suffit point à assurer le succès du nouveau journal qui était surtout un recueil d'observations météorologiques, de faits vulgaires présentés comme des découvertes. Pelletan y avait bien défendu quelques idées conformes à celles du jour, comme celle de donner les places au concours plutôt qu'à l'ancienneté ; sa feuille n'en disparut pas moins après une année d'existence, autant sans doute à cause de son peu d'intérêt et de la cherté de l'abonnement, que de l'éloignement de ses rédacteurs.

L'année suivante, au début de janvier, Desault fonde le *Journal de chirurgie* pour « fournir au jeune praticien, incertain dans l'application des préceptes, des exemples qui dissipent ses inquiétudes », et pour permettre « au praticien consommé de se tenir chaque jour au niveau des connaissances acquises ».

Pendant dix-huit mois, il y fait connaître, de quinzaine en quinzaine, ses vues, ses doctrines et, avec le concours de ses élèves, Manoury, Labastide, Chorin, Garnier, Cazenave, Boulet, y réunit des extraits de ses leçons, des faits de sa pratique. En septembre 1792, la publication s'arrête. Manoury, qui en est chargé, est trop occupé par l'enseignement qu'il fait à l'hôpital, sa santé est trop précaire pour qu'il puisse la continuer. Et Desault n'écrit guère. A Bichat sera confié le soin de poursuivre le *Journal de chirurgie,* dont le quatrième volume, terminé par lui, après la mort de Desault, contient toutes les premières publications de l'auteur du *Traité des membranes.*

A la même époque, un médecin de la Salpêtrière, Nicolas Chambon de Montau, que les administrateurs de l'Hôpital général ont jugé à propos de destituer pour un rapport un peu trop véridique sur la mauvaise tenue de l'établissement, s'emploi aussi à fonder un nouveau journal. Avec cette feuille qu'il intitule l'*Hebdomadaire médical,* il espère pouvoir faire connaître les idées qu'il défend depuis longtemps sur l'organisation

des hôpitaux, « opinions qu'on nommait hardies ou dangereuses parce qu'elles n'étaient pas conformes aux principes par lesquels on tenait les peuples asservis aux préjugés les plus opposés à la raison ».

Mais Chambon était alors plus préoccupé de politique que de médecine et la feuille annoncée par celui

les progrès de toutes ces sciences, et de profiter des avantages qu'elles peuvent procurer à l'art de guérir, on a pensé, disait Fourcroy, qu'on pourrait rendre un grand service à cet art et concourir à son avancement en recueillant tous les faits nouveaux de ces sciences considérées par rapport à la médecine... »

NUMÉRO 52.

GAZETTE DE SANTÉ.

ANNÉE 1789.

AVIS à MM. les Souſcripteurs de la Gazette de Santé.

ON ſe propoſe déſormais de réunir le travail de la Gazette de Santé à celui du Journal de Médecine, & par conſéquent de ſuſpendre la publication de cette Feuille hebdomadaire. Le Rédacteur ſe trouve déterminé à cet arrangement par pluſieurs motifs. culier de concourir de tout ſon zèle avec les autres Coopérateurs de ſon Journal. Cet Ouvrage ne peut que devenir une eſpèce d'Encyclopédie Médicinale en recueillant chaque année les progrès nouveaux que fait la Medecine, & en s'enrichiſſant des fruits tardifs de l'expérience. Il joint encore à cet avantage celui d'offrir une diſcuſſion raiſonnée & impartiale des Écrits nouveaux, ce qui eſt ſi

qui va, en septembre 1792, devenir maire de Paris, ne parut jamais. On n'en connaît que le prospectus.

Fourcroy put réaliser, pour un temps tout au moins, ses projets. Professeur de chimie au Jardin du Roi, membre de l'Académie des sciences, il avait toujours reproché au *Journal de médecine* de ne pas insister assez « sur les découvertes des sciences accessoires » et d'oublier presque la pharmacie. Il avait bien été un des rédacteurs des *Annales de chimie,* mais, dit M. E. Guitard (1), soit que cette publication ne répondit pas à l'idéal qu'il s'était formé, soit qu'il ne fut pas en excellents termes avec son principal directeur, Lavoisier, il ne tarda pas à fonder lui-même une nouvelle revue qu'il intitula : *La Médecine éclairée par les sciences physiques*.

« Dans l'impossibilité où sont les médecins et les chirurgiens livrés à la pratique de suivre également

(1) Deux siècles de presse au service de la Pharmacie et cinquante ans de l'*Union pharmaceutique*. Paris. 1913. in-8°, 316 p.

En réunissant pour la première fois la médecine, la chirurgie et la pharmacie, Fourcroy voulait surtout libérer cette dernière de l'empirisme où elle était restée enlisée jusqu'alors ; il voulait faire de la pharmacie un « art nouveau... essentiellement chimique ». Pour remplir ce but, il avait groupé autour de lui des « savants distingués ». Dès les premiers numéros, on voit paraître les signatures de Vauquelin, Pelletier, Macquart, Berthollet, Portal, Pinel, Antoine Dubois, qui s'efforcent « de répandre les découvertes aussitôt qu'elles sont faites... de les rendre d'une utilité générale.

La Médecine éclairée... qui paraissait le 1er et le 15 de chaque mois par cahiers de 32 pages, ne coûtait que 15 l. et la lutte qu'elle menait contre les remèdes secrets n'était point pour déplaire aux médecins. Aussi son succès fut rapide ; mais il dura peu ; nommé député à la Convention, Fourcroy n'eut plus le temps de s'occuper de sa revue qui cessa de paraître en décembre 1793.

Tandis que ces feuilles nouvelles voyaient le jour,

les anciennes essayaient de se renouveler... ou disparaissaient.

A la fin de 1789, la *Gazette de Santé*, considérant que « l'attention publique, entièrement tournée vers les objets de politique, donne peu d'encouragement pour la continuation d'une feuille entièrement étrangère à ces objets », avait fusionné avec le *Journal de Médecine*.

NOUVELLES
OU
ANNALES
DE L'ART DE GUÉRIR.

RECUEIL RAISONNÉ de tout ce qu'il importe d'apprendre pour être au courant des connoissances & à l'abri des erreurs relatives à la Médecine, à la Chirurgie, & à la Pharmacie.

PAR le Docteur RETZ, l'un des Médecins ordinaires du Roi, Médecin des hopitaux de la marine pendant la dernière guerre.

Non ullam aut vim aut insidias hominum judiciis facimus, aut paramus ; verum eos ad res ipsas, & rerum fœdera ita adducimus, ut ipsi videant quid habeant, quid arguant, quid addant atque in commune conferant. BACO.

TOME SEPTIÈME.

A Paris, au Bureau des Annales de l'Art de guérir, rue St-Honoré, près celle des Frondeurs, n° 238.

Et chez M. MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, près Saint Côme.

1791. L'AN II. DE LA LIBERTE.

Directeur de l'organe le plus important et en quelque sorte officiel, puisqu'il a obtenu le port franc pour ses cahiers, Bacher, qui s'est adjoint Leroux des Tillet, apporte de nombreuses modifications au *Journal de Médecine*. Il ne se contente plus de recueillir chaque mois des observations, des extraits de livres nouveaux ; il fait connaître en même temps « les découvertes dans tout ce qui a rapport à la médecine, à la chirurgie et à la pharmacie ».

Et il reste en dehors des luttes politiques ; un petit couplet, dans le cahier de janvier 1791, sur « l'imprimerie qui vengera la nature de ses tyrans » ; sur les tracasseries de l'« ancien système d'administration » qui n'ont pas permis à la médecine d'arriver à la perfection ; quelques considérations ironiques sur Louis XIV, tempérées par l'expression d'une reconnaissance et d'une vénération sans borne pour Louis XVI, c'est tout ce que se permet Bacher qui, en directeur prudent, tient à sa subvention.

Retz, plus combattif, consacre de nombreuses pages des *Nouvelles*... à exposer les raisons qui ont déterminé les médecins à embrasser la cause de la Révolution ; il envisage par le détail les changements que la nouvelle constitution de « l'Empire français » va opérer dans la médecine et ses diverses parties ; il discute âprement le nouveau mode d'organisation de la médecine, présenté par la Société royale à l'Assemblée nationale. Et s'il reconnait l'excellence du *Journal* de Desault, il ne craint pas de dire que la publication de Pelletan et Lassus a été inspirée moins par « l'intérêt de l'art de guérir que par l'intérêt personnel ».

Mais comme il arrive souvent, le succès reste au plus habile ; tandis que Bacher peut continuer le *Journal de Médecine* jusqu'en frimaire an III, Retz, qui a vu « diminuer la somme des matériaux qu'il employait chaque année à la confection de son ouvrage », est obligé de cesser la publication des *Nouvelles*... à la fin de 1791.

***

Les académies, les sociétés savantes supprimées, il ne restait plus beaucoup d'éléments pour publier un journal de médecine. Bacher n'en fait pas moins paraître, en vendemiaire an II, un cahier dont la composition se ressent des événements. A part un article sur les fractures de l'avant-bras, qui n'est d'ailleurs qu'un extrait du *Journal de chirurgie*, tout le reste est consacré à discuter l'influence de la liberté sur la santé, la morale et le bonheur, à exposer les abus qui se glissent dans le service de santé des régiments, ou a reproduire le prospectus des cours de Desault.

Puis la publication s'espace ; un cahier paraît en brumaire an III ; un autre en frimaire ; Fourcroy vient de présenter son rapport sur l'établissement d'une école centrale de santé à Paris et c'est par la publication du décret du 7 frimaire que se termine le *Journal de Médecine*...

***

Privée du dernier organe qu'elle avait à sa disposition, la littérature médicale cherche des débouchés ailleurs. Elle les trouve dans les journaux destinés au grand public. Dans le *Magazin encyclopédique* que Millin a fondé, en mars 1795, et où ne paraissent d'abord que les nouvelles médicales ; petit à petit, la rubrique médecine s'y développe et Sabatier, Desgenettes, Bichat, Alibert, F. Moreau, Richerand deviennent bientôt les collaborateurs réguliers du *Magazin encyclopédique*.

Tous les dix jours, à partir de floréal an II, la *Décade*

philosophique fait alterner, au cours de ses pages, la littérature et la science. La médecine n'y est point oubliée, et c'est encore dans le journal de Ginguenné que sont exposées la plupart des questions médicales de l'époque (1).

En même temps que ces périodiques font à la médecine une large place, des sociétés médicales nouvelles voient le jour. Seule la *Société philomathique*, fondée en 1788, avait résisté « au torrent dévastateur » ; mais, si elle comptait parmi ses membres nombre de médecins, ce n'était pourtant qu'une institution de second ordre et beaucoup éprouvaient le besoin de se grouper « pour le perfectionnement de la science ».

Le 22 mars 1796, Sédillot fonde la Société de Santé qui deviendra, l'année suivante, la Société de Médecine. Le 23 juin, la Société médicale d'Emulation, dont le règlement a été rédigé par Bichat et Alibert, tient sa première séance à l'Ecole. Et le 3 août, les pharmaciens de Paris s'érigent en société libre.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE
ET
PHARMACIE.

Par PH. A. BACHER, médecin de la ci-devant Faculté de Paris.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.
Cic. De Nat. Door.

VENDÉMIAIRE
L'AN 2e. DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇ[AISE]
UNE ET INDIVISIBLE.

TOME I.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.
Se trouve
Chez CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins, N° 297.
L'AN 2e.

Toutes ces sociétés ont aussitôt un organe. En octobre 1796, Sédillot commence la publication du *Recueil périodique de la Société de Santé de Paris*. En juin 1797, paraît, sous le titre de *Journal de la Société des pharmaciens* de Paris, le premier journal consacré uniquement à la pharmacie. Et, à la fin de la même année, Bichat inaugure, par un discours magistral, les *Mémoires de la Société médicale d'Emulation*.

L'ancien journal de Bacher, le *Journal de Médecine*... ne reparaît qu'en vendémiaire an IX. Il est dirigé cette fois par des professeurs de l'Ecole, Corvisart, Leroux et Boyer qui se montrent préoccupés de faire mieux que leurs devanciers : « Un journal de médecine, disent-ils, est une espèce de bureau public, où chaque société d'hommes, cultivant la médecine et les sciences accessoires à cet art, où chaque auteur d'un ouvrage, d'une découverte, chaque observateur peut prendre date de ses travaux. Il doit être fait de manière à indiquer aux jeunes médecins et aux élèves toutes les sources où ils peuvent puiser de l'instruction, soit dans les cours publics et particuliers, soit dans les livres, soit au sein des sociétés médicales. Il doit offrir aux praticiens, qui n'ont plus le temps de se livrer à une lecture suivie, les moyens d'être toujours au courant des découvertes importantes, des ouvrages nouveaux, et, par des faits de pratique bien choisis et bien rédigés, leur procurer, sans peine, l'occasion de se rappeler leurs connaissances, et peut-être de les augmenter. »

En réalité, le journalisme médical n'est pas encore né ; les circonstances lui restent défavorables ; la guerre moissonne les générations et absorbe toutes les capacités ; les hommes restés en dehors de ce vaste tourbillon cultivent, la plupart, leur profession sans possibilité comme sans désir de consacrer au dogme un temps réclamé par la pratique. Et ce n'est que plus tard, sous la Restauration, quand le génie français cherchera un aliment à son activité dans la culture des sciences et des arts, que les journaux médicaux se multipliant et utilisant de nombreuses activités, on assistera à la naissance du véritable journalisme médical.

Maurice GENTY.

(1) A côté des médecins qui envoient aux journaux leurs observations, leurs réflexions sur la réforme des institutions médicales, etc., il y a aussi ceux qui, employant un moyen plus personnel, publient des mémoires, des pamphlets. « Chacun, dans l'avènement de la liberté, veut parler, raisonner, guider », disent les Goncourt. Et tout se tourne en brochures. On trouve d'infatigables publicistes comme Doppet, Barbot, Bacon-Tacon qui, convaincus de la sûreté de leur diagnostic, proposent de bonne foi leur traitement. Vouloir énumérer seulement tous ces médecins polygraphes exigerait des pages et dépasserait le cadre d'une simple esquisse du journalisme médical sous la Révolution.

La maladie et la mort de Lafayette

racontées par Jules Cloquet

Après la mort de Lafayette, Jules Cloquet fut sollicité par I. Townsend d'écrire ses souvenirs sur l'homme illustre dont il avait été le médecin et l'ami. Ces pages, publiées d'abord par l'*Evening-Star*, furent réunies en un volume qui parut en 1836 (1), avec de nombreux dessins dont la plupart sont de J. Cloquet.

Dulong, député de l'Eure, s'était battu en duel avec le général Bugeaud, le 29 janvier 1834 ; atteint d'une balle en plein front, il mourut quelques heures après.

Lafayette, dit Cloquet, sentit vivement la perte de son jeune ami, et, pour rendre hommage à sa mémoire, n'écoutant que sa douleur et son patriotisme, il voulut suivre à pied son convoi, depuis la rue de Castiglione jusqu'au cimetière de l'Est. Il ne supporta qu'avec peine une marche aussi longue et qui dura plusieurs heures. En rentrant chez lui, il se sentit excessivement fatigué, éprouva du malaise et fut pris d'une ischurie complète. Absent de Paris ce même jour, le 2 février dernier, je ne pus le voir que le lendemain matin. Deux habiles chirurgiens, mandés dans la soirée, avaient déjà fait d'inutiles tentatives pour le soulager. Après l'avoir fait mettre dans un bain, je fus plus heureux, et, quoique avec peine, je parvins au but désiré. Il supporta avec courage et résignation l'opération, qui fut très douloureuse : l'organe affecté était frappé de paralysie. Le malade fut retenu au lit et soumis au traitement usité en pareil cas. Depuis cette époque, je le visitai tous les jours avec mes confrères, les docteurs Guersent père, Nicolas et Girou de Buzareingues.

Quelques jours après son accident, sous l'influence d'un traitement antiphlogistique et dérivatif, que nous lui fîmes d'abord subir, et plus tard sous celle des frictions stimulantes et des douches sulfureuses, Lafayette éprouva une amélioration sensible dans sa position. Les symptômes d'irritation locale avaient presque disparu et l'organe affecté avait recouvré une partie de sa force de contraction. La santé du malade s'améliorait de plus en plus ; seulement il était tourmenté par de légers accès de goutte erratique, qui se portaient successivement sur les articulations des membres inférieurs, sur les bronches, les voies digestives et les paupières.

Nonobstant ces accidents passagers et peu graves, les forces du malade se rétablirent assez pour qu'il pût se lever, s'asseoir à son bureau, reprendre une partie de ses occupations habituelles, voir sa famille et quelques-uns de ses amis : je dis quelques-uns, parce que nous avions restreint le nombre des visites qu'il recevait, ayant remarqué plusieurs fois qu'elles étaient suivies d'une excitation qui aurait pu lui devenir nuisible. Lafayette éprouvait de la peine de notre consigne, et il n'y avait guère de jours qu'il ne demandât à la lever, pour quelque ami qu'il désirait embrasser.

La maison de Lafayette était assiégée de personnes qui venaient s'informer de son état ou solliciter la permission de le voir. Maintes fois il me chargea de faire des remerciements à plusieurs de nos amis communs qui venaient près de moi s'enquérir plus particulièrement de sa santé, et notamment à mes honorables confrères, MM. les professeurs Ant. Dubois et Desgenettes.

Quand il ne souffrait pas, Lafayette aimait à citer des anecdotes dans le courant de la conversation. En voici deux, entre autres, qu'il nous raconta pendant sa maladie. Un jour, il se trouvait avec plusieurs seigneurs de la cour devant Louis XV qui faisait sa partie avec madame Dubarry : sur un coup malheureux, la favorite s'écria : « Ah ! je suis « frite » ! » Le roi rougit de honte à cette exclamation et fut très contrarié tout le reste de la soirée.

Lafayette se trouvait chez madame Dubarry au dernier souper de Louis XV ; il fut témoin de l'évanouissement du roi et de la scène d'alarme qui en fut la suite.

Lafayette se trouvait à un bal masqué de l'Opéra et donnait le bras à la reine : celle-ci voulait connaître madame Dubarry et l'engagea à lui offrir l'autre bras. Après une longue conversation, la reine, s'adressant à madame Dubarry, lui demanda si elle la reconnaissait : « Fort bien », répondit la comtesse ; « vous êtes, madame, le temps présent, et moi, le temps passé ».

Bientôt, nous jugeâmes convenable de faire respirer le grand air à Lafayette, pour lui rendre ses forces, et le tirer de l'accablement dans lequel il tombait de temps à autre, par la seule interruption des actes ordinaires de sa vie. On lui prescrivit en conséquence de faire des promenades dans une voiture fermée et très douce. Il se trouva bien de ce genre d'exercice ; son appétit devint meilleur ; ses forces se ranimèrent, sa gaieté reparut et l'organe affecté reprit encore plus d'énergie. Tous les matins, il se faisait conduire à Beauséjour, maison de campagne située à l'entrée du Bois de Boulogne. Il allait y passer la plus grande partie de sa journée, auprès de sa petite-fille, madame Adolphe Perrier, qui s'y était retirée avec sa famille, pour soigner la santé de l'un de ses enfants qu'elle a eu le malheur de perdre peu de temps après la mort de son grand-père.

(1) *Souvenirs sur la vie privée du général Lafayette*, par M. Jules CLOQUET. Paris, Galignani, 1836, in-8°, 394 p.

Pendant qu'il était forcé de garder le lit ou la chambre, Lafayette lisait ou se faisait lire les journaux et les brochures nouvelles, écrivait ou dictait des lettres, et dans ses conversations s'occupait bien plus des intérêts généraux de la France ou de ceux de ses amis que des siens propres. Souvent aussi, il nous parlait de l'Amérique, qu'il regardait comme une seconde patrie, comme la patrie de son cœur. Il avait un attachement vif et bien motivé pour les enfants de cette terre classique de la liberté, et il fut péniblement affecté, quand il apprit par les journaux les discussions qui s'élevaient entre le président Jackson et le Sénat américain. Il espérait néanmoins que la justice aplanirait les difficultés et que les Américains, dans la raison desquels il avait pleine confiance, finiraient par s'entendre et continueraient de vivre en bonne harmonie. « Les Américains », me disait-il un jour, « connaissent mon état ; ils savent que j'ai besoin de repos et ne voudront pas le troubler ».

Plus tard, à une époque où il se sentait plus affaibli, on lui ordonna de prendre quelques cuillerées de vin de Madère. « Donnez-moi surtout de celui de Lagrange », dit-il à Bastien, « il me fera plus de bien ». Le vin de Madère qu'il conservait à sa campagne lui avait été envoyé par vos compatriotes.

...L'état de Lafayette devenait de plus en plus satisfaisant, et nous avions lieu de penser qu'il pourrait se rétablir complètement, ou du moins vivre avec une incommodité fort supportable.

Une circonstance imprévue vint bientôt détruire notre espérance. Le 9 mai, le ciel, qui avait été beau dans la matinée, ne tarda pas à se couvrir de nuages épais ; le vent s'éleva, la température de l'air s'abaissa tout à coup, le tonnerre se fit entendre et la pluie tomba par torrents ; Lafayette était sorti pour faire sa promenade habituelle à Beauséjour. Il ne prit pas assez de précautions pour se garantir du changement brusque de l'atmosphère, s'exposa quelques instants au vent glacial qui soufflait avec violence du nord-ouest, et fut mouillé par la pluie. A son retour, il éprouva du malaise, de l'accablement, et ressentit des douleurs aiguës dans les membres. Le lendemain matin, pendant ma visite, un frisson général se manifesta, et fut suivi, une demi-heure après, d'une forte réaction fébrile. Depuis cette époque, les accès se renouvelèrent sans régularité et se succédèrent coup sur coup. Le coma et les symptômes nerveux vinrent encore aggraver la position du malade. Un gonflement douloureux se montra, pendant quelques jours, dans le voisinage de l'organe primitivement affecté, et nonobstant l'emploi d'un traitement actif, suivi avec exactitude, les accidents généraux augmentèrent d'intensité et de durée.

Lafayette se soumettait à tout ce que nous jugions convenable à son état. De temps à autre, il demandait quelques explications, mais sans jamais faire de réflexions sur ce que nous avions décidé. Même dans ses moments de souffrances, il avait le sourire sur les lèvres, et sa figure, en harmonie parfaite avec ses paroles, exprimait une patience résignée et la plus sincère gratitude pour les soins qu'on lui rendait : il ne donnait aucun signe d'impatience ou de mauvaise humeur, comme cela s'observe chez la plupart des malades qui se trouvent dans une semblable position.

Bastien, accablé de fatigue, s'endormait parfois sur un fauteuil, pendant le jour : Lafayette, qui ne pouvait guère se passer de ses services, ne le fit cependant jamais réveiller. Lorsqu'on adjoignit à son fidèle valet de chambre un autre garde-malade, on voyait qu'il souffrait de recevoir des soins d'une main étrangère. Un jour que l'infirmier adjoint venait de lui donner à boire, je l'entendis recommander avec douceur à Bastien de tout faire par lui-même, quand il ne dormait pas.

Un matin, à mon arrivée, Lafayette me regarda en souriant, me tendit la main, et me dit : « La Gazette de Suisse vient de me faire mourir, et vous n'en saviez rien ? Eh bien ! je vous apprendrai de plus, qu'afin de me faire mourir dans les formes, on a consulté le célèbre docteur *** que je ne connais guère. » Puis il me présenta la feuille où se trouvait cette fausse nouvelle, et ajouta : « Après cela, fiez-vous aux journaux ! »

Lorsque nous annonçâmes à Lafayette l'intention dans laquelle nous étions de réclamer les conseils de quelques-uns de nos confrères, il nous répondit · « A quoi bon ? n'ai-je pas une entière confiance en vous, et peut-on ajouter à l'intérêt que vous me portez, aux bons soins que vous me donnez ? » « Nous pensons », lui dit M. Guersent, « faire ce qu'il y a de mieux pour vous soulager ; mais n'y eût-il qu'un moyen qui nous échappât pour abréger vos souffrances, nous devons le chercher : nous voulons vous rendre le plus tôt possible à la santé : nous sommes responsables de votre état envers votre famille, vos amis et tous les Français dont vous êtes le père ». « Oui, leur père », répondit le général en souriant, « à condition qu'ils ne feront pas un mot de ce que je leur dirai ».

Nous appelâmes plusieurs fois en consultation nos honorables confrères, les professeurs Fouquier, Marjolin et Andral. Il n'y eut pas de dissidence d'opinion sur la nature et la gravité de l'effection, l'imminence du danger, et les moyens qui nous restaient à tenter pour nous opposer à la marche toujours croissante des symptômes. Ces

moyens furent mis en usage, mais ils ne servirent qu'à prolonger de quelques jours l'existence du malade.

Lors de notre première consultation, Lafayette fit beaucoup d'accueil à notre confrère, le professeur Andral, et lui demanda avec intérêt des nouvelles de son beau-père, M. Royer-Collard, pour lequel il avait une véritable estime.

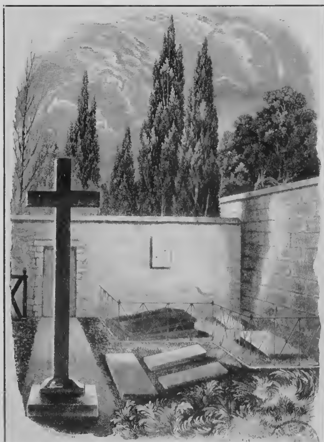
Quatre ou cinq jours avant sa mort, Lafayette éprouva de l'accablement et devint triste. Il fit entendre à son fils qu'il connaissait sa position et qu'il devait s'entretenir en particulier avec lui ; mais cet état fut de courte durée ; il ne tarda pas à reprendre sa sérénité et l'espérance de se rétablir brilla de nouveau dans ses yeux. Vers cette période de la maladie, il me dit : « La fièvre et la quinine, mon cher docteur, sont aux prises ; donnez-moi beaucoup de quinine afin qu'elle ait le dessus. » Le lendemain, il revint sur la même idée : « J'ai bien peur, ajouta-t-il, que la quinine n'ait tort, et que je sois obligé de payer les frais du procès. »

« Que voulez-vous », me dit-il quelques instants après, « la vie est semblable à la flamme d'une lampe : quand il n'y a plus d'huile, zest ! elle s'éteint, et c'est fini ».

Le bon docteur Girou ne quittait pas Lafayette : depuis deux jours aussi, je restais près de lui, afin de suivre et d'observer de plus près les effets du traitement, et de disputer à la mort une vie si précieuse !

Le 20 mai, vers une heure du matin, les accidents augmentèrent encore de gravité. La respiration, qui depuis quarante-huit heures était fort gênée, devint plus difficile et la suffocation plus imminente. L'assoupissement, le léger délire qui étaient survenus, et la prostration, se prononcèrent de plus en plus, et Lafayette expira dans nos bras, à quatre heures vingt minutes du matin !

Peu d'instants avant de mourir, Lafayette ouvrit les yeux, les promena avec attendrissement sur ses enfants qui entouraient son lit, comme pour les bénir et leur dire un éternel adieu. Il me serra la main d'une manière convulsive, éprouva une légère contraction dans le front et les sourcils, fit une profonde et longue inspiration, immédiatement suivie du dernier soupir. Le pouls, qui avait conservé de la force, cessa subitement de battre : quelques bruissements se faisaient encore sentir dans la région du cœur : pour le ranimer, nous employâmes des frictions stimulantes ; efforts inutiles, le général n'existait plus.



La tombe du général Lafayette
(Dessin de Jules Cloquet)

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

11e Année. - N° 6 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION	41, Rue des Ecoles - PARIS	RÉDACTION
AIMÉ ROUZAUD	Téléphone : **Odéon 30-03**	Docteur MAURICE GENTY

Le Médecin P. J. J. Bacon-Tacon

Fondateur de l'établissement thermal de SAINT-HONORÉ

Un des représentants les plus bizarres de notre profession fut sans doute ce Pierre-Jean-Jacques Bacon que les biographies médicales ont passé sous silence et que les autres dictionnaires (1) ont mentionné tour à tour comme explorateur, homme de lettres, espion de police, antiquaire, sans rappeler jamais qu'il fut le premier à tenter l'exploitation des eaux minérales de St-Honoré (2).

Bacon-Tacon était né à Oyonnax, en Bugey, le 18 juillet 1738. Où fut-il reçu docteur et même le fut-il jamais ? On ne sait ; toujours prolixe quand il s'agit de mettre en relief ses actes publiques ou ses hautes relations, Bacon n'a donné aucun détail sur la première partie de sa vie qui semble bien cependant s'être déroulée à Oyonnax (3).

Vers 1760, on le voit parcourir l'Egypte, la Grèce, d'où il rapporte diverses antiquités.

En 1767, il est en Wurtemberg, où il obtient un diplôme de comte du Saint-Empire. Quelques années après, il occupe un emploi de maître de langues à la cour de Russie. Il en revient avec une pension de 2.400 livres et, nanti de son titre de comte, fréquente dans l'entourage du prince de Condé auquel il dédie, en 1782, un *Manuel du jeune officier*.

Ni sa particule, ni ses relations princières n'empêchent Bacon-Tacon de se lancer avec ardeur dans le mouvement révolutionnaire. Grisé, comme beaucoup, par l'avènement de la liberté, il veut parler, raisonner, guider, et commence par rédiger un *Manuel militaire sur le service de la garde nationale*, que Lafayette fait imprimer et distribuer. Puis ce sont des adresses à l'Assemblée sur la nomination du gouverneur du Dauphin, sur la déchéance du roi ; des mémoires sur l'organisation de la république, sur la constitution, sur les travaux publics, sur une chaudière à l'usage des hôpitaux de l'armée, etc., etc.



Ces écrits mettent en vue Bacon-Tacon et lui valent la protection des puissants du jour. Le 5 floréal an VII, Benezech le charge de relever dans les départements de la Nièvre, de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Rhône, de l'Ain, du Jura, etc., l'état statistique des routes, bâtiments nationaux, hôpitaux, productions locales, etc.

Nulle mission ne pouvait mieux convenir à Bacon-Tacon qui, pendant six mois,

(1) *Biographie nouvelle des contemporains...* Paris, 1820. — *Nouvelle Biographie universelle...* Paris, 1853.

(2) E. Collin et C. Charleuf ont narré l'odyssée de Bacon-Tacon à Saint-Honoré dans leur livre : *Saint-Honoré-les-Bains, Guide médical et pittoresque.* Paris, 1865. Et Cartaz a consacré une notice au médecin Bugiste dans : *Les Médecins Bressans.* Paris, Masson. 1902.

(3) C'est là que lui naît un fils en 1759 : « Louis-Antoine, fils légitime de sieur Pierre Bacon-Tacon, bourgeois, et de demoiselle Claudeline-Andreane Passerat, mariés, d'Oyonnax, né le 22 d'octobre mille sept cent cinquante-neuf, a été baptisé le 23 du même mois. » (Bacon-Tacon, *Réponse aux dénonciations de Sonthonax,* Paris, an X.)

court le pays, note les particularités de chaque région, relève les noms des localités pour en expliquer l'origine A son retour, il rédige ses *Recherches sur les origines celtiques, principalement sur celles du Bugey...*, deux forts volumes qui, bien que ne constituant point une toponymie très orthodoxe, sont encore intéressants pour l'histoire locale.

On a prétendu que Bacon avait été envoyé à cette époque dans la région lyonnaise comme « observateur de l'esprit public » et aurait fait partie du personnel que Merlin recrutait pour la police.

Le nom de Bacon paraît en effet maintes fois dans les rapports de police (1). Mais M. P. Caron a montré (2) qu'on a confondu Louis-Antoine Bacon avec l'homme de lettres.

Malgré ses puissantes relations — Merlin lui avait même offert, sans qu'il l'acceptât, le ministère de la police générale en l'an VII (3) — Bacon fut arrêté le 12 floréal an VIII, sur la dénonciation de Sonthonax.

A Oyonnax, une rivalité farouche séparait les deux familles Sonthonax et Bacon. Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, l'ancien représentant en mission à Saint-Domingue ne trouva rien de mieux, pour se débarrasser d'un ennemi qu'il sentait redoutable, que de le dénoncer comme conspirateur et agent de Pitt.

Bacon resta enfermé au Temple pendant 36 jours. Mis en liberté, il revint à Oyonnax et se vit offrir en compensation une place de conseiller à la sous-préfecture du 2e arrondissement de l'Ain. Mais Bacon n'aimait guère les postes fixes et avait à liquider sa vieille querelle avec les Sonthonax. Aussi le voit-on en l'an IX, parcourir le pays, recueillir des minéraux dont il envoie des échantillons au citoyen Ozun, préfet. En même temps, il rédige sa *Réponse aux accusations de Sonthonax...*, longue diatribe où il dévoile les vilenies de ses adversaires et qui lui est occasion de raconter sa vie, de rappeler son dévouement à Bonaparte et ses relations avec Joseph, Talleyrand, Barras, etc.

Mais les courses en montagne ne nourrissaient point leur homme. Pour vivre, Bacon ne trouva pas d'autre moyen que de venir à Lyon vendre sa collection d'histoire naturelle et toutes les défroques qu'il avait recueillies au cours de son aventureuse existence.

Dans ce métier d'antiquaire qu'il n'aurait pas toujours exercé très honnêtement (1), Bacon ramassa un peu d'argent et, toujours séduit par l'idée de quelque exploitation des ressources naturelles, il jeta son dévolu sur un petit pays du Nivernais dont les eaux, par leur action bienfaisante, avaient attiré son attention.

***

Il avait trouvé, disait-il, dans la poussière des bibliothèques d'outre-Rhin, de précieux documents concernant l'antique établissement de Saint-Honoré.

Mais quand Bacon y arriva, en 1812, cet établissement était dans l'état où l'avait mis l'ouragan de 1773. Ce n'était plus qu'un bassin où les gens du pays lavaient leur linge, faisaient rouir le chanvre et, confiants cependant dans la tradition qui affirmait la vertu de ces eaux dans les affections rhumatismales ou cutanées, ne se baignaient que rarement.

Bacon acheta les sources qui alimentaient cet espèce d'étang, quelques ares de terrain alentour, et installa deux ou trois logements. Une piscine divisée en compartiments par des cloisons de bois, tint lieu de baignoires. Une gaine en douves, que le docteur appelait l'*homme debout,* élevait l'eau de la source à deux mètres au-dessus du sol, constituant ainsi le plus primitif des systèmes de douches.

Mais en ce temps-là, il fallait deux grandes journées et une solide monture pour faire le trajet de Nevers à Saint-Honoré et les baigneurs furent loin d'affluer. Les désastres qui suivirent 1813 paralysèrent encore l'essor du nouvel établissement.

Bacon, qui n'était pas riche, lutta pendant deux ans, en proie aux privations les plus dures. Son fils et sa belle-fille vinrent à leur tour et n'eurent pas meilleure chance. La femme, racontent E. Collin et C. Charleuf, faisait le service des baigneurs ; des pommes de terre cuites à l'eau constituaient toute la nourriture de la famille. Mais Bacon avait en l'avenir de Saint-Honoré une foi inébranlable ; quelqu'un le surprit un jour par-

(1) Aulard : *Paris sous la Réaction thermidorienne...* Tuetey : *Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution.*

(2) M. Caron signale Louis-Antoine Bacon comme le parent de Pierre-J.-J. Bacon. Il était en réalité son fils. (V. plus haut son acte de naissance.)

Louis-Antoine Bacon, écrit M. Caron (*Paris pendant la terreur,* t. I) était, avant la Révolution, marchand de tableaux. En 1790 et 1791, il fut nommé commissaire « pour la distribution des revenus des pauvres de la paroisse Saint-Augustin. » En avril 1793, il entra dans « une administration qui ne dura guère ». En juillet, il était employé dans une « fabrication d'eau-de-vie ». En septembre, il fut présenté à Paré qui le nomma observateur le 14 du 1er mois de l'an II. « J'ignore ce qu'il devint après germinal an II. »

En 1813, L.-A. Bacon est à Saint-Honoré. Après la ruine de son frère, il revient à Oyonnax et s'occupe d'histoire naturelle, comme le montre une lettre qu'il écrit alors à Duméril.

(3) Du moins Bacon le dit dans sa *Réponse aux accusations de Sonthonax.*

(1) D'après la *Nouvelle Biographie universelle,* Bacon aurait alors été condamné pour escroquerie à 3 mois de prison et 600 francs d'amende

tageant son trop frugal repas avec un grand chien de Sibérie, fidèle compagnon de sa fortune : « Voyez, dit-il, mon pauvre chien vit bien mal, et moi je vis comme un chien ; pourtant, nous gardons des trésors. »

Cependant, le vendeur des sources, qui n'était pas entièrement payé, et un certain Dandrillon qui avait placé des fonds dans l'entreprise, harcelaient sans relâche le malheureux Bacon. Il fallut, à bref délai, les désintéresser ou déguerpir. Une suprême ressource, souvenir des jours heureux, restait à l'ancien antiquaire : une boîte enrichie de brillants qui lui avait

Lyon, 22 Nivose, an dix.

Citoyen Conseiller d'État,

J'ai l'honneur de vous envoyer ma réponse à l'ex-commissaire Sonthonax. J'ose me flatter qu'elle mérite de fixer vos regards.

Vous voudrez bien, citoyen Conseiller d'État, juger à quel point on a méchamment trompé le gouvernement sur mon compte. La cause d'un innocent opprimé doit en saine législation, devenir la cause de tous.

Je me repose sur les principes de votre invariable justice.

Salut et respect, Bacon J.

Lettre de P.-J.-J. Bacon (Bibliothèque Nationale)

été remise au nom de l'impératrice Catherine. Bacon abandonna l'écrin à ses créanciers qui le portèrent chez un lapidaire... Les diamants n'étaient que du strass !

Vaincu, sans espoir d'un retour de la fortune, Bacon abandonna son établissement à Dandrillon, qui solda le vendeur et s'empara de tous les travaux de son associé.

Après avoir mis à l'encan le peu de mobilier qui lui restait, son beau linge de Saxe, jusqu'à la dernière pièce, l'ancien comte du Saint-Empire revint à Paris. Il y mourut dans la misère en 1817.

Dr Victor GENTY.

Le rouge de la princesse de LAMBALLE

« Pour animer le visage, pour lui donner la vie factice, la femme du XVIIIe siècle, disent les Goncourt (1), a le rouge dont le choix est une si grosse affaire. Car il ne s'agit pas seulement d'être peinte : le grand point est d'avoir un rouge « qui dise quelque chose ». Il est encore nécessaire que le rouge annonce la personne qui le porte ; le rouge de la femme de qualité n'est pas le rouge de la femme de cour ; le rouge d'une bourgeoise n'est ni le rouge d'une femme de cour, ni le rouge d'une courtisane : il n'est qu'un soupçon de rouge, une nuance imperceptible. A Versailles, au contraire, les princesses le portent très vif et très haut en couleur et elles exigent que le rouge des femmes présentées soit, le jour de la présentation, plus accentué qu'à l'ordinaire. Malgré tout, le rouge éclatant de la Régence, empourprant les portraits de Nattier, et dû sans doute au rouge de Portugal en tasse, va s'éteignant sous Louis XV, et ne se montre plus qu'aux joues des actrices, où il forme cette tache brutale que Boquet ne manque pas d'indiquer dans tous ses dessins de costumes d'Opéra. »

De ce rouge, l'usage est universel, le débit énorme. C'est un objet d'une consommation si grande, ajoutent

(1) *La Femme au dix-huitième siècle*, Nouvelle édition, Paris 1882, page 319.

les Goncourt, qu'une compagnie offre, en juin 1780, cinq millions comptant pour obtenir le privilège de vendre un rouge supérieur comme qualité à toutes les espèces de rouges connues jusqu'alors. Et l'année suivante, le chevalier d'Elbée. qui évaluait à plus de deux millions de pots la vente annuelle, demandait qu'un impôt de vingt-cinq sols fut levé sur chaque pot pour former des pensions en faveur des femmes et des veuves pauvres d'officiers.

Tous les marchands de modes vendent un rouge particulier (1). Et même ceux auxquels on s'attendrait le moins, séduits par l'appat du bénéfice, veulent aussi fabriquer un rouge de leur composition.



Portrait de la Princesse de Lamballe, par Rioult (Musée de Versailles)

En 1783, le sieur Guérin en sollicite l'autorisation de la Société royale de Médecine. Valet de chambre de Son Altesse Sérénissime la Princesse de Lamballe, il compte sur son patronage. Il a un frère qui est peintre de l'Académie royale (2) et Geoffroy, médecin de la Princesse, ne peut lui refuser sa protection.

Le rouge dont « il s'est occupé » est d'ailleurs de meilleure qualité. C'est un « composé de carthame ou safran bâtard amalgamé avec la craye de Briançon et quelques gouttes d'huile pour en faire le lien. Après on fait cuire le tout dans un four l'espace de vingt-quatre heures ».

Chamseru et Geoffroy, nommés par la Société royale, ne peuvent qu'approuver ce rouge qu'emploient la Reine et son inséparable amie. « Sa recette, disent-ils dans leur rapport, nous a paru contenir toutes les choses qui entrent dans la composition des meilleures préparations de ce genre et nous pensons que rien ne doit s'opposer à la permission tacite que le S. Guérin sollicite auprès du magistrat, en supposant qu'il n'y ait rien de contraire aux ordonnances et lois du commerce. »

Et le sieur Guérin eut même l'autorisation de mettre sur la porte de son magasin un tableau avec l'inscription : *Fabrique de rouge végétal de la Reine établie par le sieur Guérin ayant brevet de Sa Majesté et approuvé par les Facultés et Sociétés royales de médecine.*

Le sieur Guérin ne figure pas sur la liste des libéralités que Son Altesse Sérénissime avait dressée avant de tomber sous le couteau des septembriseurs. Sans doute avait-il fait fortune.

M. G.

(1) Il y eut dans le siècle, disent les Goncourt, des tentatives pour varier le rouge. Paris s'entretint pendant huit jours tout au moins d'un fard lilas qui avait son apparition au jardin du Palais-Royal. Puis vint un nouveau rouge qui dura plus, qui conquit la vogue et la garda : ce fut le *serkis*, un rouge qui avait la couleur des autres ; mais l'inventeur le disait adouci et rendu sans danger par l'introduction de ce serkis dont le Koran fait la nourriture des houris célestes, et qui dans le sérail rend à la peau des sultanes le velouté de la jeunesse. Et au serkis succédait le rouge, le fameux rouge de Mme Martin.

(2) Jean Guérin (1760-1836).

LA MÉDECINE SOUS LA RÉVOLUTION

L'Installation de Deschamps et de Boyer à la Charité le 12 Août 1792

L'Hôpital de la Charité fût, jusqu'à la Révolution, sous la direction des frères Saint - Jean - de - Dieu. Les blessés étaient soignés par deux religieux chirurgiens et par trois chirurgiens séculiers qui, sauf le chirurgien gagnant maîtrise désigné par le Collège de chirurgie, étaient nommés comme les médecins, par le prieur.

La journée du 10 août, en amenant à la Charité de nombreux blessés, attira sur l'établissement, l'attention de la Section qui installa Deschamps, Boyer et six élèves à la place des religieux chirurgiens. De cet événement, voici une relation détaillée, qui, bien que non signée, est de la main de Boyer :



Alexis Boyer (1760-1833)

Le dimanche 12 août 1792, onze heures du matin, un membre de la section de Marseille cy-devant du théâtre français, dans l'assemblée permanente de cette section, a dit qu'il avait à dénoncer un abus sur lequel il était urgent de délibérer : il a exposé que de tous les hôpitaux de Paris, le second hôpital, celui de la Charité, était le seul où il n'y demeurait ni chirurgien major, ni aide major, ni élève et que cet hôpital était le seul gouverné par des Religieux; qu'il était pressant de remédier promptement à cet abus, qui portait le plus grand préjudice aux blessés qui affluaient dans cet hôpital: il a conclu à ce que, toute autre affaire cessante, on délibéra sur sa motion tendante à ce que le chirurgien major de l'hôpital de la Charité, son aide major et six élèves au choix du chirurgien major, fussent promptement installés au dit hôpital pour y être logés, nourris, chauffés, éclairés, etc. Deux commissaires ont été à l'instant nommés pour porter à la commune le vœu de la Section; ce vœu a été universellement adopté par la commune de Paris, qui a arrêté à l'instant que M. Deschamps, chirurgien major de l'hôpital de la charité, son aide major et six élèves au choix du chirurgien major, seraient sur le champ installés au dit hôpital pour y être logés, nourris chauffés et éclairés, etc.; en conséquence, et le même jour dimanche, deux commissaires de la municipalité ont été chargés de signifier le soir même le dit arrêté au cy-devant prieur de l'hôpital de la Charité, et de lui enjoindre de recevoir les dits chirurgiens.

Le cy-devant prieur de l'hôpital a représenté aux deux commissaires que la réception des dits chirurgiens était une surcharge de dépense de plus pour l'hôpital d'autant plus inutile, que tous les religieux étaient chirurgiens. MM. les commissaires municipaux, conduits aux lits des blessés, ont reçu d'eux le témoignage le plus satisfaisant de la manière dont ils étaient pansés, de la douceur et de l'humanité de ceux qui remplissaient cette importante fonction. MM. les commissaires, persuadés suivant le dire du prieur, que les malades étaient pansés par les religieux, se sont retirés parfaitement contents de l'administration de l'hôpital.

Le lendemain 13 août, un des commissaires, M. Chaumet, a cru, avant de faire son rapport à la municipalité, devoir prendre des éclaircissements de la part part du chirurgien major; et à cet effet, vers les onze heures du matin, il s'est transporté chez M. Deschamps en sa demeure, rue du Four-Saint-Germain, et lui a demandé des détails circonstanciés sur la chirurgie de l'hôpital; il a paru singulièrement étonné d'apprendre à la suite de toute l'histoire de la chirurgie de l'hôpital, que tous les religieux n'étaient

pas chirurgiens comme le lui avait dit le prieur, qu'il n'y en avait qu'un seul qui était nanti de cette qualité sans forme légale, mais par un usage abusif ayant eu depuis force de loi; que le dit religieux avait avec lui un élève religieux; que les blessés étaient opérés et pansés par le chirurgien major ou sous ses yeux; que les blessés à la journée du dix avaient été pansés deux à trois fois le jour par lui et non par les religieux. M. le Commissaire a invité le dit sieur Deschamps à rester chez lui, tandis qu'il irait faire une visite à l'hôpital de la Charité, où n'ayant pas trouvé le prieur, qui était parti pour se rendre à la municipalité, il revint chez le chirurgien major et se fit accompagner de lui à la municipalité, le présenta à M. le Président, qui le fit asseoir à côté de son siège.

M. le Commissaire municipal ayant pris son rang dans l'assemblée se leva, rendit compte à la municipalité de sa mission à l'hôpital de la Charité; il conclua à ce que l'arrêté pris la veille fût promptement exécuté; il ajouta, en montrant le chirurgien major à l'assemblée, qu'il l'avait invité à se rendre à la municipalité pour lui rendre compte de la chirurgie de l'hôpital et des blessés. La conclusion de M. le Commissaire fut adoptée unanimement, la copie de l'arrêté fut dressée sur le champ et le commissaire se fit accompagner de M. Deschamps jusqu'à l'hôpital de la Charité pour l'installer à l'instant. Fort mécontent d'une chambre seule préparée par le prieur au chirurgien major, il le fit conduire à un appartement vaquant occupé cy devant par le cy devant provincial; il enjoignit au chirurgien major, de la part de la municipalité, d'occuper à l'instant le logement situé au niveau des salles des malades.

Le même jour, lundy dix heures et demie du soir, un cavalier d'ordonnance se rendit chez le chirurgien major à sa demeure ordinaire, la rue du Four-Saint-Germain avec un ordre de la municipalité conçu en ces termes : « M. Deschamps, chirurgien major de la Charité, se rendra *dès ce soir* au logement qui lui a été assigné avec son aide major et six élèves. » Signé par le maire et le secrétaire. Le cavalier d'ordonnance ne trouva point M. Deschamps, qui s'était rendu à l'hôpital ; son élève, en son absence, accusa la réception du paquet.


COUR DE L'HOPITAL DE LA CHARITÉ. N° 68

Le même jour, et à peu près à la même heure, le cy-devant prieur de l'hôpital reçut, par un cavalier d'ordonnance, un ordre de recevoir les dits chirurgiens.

Le mardy suivant 14, M. Boyer, chirurgien gagnant maîtrisé de l'hôpital fut installé par le chirurgien major suivant l'ordre de la municipalité. Et le lendemain, mercredy 15, suivant le même ordre, tous les élèves de l'hôpital assemblés, le chirurgien major a choisi parmi eux cinq élèves, auxquels il a joint son fils, âgé de vingt-et-un ans, pour compléter le nombre des six élèves à son choix, suivant l'ordre de la municipalité.

Les frères durent donc céder la place aux laïques dans l'administration de la maison. Boyer, dit Dubois (d'Amiens), conserva pour eux des sentiments de respect et d'attachement et n'en parlait que pour rappeler leur zèle, leur dévouement et leur tolérance :

« Arrivait-il un nouveau malade, disait Boyer, le frère de garde se rendait aussitôt près de lui, présidait aux premiers soins qui lui étaient donnés ; puis, quand le malade était reposé et familiarisé avec sa nouvelle situation, le religieux venait s'asseoir près de lui et lui disait : « Mon frère, quelle que soit votre croyance, je dois avant tout vous engager à faire une courte prière pour le repos de l'âme de la personne charitable qui a fondé le lit dans lequel vous reposez ; si vos sentiments sont ceux d'un chrétien, vous ferez plus, vous demanderez un confesseur avant d'entrer en traitement. Cette exhortation, mon frère, sera la seule que je me permettrai de faire dans l'intérêt de votre salut ; votre raison et votre cœur vous dicteront le reste. »

Mais ce n'était pas seulement au point de vue de leur charité et de leur tolérance que Boyer faisait l'éloge de ces religieux : il rendait également hommage aux lumières et aux talents de quelques-uns. Pratiquait-il l'opération de la taille, il faisait remarquer qu'il se conformait de tout point aux préceptes posés par le frère Côme, et il montrait le lithotome caché que lui avait légué ce frère ; pratiquait-il une opération de fistule à l'anus, il ne manquait jamais, en exisant les lambeaux de peau décollée, de dire qu'il abattait les chiffons du frère Potentien, rappelant ainsi que c'était à ce frère qu'on devait ce procédé. »

M. G.

Vieilles demeures médicales

14, Rue Chanoinesse

Dans la calme rue Chanoinesse, on vient encore de célébrer une fête du souvenir. Depuis quelques jours, une plaque de marbre rappelle que l'abbé Brémond habita au 16 de cette rue, de 1924 à sa mort (1).

Bichat avait déjà eu un honneur analogue, plus modeste, et aussi plus tardif, puisqu'il ne lui fut décerné qu'en 1902, à l'occasion du centenaire de sa mort (2).

Les promoteurs de cette manifestation n'eurent point alors l'idée d'y associer Desault. Et cependant, c'est 14, rue Chanoinesse (alors 18, Enclos de la Raison) que Desault vint habiter au début de 1794.

Le logement qu'il occupait avec sa femme et son fils, quoique modeste, était assez grand pour qu'il pût en offrir une chambre à Bichat, qui vint l'occuper le 10 vendémiaire, an III (1er octobre 1794).

De ce jour, la vie de l'élève se confond avec celle de son maître. Outre le logement, Bichat a la table et, ce qui lui plait davantage, toute une bibliothèque à sa disposition.

Chirurgien externe au grand hospice d'humanité, il accompagne Desault toutes les fois qu'il opère au dehors, visite ses malades, recueille les éléments de ses leçons. Ce sont les meilleures heures de son enthousiaste jeunesse où il commence à rêver d'un autre avenir que celui d'officier de santé aux armées.

Mais ce temps heureux ne dure guère. A l'activité, à la vigueur dont Desault avait jusqu'alors fait preuve, ont succédé la lassitude et le découragement. Sa sensibilité ne résiste plus aux chocs qui la heurtent depuis le début de la Révolution. En vain cherche-t-il quelque distraction dans une « vie plus bruyante ». La journée du 1er prairial le plonge dans un profond abattement en lui faisant craindre « de voir renaître les proscriptions ».

Le 10 prairial, il fait sa visite accoutumée à l'enfant Capet. Le soir, il est pris d' « une fièvre intense, avec pesanteur de tête, altération de la face, regard fixe, trouble dans les idées » (Bichat). Chopart lui fait aussitôt une saignée. Corvisart, qui vient le lendemain, a peine à reconnaître son premier maître, tant son aspect présente « l'empreinte et l'expression d'une vieillesse presque décrépite ».

L'état de Desault empire rapidement. Dans son délire, il évoque les heures sinistres de la Terreur. Lepreux, Laurent et Bichat, restés à son chevet, essayent « tout l'appareil des moyens propres à exciter l'action vitale : cordiaux, stimulants, vésicatoires largement étendus, etc. ». En vain. Desault succombe le 13 prairial (1er juin 1795) à neuf heures du soir.

Dans cet appartement, où la mort viendra pour lui sept ans plus tard, Bichat conserve sa chambre. La veuve de Desault tient à lui assurer l'appui qu'elle lui sait indispensable pour continuer ses études et achever l'œuvre du disparu.

Le *Journal de chirurgie* est resté en suspens depuis 1792. Bichat reprend dans la collection des observations retenues par Desault celles qu'il a rédigées, y joint celles de Léveillé, Larbaud, Védrine et Barratte ; l'ensemble sert à compléter le quatrième volume auquel Bichat ajoute une notice historique sur Desault, en attendant l'éloge qu'il se promet de lui consacrer.

Et tandis qu'il prépare la publication des *Œuvres chirurgicales*, qui ne paraîtront qu'en l'an VI, Bichat élabore d'autres projets.

C'est dans cette chambre de la rue Chanoinesse qu'un soir il confie à ses amis Burdin et Husson l'idée de la Société qui sera la Société médicale d'Emulation et dont, avec Alibert, il rédige le règlement.

(1) Mais rien ne rappelle le souvenir de Lacordaire, qui habita cependant 17, rue Chanoinesse.

(2) Cette plaque, posée par les soins de la Société française d'Histoire de la Médecine, a été remplacée en 1923 par la Commission du Vieux Paris ; en voulant traduire la date du 3 thermidor an X en calendrier grégorien, on mit 22 août 1802 au lieu de 22 juillet.



14, rue Chanoinesse

C'est dans cette chambre qu'il prépare ses cours, écrit ses premiers mémoires, si absorbé par tout ce travail, qu'il peut à peine voir son frère, venu à Paris solliciter une place dans les eaux et forêts et qui a trouvé, lui aussi, accueil chez la Veuve Desault.

C'est encore dans cette chambre qu'il conçoit l'*Anatomie générale* et rédige les pages immortelles que le jeune Chaudé venait prendre chaque matin pour les porter à l'imprimerie.

Dans cette chambre, Bichat vit au milieu des ossements, des pièces anatomiques; « les reliefs du repas de la veille fraternisent sur la table avec les préparations myologiques ».

Une telle existence avait son terme marqué. Déjà, en 1796, Bichat avait fait une hémoptysie « considérable » qui l'avait tenu au lit pendant assez longtemps. Et depuis, ses élèves avaient maintes fois deviné, « au teint jaunâtre de son visage », les germes funestes de la maladie qui allait l'emporter.

Le 8 juillet 1802, en sortant de l'Hôtel-Dieu, où il avait étudié « les progrès de la putréfaction de la peau », il fait une chute suivie d'une courte syncope. Il regagne péniblement sa chambre et ne se plaint d'abord que d'un léger mal de tête. Le lendemain, il peut encore se lever pour aller soigner la fille de ses concierges. « Gardez cette ordonnance, leur dit-il, c'est la dernière de Bichat. »

Le 10, la fièvre se déclare. Et pendant dix jours, les accès de délire succèdent à des périodes de calme où l'on se plait à espérer. Roux, Esparron, lui prodiguent leurs soins : vésicatoires, sinapismes, frictions, tout est essayé sur le conseil de Corvisart.

Le 20 juillet, Bichat entre dans le coma. Le 21, il a un moment de lucidité, reconnaît ceux qui l'environnent : Mme Desault, Esparron, embrasse Roux et retombe dans le coma. Quelques convulsions reparaissent; le 22, à quatre heures et demie du matin, tout est fini.

Cent trente-deux ans ont passé; la vieille maison du 18, enclos de la Raison, toujours debout, n'est plus guère évocatrice avec son badigeon neuf et le rideau de fer de sa devanture. Mais des fenêtres on retrouve, encore inchangé, l'horizon qui fut, à ses heures de rêverie, celui de Bichat : la grande cour pavée en « grais » de l'hôtel voisin, les dentelles de pierre de Notre-Dame; et cette vision toute fugitive suffit pour revivre un instant dans le passé disparu.

M. G.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

11e Année. - N° 7 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

Administration	41, Rue des Ecoles - PARIS	Rédaction
Aimé ROUZAUD	Téléphone : **Odéon 30-03**	Docteur Maurice GENTY

Un inspirateur de Victor Hugo

Le Dr Pouqueville

Les médecins qui ont évolué dans le sillage de Victor Hugo sont assez peu nombreux. Et quand on trouve le poète fréquenter l'un d'eux, c'est généralement pour des motifs où les choses de la médecine n'ont aucune part. Tel fut le cas pour le Dr Pouqueville.



François-Charles-Hugues-Laurent Pouqueville était né au Merlerault (Normandie), le 4 novembre 1770. Après avoir terminé ses études à Caen, il vint à Paris, suivit les leçons d'Antoine Dubois et ce dernier l'apprécia assez pour le faire désigner comme membre adjoint de la commission scientifique qui devait accompagner Bonaparte en Egypte.

Pouqueville s'embarqua avec Dubois le 30 floréal an VI et fut d'abord employé dans le service de santé dont son maître avait reçu la direction.

Après la création de l'Institut d'Egypte, il put s'installer au Caire. Mais déjà la plupart des membres de la commission éprouvaient un impérieux besoin de rentrer en France. Dubois, plus que tout autre, songeait au retour et prétextait sa santé pour en obtenir l'autorisation.

Sur certificat de maladie, et on peut admettre qu'elle ne fut pas simulée, Pouqueville obtint cette autorisation et quitta l'Egypte quelques semaines avant Antoine Dubois. Mais il fut pris, le 25 novembre 1798, sur les côtes de la Calabre, par un corsaire barbaresque qui le conduisit à Navarin, puis à Tripolitza, où il subit six mois de captivité. Sa profession de médecin lui valut quelques égards et une certaine liberté dont il profita pour étudier les mœurs de ces pays alors bien mal connus.

Transféré, en 1799, à Constantinople, Pouqueville y fut enfermé au château des Sept-Tours où il passa plus de 25 mois. Là encore le temps ne fut pas tout à fait perdu pour lui. Sous la direction de Ruffin, il s'initia à « la science du gouvernement turc » (1) et avec Tieffer, qu'il retrouvera un jour professeur de langues orientales au Collège de France, il apprit le grec moderne.

Sur la réclamation du gouvernement français, Pouqueville fut mis en liberté et revint à Paris où il se fit recevoir docteur, en l'an XI, avec une thèse sur la peste intitulée : *De Febre adeno-nerversa seu de peste orientali* (2). Dédiée à Ant. Dubois et à D. de la Roche, cette thèse, une des dernières que l'on trouve rédigées en latin, fut assez remarquée pour être mentionnée dans le rapport sur les ouvrages présentés au concours pour les prix decennaux

(1) *Voyage de la Grèce.* Introduction, tome I, page 6.

(2) Dans le *Voyage de la Grèce,* Pouqueville a consacré (tome VI) un long chapitre à la peste. Il y rappelle les idées de Valli, médecin de Guastalla, qui, pensant que le vaccin pouvait « neutraliser ce qu'il appelait le virus pestilentiel », avait pris du pus extrait du bubon d'un pestiféré et le mêlant avec une certaine quantité de vaccin, se l'était inoculé : « Il n'en éprouva, dit Pouqueville, aucun inconvénient ; mais que conclure d'une tentative pareille ? Louons le courage de Valli, mais gardons-nous de croire au bienfait de la vaccine pour nous préserver de la peste : une pareille confiance serait plus que préjudiciable à l'humanité. »

Malgré ce premier succès, Pouqueville abandonna peu à peu la carrière médicale. En 1805, il publia un ouvrage en trois volumes : *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie,* qui était moins un récit de sa captivité qu'une description assez vivante de régions sur lesquelles on n'avait alors que des idées fort imparfaites. Tiré à 2.000 exemplaires, l'ouvrage fut traduit aussitôt en allemand et en anglais et attira sur son auteur l'attention du gouvernement impérial qui proposa à Pouqueville le poste de consul à Janina.

L'offre parut d'abord peu tentante à l'ancien prisonnier du château des Sept-Tours :

Je connaissais de réputation, dit Pouqueville, le satrape de l'Epire ; j'avais éprouvé tant de maux dans mon premier voyage en Turquie, que l'idée de l'homme auprès duquel on m'envoyait, et le souvenir encore récent d'une captivité de trois années me firent balancer si j'accepterais une mission que j'aurais, dans d'autres temps, reçue avec transport. Cependant, en pensant à la Grèce, sur laquelle je venais de publier un ouvrage, écrit plus par sentiment que d'après des recherches positives, je sentais les avantages réels de l'étude approfondie de cette contrée. Je venais d'ébaucher un grand travail, que je pouvais perfectionner par un second voyage, et l'amour de la science l'emporta sur les considérations les plus capables de refroidir mon zèle.

Pouqueville quitta Paris le 21 octobre 1805 et après avoir traversé l'Italie, l'Albanie, il s'installait le 19 mars 1806 à Janina.

Les instructions que le gouvernement français avait données à son consul comportaient, indépendamment des fonctions auxquelles il était appelé, de « faire le voyage de la terre classique », d'établir une description exacte du pays et de faire une étude approfondie des institutions et des mœurs du pays.

Pouqueville y passa dix ans, « les plus belles années de sa vie ».

Les événements de 1814, en supprimant le consulat général de Janina, lui valurent d'être nommé au poste de Patras, où il resta jusqu'en 1816.

De retour en France, Pouqueville s'occupa de publier tout ce qu'il avait vu et noté en Grèce, en Turquie et dans les Balkans. *Le Voyage de la Grèce* parut de 1820 à 1822 (1). Les Grecs, au moment de leur insurrection, l'adoptèrent pour guide dans leur administration publique.

La notoriété commençait pour Pouqueville ; une première conséquence en fut son élection comme associé libre de l'Académie de médecine, le 16 avril 1823.

En 1824, Pouqueville publia l'*Histoire de la régénération de la Grèce* où il élevait la voix en faveur de la Grèce opprimée. Journaux, salons avaient créé un mouvement d'opinion très vif en faveur des Grecs ; le livre de Pouqueville arriva à point pour développer ce philhellenisme qui avait déjà commencé avec Byron.

(1) 5 vol. in-8°. — 2e édition, en 6 vol., 1826-1827.

Victor Hugo eut-il connaissance des ouvrages de Pouqueville ? Si rien ne le prouve, on peut le croire, dit M. Louis Guimbaud, qui a bien mis en évidence (1) l'influence du médecin-archéologue sur l'auteur des *Orientales*.

Victor Hugo, dit-il, « était trop réaliste, peut-être même trop opportuniste pour ne pas vouloir introduire et chanter sa partie dans le concert philhellène ». Et lorsqu'il eut décidé de mêler aux *Orientales* purement littéraires, des *Orientales* de circonstance, destinées à glorifier les Grecs, il alla chercher sa documentation parmi les contes orientaux, chez les traducteurs du folklore et dans les récits de voyages. Mais si, de son aveu, Ernest Fouinet fut son principal instituteur d'orientalisme, il faut aussi faire place à Fauriel et à Pouqueville dont les travaux, les conversations eurent, dit M. L. Guimbaud, une influence au moins égale en durée et en profondeur.

Victor Hugo, dit M. Guimbaud, était en relations suivies et fréquentes avec Pouqueville. Ils prenaient ensemble des rendez-vous à l'Ecole des Beaux-Arts pour étudier les monuments de l'architecture antique, et au fur et à mesure que les événements de la guerre gréco-turque se déroulaient, la conversation déviait de l'antiquité vers un objet exclusivement moderne : Pouqueville vantait les Grecs, leur bravoure téméraire, leur goût du danger et de l'aventure. En dilettante, friand de pittoresque plutôt que de morale, il louait Ali-Pacha, ses vues étendues, son instinct du Progrès.

Et M. Guimbaud pense que c'est Pouqueville qui inspira les lignes singulières par lesquelles se termine la première préface des *Orientales* :

Tout le continent penche à l'Orient. Nous verrons de grandes choses. La vieille barbarie asiatique n'est peut-être pas aussi dépourvue d'hommes supérieurs que notre civilisation veut le croire. Il faut rappeler que c'est celle qui a produit le seul colosse que ce siècle puisse mettre en regard de Bonaparte, si Bonaparte peut avoir un pendant ; cet homme de génie turc et tartare à la vérité, cet Ali-Pacha, qui est à Napoléon ce que le tigre est au lion, le vautour à l'aigle (2).

(1) *Les Orientales* de Victor Hugo. Amiens, Malfère, 1928.

(2) Lors de sa première rencontre avec Ali-Pacha, Pouqueville avait éprouvé une désillusion complète sur cet homme qu'on lui avait dépeint comme « le Pyrrhus moderne de l'Epire ». Plus tard, malgré « la somme de chagrins » qu'il lui avait causés, Pouqueville revint à une appréciation moins sévère sur le vizir de Janina.

Janina Ce 24. octobre 1813.

Mon cher docteur

j'ai une prière très instante à vous faire, mon ami; le sort a fait tomber prisonnier de votre pays, un de mes meilleurs amis, qui est le Colonel du génie Baudrand. il doit être à plymouth, ou à Portsmouth, enfin il vous écrira. veuillez je vous conjure, lui rendre toutes les services qui dependront de vous. c'est comme si vous obligiez mon propre frere. si vous pouviez par votre crédit, et par celui de M. M. North et Byron, obtenir sa liberté sur parole d'honneur; quel service vous me rendriez. Mr Baudrand est aussi un voyageur de la grece, un homme savant, travaille autres titres, il est digne de l'attention des frere de la société Athénienne.

adieu, mi good doctor, ne m'oubliez jamais et croyez moi

Votre tout devoué Pouqueville

mon frere vous fait ses complimens.

Faut-il aussi attribuer à Pouqueville l'initiation de Victor Hugo aux progrès rapides et aux espoirs grandioses de l'orientalisme, considéré comme science ? Peut-être, dit M. L. Guimbaud qui croit que cet honneur revint plutôt à « l'ennuyeux » Volney.

En somme si le *Voyage de la Grèce* ne fut pas l'unique source des *Orientales*, Pouqueville garde cependant l'honneur d'avoir contribué à développer la « sympathie du poète pour le monde oriental » (1).

Elu membre de l'Académie des Inscriptions en 1827, Pouqueville mourut à Paris, 3, rue de l'Abbaye, le 28 décembre 1838.

Maurice GENTY.

(1) Préface des *Orientales*, 1829.

Bretonneau, médecin de Béranger

En octobre 1836, Béranger avait quitté Paris et était venu chercher en Touraine une retraite où il put trouver, à l'abri des agitations politiques, un peu du calme nécessaire pour écrire sa biographie.

Son choix était tombé sur la Grenadière, « vieille bicoque, ancien vendangeoir des moines de Marmoutiers », où Balzac avait vécu, durant l'été et l'automne de 1830, en compagnie de Madame de Berny.

Dans cette ermitage, les relations ne lui manquèrent pas ; M. Lucas-Dubreton, en les rappelant dans l'intéressant volume qu'il vient de consacrer à Béranger (1) n'a pas oublié Bretonneau :

Devant la Grenadière passait plusieurs fois par jour un petit homme d'une soixantaine d'années, laid mais vif d'allure, et dont les yeux rayonnaient d'intelligence ; c'était le célèbre médecin de Tours, Bretonneau, qui rentrait chez lui après sa tournée. Béranger désirait fort connaître ce docteur, « le premier de l'Europe », car il était sujet à mille petits maux et sa santé le préoccupait au plus haut point ; on ne le laissa point languir et l'amitié fut bientôt nouée : « C'est un savant d'une modestie parfaite, disait Béranger, et d'un désintéressement peu commun dans la capitale. Il est de plus homme d'esprit. Si je meurs ici, ce ne sera pas dans les mains d'un barbier de village. » Bretonneau, c'était la sécurité ; il remplaçait pour Béranger le vieux docteur Antoine Dubois qui venait de mourir : un digne homme, mais qui n'avait point su arranger sa vie : « Marié quatre fois ! il méritait la croix rien que pour cela ! » (2).



Bretonneau

La Grenadière est sur le même versant que Palluau, cette propriété où, la serpe à la main, au milieu des expériences de greffe qu'il poursuivait, Bretonneau recevait ses amis. Béranger y vint maintes fois et y fut gagné par la passion de son médecin : « Je jardine ; j'ai une bêche et un rateau. Je fais planter et je guette les bourgeons ; le tout sans me connaître à rien. Si les trois jouvenceaux pouvaient, ils se moqueraient de moi. »

(1) Lucas-Dubreton : *Béranger*. 1 vol. de la collection « Les Figures du Passé ». Hachette, 1934.

(2) Lucas-Dubreton, *loc. cit.*, page 196.

Mais Béranger n'était pas homme à se complaire longtemps à l'horticulture. Un jour il trouva que tout cela faisait perdre bien du temps, que la Grenadière engouffrait une grande partie de ses ressources, et il quitta le voisinage séduisant de Palluau pour s'installer à Tours. Ce n'était point encore « une anti-chambre de tombeau tout à fait à son goût » et, au mois d'avril 1840, il songeait à revenir à Paris.

Les jardins, les fleurs, les arbres sont d'agréables choses, écrit-il à Bretonneau, et il n'y a pas encore bien des années que j'en disais autant des femmes ; mais pourtant les femmes, les arbres, les fleurs nous empêchent trop souvent d'accomplir des tâches utiles à nos frères.

Croyez-vous, monsieur le docteur, que si vous aviez le courage de renoncer à Palluau pour vous mettre à écrire un résumé de tous vos travaux scientifiques, vous ne mériteriez pas plus aux yeux de Dieu et des hommes, qu'en greffant des cerises de Livourne sur des Ste-Lucie ?

Ce Palluau que Béranger fuyait il en emportait cependant l'image profondément empreinte dans son cœur, et c'est vers cette demeure hospitalière et attrayante qu'il retournera souvent ; c'est à elle, dit Triaire, qu'il songera dans les moments de crise et de détresse qui furent fréquents dans sa vieillesse, et qui lui font dire que souvent le poète chante quand il faudrait pleurer.

Il y avait, du reste, un autre motif puissant pour qu'il en évoquât fréquemment le souvenir : c'est là que respirait pour lui le dieu de la médecine, l'Hippocrate français, le seul médecin au monde en qui il eut confiance.

Béranger était sujet à des malaises nombreux et toujours porté à s'exagérer son état. Aussi ses lettres (1) sont pleines de doléances sur ses souffrances et il demande avis à Bretonneau, parce qu'il est « d'une profession où l'on vous dit toujours comment on se porte avant de vous demander comment vous vous portez ».

Bretonneau se prête à ces consultations par correspondance. Il plaisante parfois le poète, qui se plaignait d'un ezéma des oreilles, en lui disant qu'à son âge on n'a pas besoin d'être beau. Il lui envoie des médicaments qu'il fait préparer sous ses yeux. Il fait plus, il va le voir à Paris dès qu'il est inquiet pour son état, et jusqu'à sa mort il dirige sa santé.

(1) Les lettres de Béranger à Bretonneau ont été publiées par P. Triaire : *Bretonneau et ses correspondants*. Paris, 1892, 2 vol.

Bretonneau est aussi consulté pour les amis du poète. En juillet 1841, Béranger veut savoir, à propos d'un neveu de Lamennais si l'on peut « sans inconvénient user de la saignée abondante pour prévenir le retour des accès d'épilepsie ».

C'est encore à propos de Manin qu'il invoque la science et la charité de Bretonneau, et il conseille à Mme Récamier d'aller consulter à Tours. Béranger n'a confiance qu'en Bretonneau ou ses élèves ; et il avoue qu'en cas grave il se déciderait tout de même à appeler « le gendre que Perrotin vient de se donner, le jeune docteur Lasègue, élève de Trousseau, et qui, pour cela, se dit votre petit-fils ».

Béranger était loin d'être étranger aux choses de la médecine auxquelles il s'était initié dans la société de Bretonneau et, dit Triaire, il en raisonne autrement que les poètes et les gens du monde ont l'habitude de le faire. Il sait à fond les travaux et les découvertes de Bretonneau, la part qu'il a prise à l'unicité des fièvres essentielles, et il l'entretient des prétentions de Serres à ce sujet. Il connaît ses idées sur la spécificité et la contagion. Il est lui-même presque contagioniste quoique la contagion lui fasse grand'peur en aggravant ses appréhensions naturelles pour les malades. Comme il a entendu son ami émettre des vues sur la vaccination des maladies virulentes, il l'engage à diriger ses travaux de ce côté, et comme il lui semble qu'il n'y a rien d'impossible pour un pareil médecin, de chercher la « vaccine » de la peste et de la rage.


Béranger

Il ne s'agit pas que de médecine dans ces lettres d'un homme qui fut étroitement mêlé au grand mouvement politique et littéraire de son temps. Elles sont aussi semées de détails intéressants sur les hommes et les choses. Béranger y donne ses appréciations sur la révolution de 1848, sur les personnages illustres ou célèbres avec lesquels il était lié, sur Lamennais, Châteaubriand, Mme Récamier, Lamartine dont il dit qu'il est le premier poète qui ait réalisé de grandes choses.

La correspondance de Béranger va jusqu'en juin 1856. A partir de cette date, ce sont les lettres de Trousseau qui nous renseignent sur la santé du poète et font prévoir sa fin imminente :

Notre pauvre Béranger va pis, écrit Trousseau au début de 1857 : le cœur s'embarrasse davantage, et il ne peut plus faire sa promenade accoutumée sans un affreux essoufflement. Je ne le vois pas aussi souvent que je voudrais. Il demeure au diable, et je suis cruellement débordé par la besogne de la Faculté, par la consultation qui croît et se presse dans une proportion qui m'étonne. Pourtant, je le vois à peu près deux fois par semaine.

Je vais essayer la médication de Stockes, de Dublin, quelques jours de calomel à doses réparties, puis une infusion assez forte de digitales en soutenant d'ailleurs par le quinquina et l'alimentation. Je suis bien inquiet de cet excellent homme, et, quand vous viendrez à Paris, il faudra que nous en causions plusieurs fois.

Bretonneau qui venait de se remarier quelques mois auparavant avec une nièce de Moreau, de Tours, accourut au chevet de Béranger. Et ce fut sa jeune femme que le cardinal Morlot choisit pour décider le poète à recevoir la visite d'un prêtre. Elle y réussit, bien que la lettre incomplète de Bretonneau n'en fasse point mention, puisque Béranger reçut plusieurs fois la visite du curé de sa paroisse.

Et Trousseau, aidé par Lasègue, continua ses soins, venant sans cesse rue de Vendôme, si bien que Béranger, dit M. Lucas-Dubreton, s'en trouvait gêné ; il aurait voulu « entrer en arrangement d'argent » avec un autre docteur : « Ah ! je suis une bien mauvaise pratique ! » murmurait-il.

Son état allait d'ailleurs en empirant :

Le pauvre Béranger ne va pas bien, écrit Trousseau, le 27 juin. Son cœur, ses poumons, son foie sont solidairement intéressés, et les jambes s'infiltrent. Il s'irrite contre la médecine et les médecins, et il a peu de philosophie à l'endroit de la douleur.

Chaque jour lui paraissait le dernier : « Mon cher Trousseau, je viens de passer la plus terrible nuit possibl... »

Ce billet (1) où l'*e* final manque, fut le dernier de Béranger qui succomba le 10 juillet 1857.

Docteur Victor GENTY.

(1) Publié par M. Lucas-Dubreton.

Le Mesmérisme à Lyon

Chassé de Paris, le magnétisme, dit E. Bersot, se réfugia en Province. Et Lyon fut un de ses refuges.

M. Pierre Grosclaude, qui a consacré, il y a quelques mois, une importante thèse de doctorat ès-lettres à *La vie intellectuelle à Lyon dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle* (1), donne à ce sujet d'intéressantes précisions (2) :



« La vogue du mesmerisme se rattache, dit-il, à l'histoire si curieuse du mysticisme lyonnais à la fin du XVIIIe siècle. Cet engouement transparait à travers les correspondances de l'époque, surtout celles de l'année 1784. Morel de Voleine (*Revue du Lyonnais*, nouvelle série, t. XX, p. 90 et suiv., 1859), cite le fragment de lettre suivant, daté du 25 avril 1784 : « On ne parle plus ici que de magnétisme ; tout le monde s'en mêle. Le chevalier de Rachais, M. de Bory, le chevalier Barberin sont les plus zélés. M. Barberin a trouvé le secret à lui tout seul et dernièrement il magnétisa quelqu'un qui demeure rue Sainte-Hélène, hôtel de Riverie, de sa fenêtre, à l'hôtel de Jenzé, rue Saint-Dominique. » M. Deperet, médecin de Limoges, écrit : « Je viens de Lyon où j'ai vu tout ce que le délire du magnétisme peut opérer. » Madame Roland écrit à son mari, qui se soignait lui-même à cette époque à l'aide du magnétisme : « Croiras-tu que l'idée du magnétisme m'a troublée dans ta transplantation au moment de te voir éloigné d'un moyen dont tu éprouves du bien. Mais il y aura bientôt quelqu'un à Lyon, car actuellement un chimiste de cette ville s'instruit chez Mesmer. » (21 mai 1784).

Trois expériences fameuses furent faites à l'Ecole vétérinaire (début de juillet, 22 juillet et 9 août 1784) : on opéra sur un mulet et un cheval destinés à être sacrifiés à l'autopsie (voir les procès verbaux imprimés, signés Bredin, directeur de l'Ecole ; ce furent Dutreich et Millauvis qui opérèrent avec les procédés de Monspey et de Barberin. Dans son ouvrage : *Aperçu sur le magnétisme,* le docteur Gilibert, un des plus fervents apôtres de la doctrine, déclare : « Le succès fut complet » et insiste sur ce grand événement. La seconde séance eut pour témoins des spectateurs de marque : le procès-verbal mentionne Willermoz, Paganucci, tous deux à la tête du mouvement maçonnique et que nous ne sommes pas surpris de voir

(1) A. Picard, édit., 82, rue Bonaparte, Paris.

(2) L'historique de la question a été fait par M. le Dr J. Audry, dans son discours de réception à l'Académie de Lyon (21 juin 1921) : *Le mesmerisme et le somnambulisme à Lyon avant la Révolution.*

s'intéresser au magnétisme animal; un lieutenant-colonel d'artillerie nommé Savaron; M. de Massenet, étranger voyageant avec le prince Galitzin. La troisième séance fut honorée de la présence du prince Henri de Prusse, frère de Frédéric II, qui voyageait sous le nom de comte d'Oels et se trouvait de passage à Lyon au mois d'août.

Les fervents du magnétisme mènent grand bruit autour de certaines guérisons obtenues : un certain Orelut publie le « détail des cures opérées à Lyon par le magnétisme animal selon les principes de M. Mesmer », faisant précéder sa brochure d'une lettre grandiloquente à Mesmer : il relate les huit cures qu'il a opérées auxquelles il ajoute trois malades en voie de guérison parmi lesquels le fils du marquis de Meximieux. « Le magnétisme, dit-il, ne peut pas créer des organes, mais il rétablit et conserve ceux que les accidents ont altérés. »

Les médecins lyonnais se montrèrent fort inquiets des progrès du mesmerisme et lui opposèrent une résistance acharnée. Un *Discours sur le Magnétisme animal* fut lu, le 28 septembre 1784, dans une assemblée du Collège des médecins de Lyon par un certain O'Ryan, médecin de l'Université de Montpellier, qui dénonça toutes les extravagances du public lyonnais et la mode de plus en plus répandue des baquets. De violents incidents se déroulèrent à l'Hôtel-Dieu où les médecins protestèrent avec vigueur contre l'administration de l'hôpital qui cherchait à faire pénétrer dans l'établissement « cette méthode absurde », Et ces protestations aboutirent à la démission des médecins Chasteignier, de La Bruyère, Collomb et Eynard.

Mais ce qui est de nature à nous intéresser particulièrement, c'est l'attention que porta l'Académie de Lyon à la nouvelle doctrine. Au cours de cette année 1784, où véritablement les préoccupations d'ordre scientifique dominèrent à l'Académie, le magnétisme animal est évoqué à plusieurs reprises. Une séance surtout présente un intérêt remarquable : c'est celle du 25 mai où Gilibert attire l'attention de ses confrères sur les nouvelles découvertes et les décide à prendre des informations précises. Voici d'ailleurs le procès verbal de la séance : « M. Gilibert a représenté à l'Académie que la découverte de M. Mesmer sur le magnétisme animal acquérait journellement, soit par les effets qui en résultèrent, soit par la fermentation qu'elle occasionnait dans les esprits, un intérêt qui lui semblait mériter toute l'attention des sociétés savantes; qu'il avait été témoin lui-même de plusieurs de ces faits d'après lesquels il n'était pas possible de douter de la réalité du magnétisme animal et de l'influence même dangereuse en certaines circonstances qu'elle pourrait avoir sur la santé des hommes et sur les traitements de la médecine et sur les mœurs; qu'en conséquence, il priait l'Académie de s'en occuper et de songer aux moyens par lesquels pouvant s'instruire de cet intéressant objet, elle rendrait au public le plus important des services. Sur quoi l'Académie ayant délibéré, on est convenu que M. de Bory irait trouver M. le chevalier de Barberin, officier d'artillerie, homme honnête, rempli de lumières et de connaissances et qui, sans en faire profession, paraît avoir la doctrine du magnétisme animal qu'il ne doit qu'à lui-même, pour le prévenir des motifs qui font désirer à l'Académie qu'il voulut recevoir, lorsqu'il magnétise, quelques membres de l'Académie qui seraient témoins de ses opérations, le prier de les mettre, s'il est possible, sur la voie de sa méthode, déférer cependant à cet égard, sur sa réponse, à la marche à suivre qu'il lui plairait d'indiquer ou s'en rapporter totalement à sa décision, soit qu'il acceptât, soit qu'il refusât la proposition de l'Académie. »

Cette humble démarche eut peu de succès : à la séance du 1er juin, M. de Bory rendit compte de sa mission et du refus assez hautain, semble-t-il, de M. de Barberin. « La réponse de cet officier a été qu'il ne se cachait pas lorsqu'il magnétisait, mais que les personnes sur lesquelles il opérait le magnétisme ne se souciaient pas d'avoir des témoins et que, par conséquent, il ne pouvait prendre aucun engagement avec l'Académie ».

L'Académie se garda d'insister. Mais cet échec ne l'empêcha point de s'intéresser aux expériences de l'Ecole vétérinaire, dont Millanois lui apporta le résultat dans la séance du 27 juillet.

Toute cette agitation se calma peu à peu, aussi bien à Lyon qu'à Paris. Les débuts de la Révolution orientèrent les esprits dans des directions différentes. Bergasse, lui-même, qui avait été un des plus enthousiastes sectateurs de Mesmer, brûla ce qu'il avait adoré. On cite une phrase fameuse qu'il écrivit à Brénot en 1789 : « Ce n'est pas au mesmerisme qu'il s'agit d'élever un temple, c'est à la liberté. »

Lit-on encore Hoffman ?

Il paraît. Un de nos collaborateurs, qui n'a point reculé devant les six volumes in-folio de l'édition de Genève, nous avouait récemment y avoir même pris un sensible plaisir. C'était déjà l'avis de Daremberg, qui n'a pas consacré moins de cinquante pages au médecin de Halle dans son *Histoire des sciences médicales :*

« Hoffmann, dit-il, a repoussé plus de lecteurs qu'il n'en a attiré ; la masse de ses œuvres épouvante ; et pour justifier un éloignement aussi mal fondé que préjudiciable à l'histoire des doctrines médicales, on a répandu le bruit que c'était un auteur difficile à lire, ennuyeux, fatigant. C'est un jugement à réviser, une mémoire à réhabiliter. Sans doute on ne lit pas Hoffmann avec le même plaisir et aussi couramment qu'un bon livre moderne ; mais j'affirme qu'après avoir longtemps partagé le préjugé vulgaire et avoir longtemps aussi reculé devant les volumes in-folio qui composent les œuvres du célèbre professeur de Halle, j'ai éprouvé une impression toute différente que celle que j'avais acceptée de confiance, lorsque je me suis décidé à étudier ses écrits. Hoffmann a étudié les sujets les plus divers et toujours magistralement ; les considérations générales, souvent élevées, s'entremêlent aux propositions particulières ; le système, tout faux qu'il est, est largement et fermement dessiné ; le style a de l'ampleur ; l'érudition est variée ; la critique est fine, vive, mais honnête. Hoffmann est un penseur, un philosophe ; en même temps il montre parfois les qualités d'un observateur attentif et fort judicieux. Aussi, pour toutes ces raisons et pour d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, je place Hoffmann beaucoup au-dessus de Bœrbave. Les petits volumes du second m'ont beaucoup plus fatigué par leur sécheresse que les vastes in-folio du premier, malgré le développement parfois excessif de la démonstration. »



IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

11e Année. - N° 8 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Odéon 30-03

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Michel-Augustin THOURET

1749 - 1810

Parce que Fourcroy fut le rapporteur de la loi de frimaire an III, on lui a attribué tout le mérite de la rénovation des études médicales après la tourmente révolutionnaire. En réalité, cette œuvre lui fut commune avec Thouret et la gloire qui s'attache au nom du législateur ne doit point faire oublier le rôle de l'organisateur, du véritable créateur de l'Ecole de Santé, devenue, sous l'Empire, la Faculté de Médecine.

***

Les Thouret étaient de bonne et vieille souche rurale et ce n'est qu'au milieu du XVIIIe siècle que l'on voit l'un d'eux, Guillaume, s'établir à Pont-l'Evêque comme clerc d'avocat et acheter ensuite une charge de notaire royal. Avec lui, les Thouret sortent de la glèbe et entrent de plein-pied dans la bourgeoisie.



Thouret
par A. C. G. Lemonnier (an XII)
(Faculté de Médecine de Paris)

Du mariage de Maître Guillaume Thouret avec Marie Saint-Domin naquirent quatre enfants : Jacques-Guillaume, le futur constituant; Michel-Augustin qui, né le 5 septembre 1749, sera directeur de l'Ecole de Santé; François, qui finira sa carrière comme ingénieur; Marie-Anne qui épousera, en 1773, le chirurgien Laumonier, de Rouen.

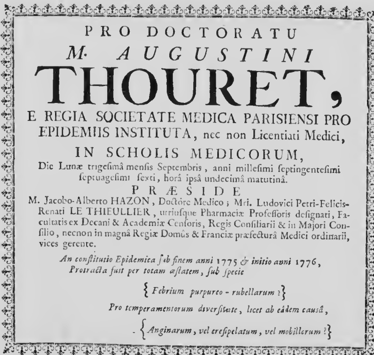
Comme son aîné, Michel-Augustin commença ses études à Pont-l'Evêque et alla les terminer à Caen (1). Caen était déjà la ville savante de la province, témoin le nom flatteur qu'elle se donnait « d'Athènes de la Normandie ». Son Université, fondée en 1431, comprenait les quatre facultés de théologie, de droit, de médecine, des arts. C'était cette dernière qui donnait en réalité l'enseignement «secondaire» dans ses deux collèges des Arts et du Bois. On ne sait de laquelle de ces deux maisons Thouret fut l'élève. Et la tradition, en rapportant qu'il fut un brillant écolier, raconte aussi qu'il fut reçu docteur devant la Faculté de Médecine de Caen. On peut en douter puisque jamais on n'a pu dire les thèses qu'il eut à y soutenir. Tandis qu'on connaît par le détail les sujets sur lesquels il eut à disserter devant celle de Paris (2). Sa

(1) Lebègue (Ernest). *La vie et l'œuvre d'un constituant.* Thouret, 1746-1794. Paris, Alcan, 1910.

(2) *Sunt ne habitiones ad ... medicam qui imaginiatone prœpollent?* 1774. — *An retina primarium visionis organum?* 1775. — *An post longas defatigationes, subito in tota vita deses, periculosa?* 1775. — *An affectibus soporosis emeticum?* 1776. — *An fracta cronio semper admovenda terebra?* 1776. — *An constitutio epidemica sub finem anni 1775 et initio anni 1776 tota erat in cutis exanthematibus, vel excretionibus sanguinolentis, vel pectoris inflammatione...?* 1776. — *An constitutio epidemica sub finem anni et initio anni 1776, prostrata fuit per totam aestatem...?* 1776.

thèse quodlibetaire du 22 décembre 1774 fut même l'occasion d'un incident dont il reste trace.

Des Bois, qui devait la présider, l'avait rédigée suivant l'habitude. Mais, dit Baron (1), elle contenait beaucoup d'écart d'imagination. « M. Alleaume, doyen refusa de l'imprimer et luy donna en place la thèse suivante (*sunt ne habiliores*...) à soutenir en forme de punition. A l'ouverture de la thèse, le Président fit un discours dans lequel il invectiva contre le Doyen et l'insulta en face. M. Alleaume s'en étant plaint à la Faculté, elle ordonna que l'acte serait regardé comme nul, que le bachelier soutiendrait une nouvelle thèse de physiologie et que la 1re présidence de M. des Bois serait renvoyée à deux ans, ce qui a été très ponctuellement exécuté. »



PRO DOCTORATU
M. AUGUSTINI
THOURET,
E REGIA SOCIETATE MEDICA PARISIENSI PRO EPIDEMIIS INSTITUTA, nec non Licentiati Medici,
IN SCHOLIS MEDICORUM,
Die Lunæ trigeſimâ menſis Septembris, anni milleſimi ſeptingenteſimi ſeptuageſimi ſexti, horâ ipsâ undecimâ matutinâ.
PRÆSIDE
M. Jacobo-Alberto HAZON, Doctore Medico; Mri. Ludovici Petri-Felicis-Renati LE THIEULLIER, utriuſque Pharmaciæ Profeſſoris deſignati, Facultatis ex Decani & Academiæ Cenſoris, Regis Conſiliarii & in Majori Conſilio, necnon in magnâ Regiæ Domûs & Franciæ præfecturâ Medici ordinarii, vices gerente.

An conſtitutio Epidemica ſub finem anni 1775 *& initio anni* 1776,
Protracta fuit per totam æſtatem, ſub ſpecie
{ *Febrium purpureo - rubellarum* ? }
Pro temperamentorum diverſitate, licet ab eâdem causâ,
{ *Anginarum, vel ereſipelatum, vel mobillorum* ? }

Mais c'étaient là petits scandales assez habituels dans l'ancienne Faculté et Thouret n'en fut pas moins reçu docteur en 1776. La même année était fondée la *Société de Correspondance médicale* qui deviendra, en 1778, la *Société royale*. Thouret y entra un des premiers, en juillet 1776, avec de Jussieu, Jeanroy, Lorry, Caille, Geoffroy, etc., et y communiqua plusieurs travaux sur l'usage de l'aimant en médecine et sur le magnétisme animal.

Les baquets avaient déjà fait tourner bien des têtes lorsque le gouvernement se décida à demander l'avis de la Faculté et de la Société royale. Précédant leur décision, Thouret publia ses *Recherches et doutes sur le magnétisme animal* (1784), où, dit Bersot (1), il ôta au magnétisme son prestige, en lui ôtant sa nouveauté. La Société ratifia ses conclusions et ainsi porta le dernier coup à Mesmer et ses disciples.

(1) Note manuscrite de Baron en tête de la thèse de Thouret. Collection Baron, Bibliothèque de l'Académie de Médecine.

En s'intéressant au magnétisme, au traitement des affections nerveuses par les plaques aimantées, Thouret avait sacrifié au goût du jour; mais ce furent plus les questions d'hygiène que celles de thérapeutique physique qui lui valurent la notoriété. Rapporteur d'une série d'observations sur la voirie de Montfaucon et sur les voiries considérées en général, Thouret se fit surtout connaître par son rapport sur l'exhumation du cimetière des Innocents.

Depuis 1186 que le cimetière, déjà très ancien, avait été enclos de murs par Philippe-Auguste, dit Thouret (2), il n'avait cessé de servir de lieu de sépulture pour le plus grand nombre des paroisses. La multitude de morts apportés de tant de lieux, avoit toujours été très considérable et plus de quatre-vingt-dix mille y avoient été, pendant l'espace de moins de trente années, déposés par le dernier fossoyeur. Ainsi pressés et amoncelés, ces milliers de cadavres occupoient une surface de plus de 1700 toises carrées. Entassés pour la majeure partie dans des fosses communes de vingt-cinq à trente pieds de profondeur, où l'usage étoit de les accumuler au nombre de 12 à 1500, c'étoit autant de vastes foyers de corruption que contenoit cette enceinte. Cependant le sol gonflé par ce dépôt si nombreux, excédoit de plus de huit à dix pieds le ni-

(1) *Mesmer et le magnétisme animal,* 1893.

(2) Rapport sur les exhumations du Cimetière de l'Eglise des Saints-Innocents, *Histoire de la Société Royale de Médecine,* année 1786. Paris, 1790, pages 239-271.
Michelet a utilisé le rapport de Thouret pour la rédaction de sa page célèbre sur le cimetière des Innocents (*Histoire de France* nouvelle édition, Paris, Flammarion, 1879, t. 6, p. 121.).

veau des rues, avec lequel il falloit parvenir à l'accorder, et cette opération ne devoit permettre de respecter aucune des sépultures. D'ailleurs nulle interruption n'avoit eu lieu dans celles de l'Eglise. Des corps récemment inhumés, reposoient dans ces parvis. Enfin, d'innombrables milliers d'ossements, successivement rejetés du sein de cette terre, qui depuis longtemps rassasiée de funérailles, s'ouvroit encore chaque jour pour s'en pénétrer de nouveau, étoient entassés sous les toits des charniers, et contenoient les débris de plusieurs générations que le tems avoit engloutics.

« De cette longue alluvion des siècles s'était formée, dit Michelet, une montagne de morts qui dominait les vivants. » Mais des infiltrations dans les caves et les fosses d'aisance avaient déterminé, à diverses reprises, de redoutables accidents et obligé le gouvernement à faire fermer l'église et cesser les inhumations dans le cimetière.

En 1785, Thiroux de Crosne, lieutenant général de police, ordonna qu'il serait converti en marché aux herbes et aux légumes. Il invita la Société Royale à nommer une commission qui présiderait à l'enlèvement des cadavres et à toutes les mesures de salubrité. Les commissaires furent Lassone, Poulletier de la Salle, Geoffroy, Poissonnier, Colombier, de Horne, Vicq d'Azyr, Fourcroy et Thouret. Le travail, exécuté jour et nuit, dura six mois, laps de temps assez court si l'on songe que le cimetière couvrait une étendue de près d'un hectare. Il fut couronné du plus grand succès. L'honneur en revient surtout à Thouret qui sut recueillir pour l'hygiène publique d'utiles renseignements (1).



Thouret
Buste de L. P. Deseine (1815)
(Faculté de Médecine de Paris.)

Quand éclata la Révolution, Thouret venait d'épouser la fille de Colombier (1), conseiller d'Etat, qui l'avait pris pour adjoint en survivance, et en exercice à la place d'inspecteur général des hôpitaux civils et maisons de forces du royaume. Directeur de la Société royale de Médecine où il avait succédé à Hallé, Thouret était aussi membre du conseil de santé des hôpitaux militaires et médecin au département de la police.

Les événements ne vont que le mettre un peu plus en vue. Tandis que son frère, Me Guillaume Thouret, envoyé par la ville de Rouen aux Etats-Généraux, acquiert une renommée qui le conduira à l'échafaud, Michel-Augustin ne cesse de consacrer son activité aux questions d'hygiène. En septembre 1790, il est nommé membre du Comité de salubrité (2) que vient de créer l'Assemblée Constituante et, avec Vicq d'Azyr, prend la part la plus active à la discussion de tous les projets sur l'organisation de l'hygiène, sur la « restauration de l'art de guérir », projets restés sans application par le défaut de la Constituante, mais dont les principales dispositions seront reprises et adoptées par la Convention.

Dans l'automne de 1792, la retraite de l'armée prussienne ayant laissé les routes de la Champagne et de la Lorraine couvertes de cadavres d'hommes et d'ani-

(1) Ils ont été publiés dans l'Histoire de la Société royale de Médecine (*loc. cit.*). Mais l'ouvrage que Thouret devait consacrer à la question n'a jamais paru et le manuscrit n'en figure pas dans ses papiers conservés à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine (Ms 2129-2131).

(1) Il devint aussi le beau-frère de Des Genettes.

(2) M. Henry Ingrand vient de consacrer une intéressante étude à ce comité : Le Comité de Salubrité de l'Assemblée Nationale constituante (1790-1791). Thèse de Paris, Vigné, édit. 1934.

maux, des épidémies éclatèrent un peu partout dans ces deux provinces ; Thouret y fut envoyé et procéda à un assainissement rapide de ces régions en faisant réunir et brûler tout ce que l'ennemi avait abandonné. Moins d'un an après (le 18 août 1793) la Société royale, comme les autres Académies, était supprimée. Thouret qui en avait été pendant seize ans un des principaux animateurs, en fut profondément affecté. La mort de son frère, guillotiné le 22 avril 1794, celle de Vicq d'Azyr survenue au lendemain de la fête de l'Etre suprême, ajoutèrent encore au désarroi de Thouret qui, comme beaucoup d'autres, se confina dans la retraite en attendant la fin de la tourmente.

⁂

La Convention avait supprimé Académies et Facultés, mais une réorganisation rapide s'imposait. Dès le 29 messidor an II, le Comité de Salut public chargeait Fourcroy et Chaussier de « préparer un plan révolutionnaire de l'art de guérir ». Le 9 thermidor vint entraver la réalisation immédiate de ce projet et ce fut seulement au commencement de l'an III que Fourcroy put déposer son rapport.

Ancien élève de Vicq d'Azyr, un peu plus jeune que Thouret, Fourcroy, qui s'était vu refuser, par la Faculté de Paris, le titre de docteur-régent, savait par expérience dans quel esprit de routine se donnait l'enseignement médical d'alors. Il voulut faire neuf, tout en conservant les hommes qui avaient fait la gloire des sociétés de l'ancien régime. Dans son rapport était prévue la création de trois Ecoles de santé, à Paris, Montpellier et Strasbourg. En même temps qu'on relevait les anciennes chaires, on en établissait de nouvelles : d'histoire de la médecine, de médecine légale, d'hygiène, de physique médicale, de chimie animale. La distinction séculaire entre la médecine et la chirurgie était abolie, toutes les branches de l'art de guérir réunies.

Le soin d'organiser les nouvelles Ecoles avait été confié au Comité d'Instruction publique qui s'en acquitta avec activité. La loi de création était du 14 frimaire ; le même jour, sur la désignation de Fourcroy, les chaires étaient attribuées ; le 24, Thouret était nommé directeur.

Tout était à faire dans la nouvelle institution : installation des bâtiments, organisation des études. Thouret s'y employa, « mais, dit Leroux (1), pour arriver à ce but, que de plans il a fallu présenter ! que de démarches, que de sollicitations il a fallu faire ! que d'obstacles il a fallu vaincre ! Le récit des soins qu'a pris Thouret, des peines qu'il s'est données, des combats qu'il a été obligé de livrer : le récit seul serait effrayant. Il a fallu tout son courage, toute sa persévérance ; il a fallu la connaissance qu'il avait des hommes et des affaires, son ardeur à manier les esprits pour faire réussir une entreprise dont les résultats devaient être d'une si grande utilité. »

Aux difficultés matérielles, la politique avait ajouté ses tracasseries habituelles. De multiples interventions avaient eu lieu au Conseil des Cinq-Cents, à celui des Anciens pour dénoncer les imperfections des Ecoles de Santé. Barailon, Vitet, Guillemardet, Cales étaient venu apporter, avec de nouveaux projets, des critiques souvent injustes. Thouret, accusé de ne point assurer l'enseignement dont il était chargé (celui des doctrines), fut amené à justifier sa conduite et c'est dans une lettre à un représentant, à Cales qu'il écrivait cette phrase qu'on aimerait voir méditée par tous ceux qui ont charge de nos établissements scientifiques :

Je dois vous observer en même temps, et une expérience de près de quinze années m'y autorise, que dans les établissements étendus, l'importance de la partie administrative n'est pas assez sentie ; que dans une machine bien organisée, il faut, avec l'esprit qui opère et qui brille, *le cœur qui vivifie tout* ; qu'il est nécessaire que tous les ressorts d'action soient surveillés et conduits par une main exercée ; que ce genre précieux de talent est aussi rare qu'un autre, et que, si l'on veut bien y regarder, on verra par la différente destinée des mêmes établissements, de quelque nature qu'ils soient, que c'est en grande

(1) Leroux. Discours prononcé sur la tombe de Thouret le 23 juin 1810 : in-4°, 8 p.

28. frimaire, l'an 3. de la R.e
une et indivisible ;

Thouret, au citoien Peyrilhe, Professeur de l'école de santé à Paris,

citoien, Le comité d'instruction Publique m'a chargé d'inviter les Professeurs adjoints et conservateurs de l'école de santé à se reunir le plus tot possible, pour concerter ensemble le plan d'organisation interieure de l'école, qui doit être presenté à ce comité. je te propose, en consequence, ainsi qu'à nos collegues, de nous assembler demain 29. frimaire, à dix heures du matin, aux cy-devant écoles de chirurgie. Les commissaires du comité d'instruction Publique assisteront à cette seance.

Salut et fraternité !

Thouret directeur de
l'école de santé !

Lettre autographe de Thouret à Peyrilhe

partie aussi à leur administration intérieure et bien dirigée que tient leur prospérité la plus durable (1).

Thouret qui savait embrasser l'administration de la Faculté dans son ensemble et dans tous ses détails, avait une sollicitude particulière pour les étudiants. C'est à lui qu'ils durent tout ce qu'il y avait dans les règlements en leur faveur : l'entrée à la bibliothèque et dans les cabinets d'anatomie, le rétablissement de l'Ecole pratique, les prix décernés chaque année, la gratuité des examens pour ceux qui avaient obtenu des prix pendant trois ans de suite, etc.

Il accordait une protection spéciale à ceux chez qui il avait reconnu l'amour du travail. C'est ainsi qu'il protégea les débuts de Dupuytren, de Roux, d'Alibert, de Husson, de Marjolin, etc., qui ont justifié la distinction dont ils avaient été l'objet.

Thouret ne présida pas seulement à l'installation des bâtiments, à l'organisation de l'enseignement de l'Ecole de santé. Désireux de rétablir une institution qui put jouer le rôle qu'avait rempli autrefois la Société royale et auquel ne pouvaient prétendre ni la Société de Médecine, ni la Société médicale d'Emulation dont il avait cependant favorisé l'essor, Thouret s'employa à obtenir la création de la Société de l'Ecole de médecine. Ce fut sur sa proposition que des gens qui s'appelaient Alibert, Bichat, Chaptal, Cuvier, etc., bien que n'appartenant pas à l'Ecole, furent adjoints à la nouvelle société, pour sa plus grande gloire.

Appelé par Chaptal à siéger au Conseil général de l'Administration des Hospices, en 1801, Thouret fut, avec Parmentier, Delessert, etc., un de ceux qui contribuèrent le plus à organiser l'Assistance publique ; et au Comité de vaccine son action ne fut pas moins utile. Nommé membre du Tribunat à sa fondation (1), Thouret eut l'occasion, à la séance du 16 ventose an XI, de défendre « cet art qui, soit par son ancienneté, soit par l'importance et la dignité de son objet, soit par son utilité, ne le cède à aucun autre », et de faire adopter une loi qui a été, pendant près d'un siècle, la charte de la médecine française.

(1) Lettre de Thouret au citoyen Calès, représentant du peuple, 4 germinal de l'an VI, et Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. XXVIII. *Médecine et pharmacie*, 1789-1803, p. 716. Imp. Nation. 1888

(2) Il abandonna alors son traitement de directeur pour les divers besoins de l'Ecole.

En 1808, lorsque Napoléon eut créé l'Université impériale, Thouret échangea son titre de directeur contre celui de doyen. Nul moins que lui cependant n'avait flatté le nouveau maître que la France s'était donné : il avait voté contre l'établissement de la Légion d'honneur et compta au nombre de ceux qui gardèrent le silence lorsqu'on proposa de déclarer Napoléon Bonaparte empereur.

A la suppression du Tribunat, Thouret passa cependant dans le corps législatif et, au mois de décembre 1809, fut nommé conseiller ordinaire de l'Université impériale. Atteint d'hémiplégie quelques mois après cette nomination, Thouret succomba, le 19 juin 1810, dans une modeste maison de campagne qu'il avait au Petit-Meudon et où il allait passer quelques heures dans les jours de la belle saison.

La Faculté de médecine de Paris a compté quelques grands doyens au cours du XIX[e] siècle ; elle n'en a pas eu de plus grand que Thouret. Maurice GENTY.

UN ARTISAN DU RETOUR DE L'ILE D'ELBE.

Le Chirurgien EMERY

Le chirurgien Emery était originaire du Grand-Lemps (Isère). Après avoir fait campagne avec les armées de l'Empire, il avait été licencié le 8 avril 1814 et désigné, sur sa demande, pour accompagner Napoléon à l'île d'Elbe.

Son rôle dans la préparation du retour vient d'être bien mis en lumière par M. Albert Espitalier (Deux artisans du retour de l'Ile d'Elbe : Le chirurgien Emery et le gantier Dumoulin, Arthaud, éd., Grenoble). C'est par Emery et Dumoulin que Napoléon fut instruit de l'état d'esprit des populations. Emery précéda l'Empereur, prépara son entrée à Grenoble, fit imprimer les proclamations et la conspiration à laquelle les historiens ont voulu mêler les plus grands personnages n'eut en réalité que deux artisans.

Devenu pendant les Cent-Jours chirurgien major de la Garde et chirurgien par quartier de l'Empereur, sorti sain et sauf de la journée de Waterloo, Emery, après avoir été en but aux tracasseries du gouvernement de Louis XVIII, put rentrer au Grand-Lemps. Il y mourut le 4 octobre 1821, quelques jours après avoir appris la mort de l'Empereur qui, dans son testament, lui laissait une dotation de 50.000 francs.



Dessin de Gustave Doré à propos de l'inauguration de la statue de Bichat à Bourg (1845) (haut. 52 cm., larg. 33 cm.)

GUSTAVE DORÉ
et l'inauguration de la statue de Bichat, à Bourg

En 1845, Gustave Doré est demi-pensionnaire à l'institution Olivier, de Bourg. Il ne s'y fait guère remarquer par son goût pour le rudiment. Mais il aime les sports... et le dessin. Un album dans sa poche, il fait des croquis de tout ce qu'il voit. Pendant l'hiver de 1843-1844, où il est le plus acharné des patineurs qui se groupent les jours de congé sur les pentes de la place du Bastion, il fait de cette *martinoire* un dessin dont un imprimeur-lithographe de Bourg, M. Ceizeriat, tire quelques épreuves. L'année suivante c'est un autre dessin, *La vogue de Brou,* composition humoristique dans laquelle des personnages à têtes de bouledogues et de matous, revêtus du costume bressan, déambulent en dansant aux sons d'une vielle.

Grandville avait déjà imaginé de revêtir d'habits humains des bêtes de tous poils et de toutes couleurs et de les faire agir et parler comme des hommes et des femmes. Le jeune collégien, qui a feuilleté les *Scènes de la vie privée et publique des animaux,* trouve une nouvelle occasion de montrer tout ce qui s'éveille en lui la fine ironie à propos de l'inauguration de la statue de Bichat. Dans une vaste composition (1) dont notre reproduction très réduite ne donne qu'une idée imparfaite, il fait la parodie de la fête. Fidèle à ses premières conceptions, il donne à ses personnages des têtes d'animaux. C'est un chat qui palpe le cœur d'un chien et, tout autour, la foule qui se réjouit tandis qu'un orchestre d'ours, de coqs, de rats, conduits par un singe, joue devant une loge officielle gardée par un capricorne dont la carapace est taillée en forme de tunique. Gustave Doré avait alors treize ans.

Maurice GENTY.

(1) Elle nous a été aimablement communiquée par Madame Michel-Doré à qui nous adressons l'expression de notre respectueuse reconnaissance.

Vieilles Demeures Médicales

LA MAISON D'ANTOINE DUBOIS

RUE CASIMIR-DELAVIGNE

« Lorsque sa situation le lui permit, en 1817, Antoine Dubois acquit un terrain tout proche de l'Ecole de Médecine, au coin des rues Monsieur-le-Prince et Casimir-Delavigne, et s'y fit bâtir une habitation fort agréable. Il en dirigea lui-même la construction et



l'aménagea suivant ses goûts. Elle était simple, mais confortable et commode.

Au premier étage était son cabinet de consultation, vaste pièce remplie de livres, mais peu meublée et sans aucun luxe. » (1)

C'est là qu'Antoine Dubois habita jusqu'à sa mort (en 1837). Son fils Paul, professeur d'accouchements, doyen de 1852 à 1862, y résida après lui. La maison fut démolie en 1875 ; mais une rue voisine rappelle encore le nom de l'accoucheur de Marie-Louise.

(1) Dupic : *Antoine Dubois, chirurgien et accoucheur*. Thèse de Paris, 1907.

LE LOGIS DE GRUBY

Dans un récent numéro du *Journal des Sciences médicales de Lille* (2 septembre 1934) consacré à l'Histoire de la Médecine et de la Chirurgie, le Dr L. Danel a évoqué la figure du médecin Gruby qui fut le premier à montrer l'origine mycosique de toutes les teignes humaines.

Gruby habitait, rue Saint-Lazare, à l'angle de la rue Blanche, un double appartement bondé d'un indescriptible bric-à-brac. L'un était réservé au cabinet de consultation ; l'autre constituait ce qu'il appelait « *l'aut' côté* ».

« De passage à travers ces pièces, point, dit M. Danel, un sentier escarpé entre des collines et des montagnes de choses accumulées depuis des années sur les parquets jusqu'à hauteur d'homme, au fur et à mesure des arrivages. C'était à croire que Gruby avait enterré là tous les fonds de... commerce de tous brocanteurs de Paris et du monde. Les quelques rares meubles qui s'y trouvaient étaient enfouis, perdus sous ces amoncellements. Une des pièces avait des bibliothèques murales, inaccessibles de ce chef ; une autre, transformée en cave, était garnie de casiers en fer, munis de portes à cadenas et pleine de vieux vins, si peu accessibles également que l'on ne pouvait plus atteindre aucune bouteille derrière ces portes condamnées, et qu'il fallait aller se fournir, au besoin, dans le quartier.

Ailleurs, même amoncellement, même chaos. Dans la cuisine, tout ce qu'on peut imaginer de vieille ferraille, de verrerie et de débris de toute sorte ; au plafond, des jambons, des saucissons énormes, pendus là depuis la guerre de 1870 peut-être, objets de musée inattaquables aux dents même d'une scie à vapeur ; dans l'entrée, même amoncellement de choses jusqu'au plafond. Dans le vaste appartement double, on eut cherché en vain une chambre à coucher, à part celle du domestique ; Gruby n'avait ni chambre à coucher ni même un lit, ni même un endroit pour en mettre un : où couchait-il, comment dormait-il ? On se le demandait sans pouvoir le dire au juste. »

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

11e Année. - N° 9 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : **Odéon 30-03**

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Soixante-quinze ans d'Histoire de la Chirurgie en France (1793 - 1867)

Si j'inscris ces deux dates en tête de cette étude, c'est que la première, marquant la fin de l'Académie Royale de Chirurgie, termine l'histoire de la chirurgie du XVIIIe siècle en France, et que la seconde, qui est celle où parut, dans *the Lancet*, l'article de Lister intitulé « On the antiseptic principle in the practice of surgery », ouvre l'ère moderne de la chirurgie Entre ces deux dates s'inscrivent les toute dernières années du XVIIIe siècle et les deux premiers tiers du XIXe. Dans cette longue période, une évolution scientifique remarquable, des hommes de haute valeur en tous sens, un extraordinaire mouvement d'idées, des découvertes qui, comme l'anesthésie, l'endoscopie, devaient bouleverser la chirurgie; des disciplines nouvelles, comme l'anatomie pathologique microscopique et la physiologie expérimentale, qui élargissent à l'infini le champ de la pathologie; mais, dans l'ordre des applications pratiques de la chirurgie, un recul, qui fait des années 1840 à 1870 l'époque la plus désastreuse dans l'histoire de notre art, celle où les chirurgiens abandonnent les opérations que pratiquaient couramment leurs prédécesseurs, et, comme écrasés par la fatalité, renoncent ou presque au bistouri dans lequel ils n'ont plus confiance. Singulière opposition : il n'y eut peut-être jamais chirurgien plus universellement instruit qu'un Malgaigne, clinicien plus pénétrant qu'un Velpeau ou un Gosselin, novateur plus ingénieux qu'un Jobert ou un Maisonneuve, et jamais la chirurgie ne fut plus impuissante ou plus meurtrière qu'entre les mains de ces hommes. Il n'est pas sans intérêt, et peut-être même sans utilité, de rappeler brièvement ce que fut la chirurgie dans ces trois-quarts de siècle, l'effort et les progrès réalisés, malgré tout, et qui portaient en germe beaucoup de l'épanouissement qui devait illuminer la fin du siècle dernier, de rechercher aussi les causes qui ont retardé et entravé cet épanouissement : révolution sans doute, sous l'impulsion de Pasteur et de Lister; mais toutes les révolutions scientifiques ont été préparées par une longue évolution, par des tâtonnements, des fausses routes, par une sorte d'inquiétude et de malaise de l'esprit, jusqu'au jour où brusquement jaillit la lumière.



DESAULT.
Gravure d'après un portrait par Cochin.

J'envisagerai surtout dans cette étude la chirurgie française; mais, avec quelques différences dues aux habitudes nationales, aux événements historiques, à l'organisation médicale, l'évolution fut la même à cette époque dans tous les pays. Peut-être est-ce en France qu'elle fut la plus frappante.

***

Le XVIIIe siècle avait porté la chirurgie à un haut point de développement. La phrase souvent citée de Voltaire : « Les progrès de la chirurgie furent si rapides et si célèbres dans ce siècle qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe pour toutes les cures et toutes les

opérations qui demandaient une dextérité non communes; il n'y avait d'excellents chirurgiens qu'en France » est bien plus vraie du siècle de Louis XV que de celui de Louis XIV. Sans doute, cette renaissance de la chirurgie avait-elle commencé au XVIIe siècle, lorsqu'avait été créée la chaire de Dionis au Jardin du Roi, et l'influence des premiers chirurgiens de Louis XIV, de Félix, qui avait pratiqué avec succès l'opération de la fistule royale, surtout de Mareschal, qui lui succéda, y avait-elle déjà contribué. Mais ce sont essentiellement les institutions créées par Louis XV, sur le conseil de ses premiers chirurgiens: Mareschal, La Peyronie, La Martinière, qui ont rénové l'enseignement et l'organisation de la chirurgie, donné à celle-ci le rang de profession libérale et de science. La déclaration de 1743, séparant la chirurgie de la « barberie », interdisant aux chirurgiens de « tenir boutique » et de « faire le poil », avait rendu sa dignité à la profession, l'avait émancipée de son caractère servile et mercantile; et, en exigeant des élèves en chirurgie le diplôme de « Maître ès Arts », elle leur imposait une culture générale, la connaissance du latin et de la philosophie, les mettant, en somme, sur le même pied que les étudiants de la Faculté.



Alexis Boyer (1760-1833).

Enlevant à celle-ci l'enseignement de la chirurgie — qu'elle ne donnait, d'ailleurs, qu'avec dédain, indifférence et incompétence —, les Lettres patentes de 1724 avaient confié cet enseignement aux chirurgiens eux-mêmes : enseignement théorique assuré par cinq démonstrateurs royaux; enseignement pratique aussi, puisque, à la Charité, deux maîtres en chirurgie étaient désignés « pour soigner les pauvres et former des élèves ». Peu à peu, cette organisation va se développer: les libéralités de La Peyrouic augmentent le personnel enseignant par la création de démonstrateurs adjoints et l'établissement de nouvelles chaires; vers le milieu du siècle, La Martinière institue l'Ecole Pratique où les meilleurs élèves entreront par concours. De Paris, le mouvement va s'étendre aux provinces : La Peyronie, se rappelant ses origines, a créé une Ecole de Chirurgie à Montpellier; La Martinière en organise à Toulouse, Toulon, Bordeaux, Lille, Orléans, Tours, Rouen, Nancy et Lyon.

Enfin, la création, en 1731, de la Société académique des chirurgiens, qui deviendra, dix-sept ans plus tard, l'Académie Royale, oriente définitivement la chirurgie vers la recherche scientifique : par le travail en commun, la libre discussion des faits et des hypothèses, elle éveille dans les esprits la curiosité, la précision, le sens critique; par la publication de ses Mémoires, elle fixe les points de doctrine et réunit les documents; par ses Prix, elle suscite l'activité des jeunes. Et surtout, dès ses débuts, par la plume de Quesnay, qui fut son premier secrétaire, elle a indiqué la méthode à suivre dans des termes qui ont un accent singulièrement moderne et font déjà entrevoir Claude Bernard: « Le plan que se propose l'Académie est d'élever la chirurgie sur les observations, sur les recherches physiques et sur les expériences. Ces secours si nécessaires ne conduisent pas séparément aux vérités cachées qui peuvent enrichir notre art : les observations influent sur les expériences, et les expériences sur les observations; elles se prêtent un appui mutuel. Non seulement l'observation rectifie les expériences physiques, elle en suggère encore de nouvelles qu'on ne tenterait point sans elle. »

En fait, la méthode est en avance sur son temps : la chirurgie reste, avant tout, science d'observation, et l'expérimentation n'y tient guère de place. Sans doute, vers le milieu du siècle, Duhamel a-t-il fait ses expé-

riences fameuses sur le développement des os et la régénération périostique, et Willis a-t-il étudié sur l'animal les fonctions du cerveau ; sans doute, trouve-t-on dans les mémoires de l'Académie quelques essais de véritable chirurgie expérimentale, sur l'œsophagotomie (Guattani), sur la trachéotomie (Favier), sur la ligature de l'épiploon (Louis et Pipelet). Mais ce ne sont encore que des ébauches ; il faut attendre la fin du siècle et les premières années du suivant pour que Hunter et Charles Bell, en Angleterre, Bichat et plus tard Magendie et Flourens, en France, donnent à l'expérimentation la place qu'elle doit occuper dans la médecine scientifique.

Mais, par la seule observation, bien des chapitres de pathologie chirurgicale vont être éclaircis. Dès le début du siècle, J.-L. Petit a décrit le mode de formation du cal et celui du caillot. Les diverses variétés d'anévrysmes artériels sont connues et différenciées, et, vers 1780, Chopart rapportera d'Angleterre les premières observations d'anévrysme artério-veineux, recueillies par Hunter et Cleghorn. Les hernies sont très complètement étudiées : toutes leurs variétés, même les plus rares, ont été vues par Garengeot, Pipelet, Malaval ; Louis a montré le rôle du collet comme agent d'étranglement et l'importance du pincement latéral. Les mémoires du même auteur sur la fistule lacrymale et les fistules salivaires, sur le fongus de la dure-mère, sur les vices de conformation de l'anus ; ceux de Bordenave sur les maladies du sinus maxillaire et de Levret sur les polypes de la matrice ont été longtemps classiques. Grâce à l'emploi habituel du trépan, les traumatismes du crâne et leurs complications sont analysés dans tous leurs détails cliniques, la compression cérébrale par hémorragie, par J.-L. Petit, les abcès et la hernie du cerveau par Quesnay.



Pelletan, par Chinard (Salon de 1810).
(Cliché des *Biographies Médicales*.)

En thérapeutique opératoire, nombreuses sont les méthodes et tentatives nouvelles. Ravaton, La Faye opposent les amputations à lambeaux à la classique amputation circulaire, et Brasdor préconise les désarticulations. Le débridement des plaies des membres par coup de feu, l'exploration chirurgicale systématique des plaies de tête sont universellement admises en chirurgie de guerre. La fin du XVIIIe siècle voit naître la ligature des gros troncs artériels, avec Hunter et Abernethy, en Angleterre ; les résections articulaires que pratiqueront avec succès, à un an d'intervalle, White Park en Angleterre et Moreau, en France. La chirurgie ose même s'attaquer aux viscères : J.-L. Petit incise des cholécystites suppurées et Morand des abcès du foie ; Littre pratique la colostomie trans-péritoniale ; Goursaud envoie à l'Académie la première observation d'œsophagotomie et, encouragé par ce succès, Hévin entrevoit la possibilité de la gastrotomie et de l'entérotomie pour corps étranger ; Louis préconise la bronchotomie (trachéotomie), non seulement dans les corps étrangers des voies aériennes, mais aussi dans « l'esquinancie inflammatoire », qui « rend la voix aiguë et donne promptement des signes de strangulation ».

Et certains entrevoient des audaces chirurgicales singulières ; Quesnay se demande s'il n'y aurait pas indication à trépaner dans les tumeurs cérébrales et dans l'épilepsie ; Louis propose la résection de l'intestin gangrené, au lieu de l'anus contre nature, dans les hernies étranglées ; Delaporte, Ledran, Morand, qui ont incisé et draîné des kystes de l'ovaire, pensent

qu'on en pourrait faire l'ablation si l'on opérait avant la constitution des adhérences; et Hévin, qui décidément avait foi dans les ressources de la chirurgie, envisage la ligature des carotides dans l'apoplexie.

Pourtant, dans les dernières années du XVIIIe siècle, et surtout après la mort de Louis (1792), l'Académie Royale, qui avait connu des heures si brillantes, semble sur son déclin : depuis près de vingt ans, elle n'a pas publié de Mémoires; encore que beaucoup d'observations intéressantes lui soient toujours adressées, elle se perd en discussions oiseuses; un règlement par trop hiérarchisé et quelque peu archaïque en écarte les jeunes initiatives, et Desault, le plus illustre chirurgien de son temps, s'en sépare avec éclat. Ce malaise est encore plus grand dans la médecine que dans la chirurgie. La vieille Faculté, avec ses robes et ses perruques, son intolérance et ses préjugés, son enseignement purement théorique et verbal, ne répond plus aux besoins de l'époque. En face d'elle et malgré ses anathèmes, dans un esprit de modernisme et de libéralisme, s'est créée la Société Royale de Médecine, dont Vicq d'Azyr est le secrétaire et l'animateur : avec lui, elle réclame une réforme complète de l'organisation de la médecine en France, un enseignement libre et fait uniquement en français, la nomination au concours pour les chaires professorales; il fallait encore, et surtout, abolir la séparation traditionnelle de la médecine et de la chirurgie. Cette fusion nécessaire, que réclamait déjà Diderot dans sa « Lettre d'un citoyen zélé qui n'est ni médecin, ni chirurgien », et aussi Rétif de la Bretonne, soulevait — chose curieuse — l'hostilité des deux corps intéressés; non seulement la Faculté la rejetait avec horreur et mépris, mais les chirurgiens s'y montraient aussi radicalement opposés : La Martinière, parlant à d'Aguessau, lui disait qu'il fallait « élever un mur d'airain entre médecins et chirurgiens », à quoi son interlocuteur lui répondit en lui demandant où il mettrait les malades.



Ces réformes, que tous sentaient indispensables et qu'empêchaient les intérêts corporatifs et les préjugés traditionnels, la Révolution allait les réaliser de deux traits de plume. Le premier fait table rase des institutions anciennes : la Faculté de médecine est supprimée en 1792, l'Académie et les Ecoles de chirurgie en 1793.

Le second instaure le nouvel ordre de choses par le décret de la Convention en date du 14 frimaire an III, pris sur un Rapport de Fourcroy; celui-ci s'était essentiellement inspiré du plan de Vicq d'Azyr et de la Société de Médecine. Dans les trois Ecoles de santé, qui sont créées à Paris, Montpellier et Strasbourg, on donnera l'enseignement simultané de la médecine et de la chirurgie, et les élèves qui en sortiront pourront exercer ces deux branches de l'art médical; cet enseignement, fait en français, sera à la fois théorique et pratique, pratique surtout, puisque Fourcroy le résume en ces termes : « peu lire, beaucoup voir et beaucoup faire ».

On sait comment ces Ecoles de santé, devenues Ecoles de médecine en l'an X, furent rattachées à l'Université comme Facultés de Médecine lors de l'organisation de celle-ci en 1811, et comment le nombre de ces Facultés s'est augmenté progressivement avec les besoins du pays.

A ces Ecoles, il fallait des maîtres et l'on ne pouvait

les trouver que dans le personnel enseignant des institutions supprimées : en ce qui concerne l'Ecole de Paris, les premiers titulaires des chaires de chirurgie, Desault, Chopart, Sabatier, Percy, Lassus, Boyer, sont d'anciens membres de l'Académie Royale, des démonstrateurs des Ecoles de Chirurgie, les chirurgiens en chef de l'Hôtel-Dieu et de la Charité. Mais le principe du concours pour le recrutement professoral est institué lors de la création des Facultés ; il sera supprimé par la Restauration, rétabli en 1830 — et pendant tout le milieu du XIXe siècle les hommes les plus illustres, déjà chevronnés, parfois déjà académiciens, comme Malgaigne, s'affronteront en des joutes mémorables à chaque vacance de chaire —; le concours pour le professorat fut définitivement aboli en 1852 et, depuis lors, comme sous la Restauration, les nominations se sont faites sur présentation par la Faculté et par le Conseil de l'Université. Mais, entre temps, une ordonnance de 1823 avait créé le concours d'agrégation ; à l'origine, les professeurs devaient se recruter exclusivement parmi les agrégés ; ce privilège fut aboli en droit à partir de 1830 ; il a subsisté en fait, sauf d'assez rares exceptions.



Percy.

Les Ecoles de Santé avaient eu surtout pour but de fournir des médecins et des chirurgiens aux Armées de la République. Pour mieux assurer le recrutement et la formation du personnel du Service de Santé, décimé par les guerres, dès l'an V, des hôpitaux militaires d'instruction sont établis au Val de Grâce, à Lille, Metz, Strasbourg et Toulon.

⁂

Les hommes qui, à la suite de toutes ces réformes, furent appelés à l'enseignement de la chirurgie étaient tous issus, je l'ai dit, des institutions de l'Ancien Régime et imbus des idées et des doctrines du XVIIIe siècle. Parmi eux, Desault et Chopart meurent en 1795 ; Percy, dont la carrière se fait toute aux armées, reste éloigné de la Faculté. Seul Boyer, jusqu'à sa mort, en 1833, fournira une longue vie professorale : comblé d'honneurs, fait baron et premier chirurgien de l'Empereur, il représente l'esprit traditionnaliste le plus étroit, ennemi de toutes nouveautés ; il occupera ses dernières années à réunir dans son traité de Pathologie externe toutes les acquisitions et idées du siècle précédent et écrira, dans la Préface de ce livre qui n'est pas sans valeur, cette phrase mémorable — que d'autres ont pensée, sinon écrite, bien des fois, parce qu'elle est profondément humaine — « la chirurgie a fait de nos jours les plus grands progrès et semble avoir atteint le plus haut degré de perfection dont elle paraisse susceptible ».

Pelletan, qui avait succédé à Desault dans le service de l'Hôtel-Dieu, était un chirurgien médiocre, léger et, semble-t-il, assez intrigant ; il avait, avec Lassus, été chargé de l'autopsie de Louis XVII mort au Temple et, en 1814, lors de la première Restauration, il prétendit avoir pieusement conservé le cœur du Dauphin et l'offrit à Louis XVIII ; mais, informations prises, les assertions de Pelletan parurent discutables et la relique fut refusée. Son principal souci paraît avoir été d'assurer la survivance de son poste de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu à son fils, alors chirurgien de la Garde Impériale. Mais Pelletan avait en face de lui un terrible adversaire : Dupuytren, nommé son chirurgien adjoint, s'était juré d'obtenir, coûte que coûte et le plus vite possible, cette place de l'Hôtel-Dieu, la plus haute de la chirurgie française. Lisfranc, qui fut le témoin de cette lutte impitoyable, en raconta un jour les

péripéties à Malgaigne : « Dupuytren, dit-il, apporta dans son service autant de zèle, autant de prudence et de vigilance que Pelletan en mettait peu dans le sien. Si un cas difficile se présentait, Dupuytren prenait l'avis de tout le monde, étudiait le malade sept à huit jours quelquefois, et enfin, sûr de son diagnostic, il invitait Pelletan à l'aider de ses conseils, avec la déférence apparente d'un disciple pour le maître; Pelletan, léger, superficiel, aimant à trancher, lançait au hasard son diagnostic; Dupuytren exposait le cas devant les élèves, comparait le diagnostic de Pelletan au sien propre, discutait avec cette rare habileté que vous lui connaissiez, et Pelletan sortait toujours battu de cette redoutable épreuve. Je me souviens qu'un jour il avait diagnostiqué un ganglion enflammé là où Dupuytren avait reconnu une hernie crurale étranglée; bien plus, Dupuytren avait annoncé une crevasse de l'intestin dans le sac et insistait sur la nécessité d'opérer. « Eh bien, dit Pelletan, opérez; après tout, vous avez la main légère, et la malade en sera quitte pour être débarrassée de son ganglion. » Dupuytren use à l'instant de la permission; il ouvre le sac, trouve des matières fécales épanchées, en ramasse sur le manche de son bistouri qu'il présente gravement à Pelletan. « Sans doute, dit celui-ci en essayant de sourire, vous aviez dit que vous trouveriez de la merde, et le diagnostic est exact. »


Roux.

La lutte dura des années. Elle finit, en 1814, à la suite d'un incident dramatique où Pelletan donna la preuve de toute son incapacité chirurgicale. Ici encore, je laisse la parole à Lisfranc, qui fut l'un des acteurs de la scène. « Il arriva qu'un officier russe, assez rapproché de l'Empereur Alexandre par ses fonctions, fut apporté à l'Hôtel-Dieu pour un coup de fourche qu'il avait reçu depuis huit jours déjà dans le haut de la cuisse. Pelletan l'examine, trouve un foyer au-dessous de l'arcade crurale et, prompt à décider, l'ouvre d'un large coup de bistouri. Oh terreur ! un large flot de sang inonde et aveugle le chirurgien et ses aides, l'artère crurale en jetait à plein calibre; Pelletan, effrayé, hésitait; j'étais là heureusement, et Dupuytren nous avait appris à comprimer partout les artères; j'applique le doigt sur l'iliaque primitive, et l'hémorragie s'arrête. « Est-ce bien vous, me dit Pelletan ? — Monsieur, lui dis-je, c'est vous qui m'avez donné à M. Dupuytren, mais je n'épouse point vos querelles et n'ai point oublié mon premier maître. » Il se pencha vers moi et me dit à voix basse : « Vous m'avez sauvé, monsieur. »

« Cependant le danger n'était que suspendu; Pelletan croyait avoir affaire à l'artère iliaque, et nous n'étions point familiarisés encore en France avec la ligature des grandes artères. Il pratique au-dessus de l'arcade crurale deux incisions à la peau, fait entrer par l'une et ressortir par l'autre l'aiguille de Deschamps armée d'un fort lien, comprend dans la ligature la paroi abdominale, serre fortement et à double nœud, et d'un air victorieux : « Maintenant, monsieur, me dit-il, suspendez la compression. — Mais, monsieur... — Suspendez la compression, vous dis-je ! » Je la suspendis, en effet; mais un effroyable jet de sang apprit à Pelletan ce que j'avais voulu lui dire, que l'artère était restée en dehors du lien. Il avait perdu la tête, il entassa dans la plaie charpie sur charpie, la poussa jusque dans l'abdomen; le malade mourut quelques heures après. » Le lendemain, Pelletan était révoqué de ses fonctions, et Dupuytren nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

Cette lutte de Pelletan et de Dupuytren, le triomphe de ce dernier, sont comme le symbole de l'évolution de la chirurgie dans ces premières années du XIXe siècle. L'œuvre de l'Académie Royale, si importante qu'elle fût, la chirurgie du siècle précédent ne suffisent plus. Un grand mouvement d'idées nouvelles,

commencé déjà quelques années avant la Révolution, va se développer aussitôt après les années tragiques. Il en est qui viennent de l'étranger : d'Italie, où Spallanzani, puis Volta ouvrent à la physiologie des routes encore inexplorées, où surtout Morgagni jette les bases de la méthode anatomo-clinique qui va rénover les sciences médicales. Il en vient d'Angleterre, où Hunter crée véritablement une chirurgie nouvelle, basée sur l'expérimentation autant que sur l'observation ; et le voyage d'Angleterre sera une sorte d'initiation fructueuse que Chopart fait à la fin du XVIIIe siècle, et Roux au début du XIXe.

En France même, à la mort de Desault, un de ses élèves, Xavier Bichat, dont la carrière fut aussi courte qu'éclatante, va révolutionner toute la vieille médecine. En sept années (entre 1795 — date de la publication des œuvres de Desault et de son Traité des maladies des voies urinaires — et 1802, date de sa mort), Bichat, parti de la chirurgie, va écrire un Traité d'anatomie descriptive, créer de toutes pièces l'anatomie générale et l'étude des tissus, approfondir la physiologie dans ses admirables « Recherches sur la vie et la mort », où se trouve exposée (article 7e, p. 227, édition de 1805) l'expérience des circulations croisées, qui avec des perfectionnements de technique a été si souvent employée par les physiologistes modernes. Tout cela n'était que le début des travaux qu'il projetait et dont le plan d'ensemble devait comprendre toute l'étude de la médecine : de l'anatomie et de la physiologie normales, il voulait passer à l'anatomie et à la physiologie pathologiques, pour aboutir à la thérapeutique. A la veille de sa mort, en 1802, il avait fait un cours d'anatomie pathologique et il rassemblait des documents pour un livre sur ce sujet.



Dupuytren (par Horace Vernet).

Ce qu'il ne put faire, ses élèves vont le continuer : Bichat n'a pas qu'écrit ses œuvres géniales ; il a orienté toute la jeunesse médicale de son époque, et tous ceux qui vont illustrer le premier quart du XIXe siècle, Dupuytren, Roux, Laennec et Bayle, Richerand et Alibert, et vingt autres, sont, comme l'a dit Flaubert, « sortis du tablier de Bichat ».

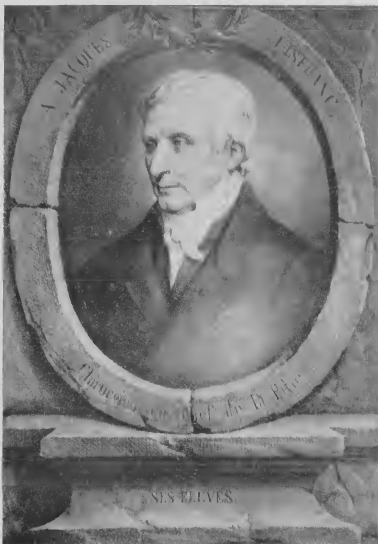
Il les avait groupés, dès messidor an IV, dans la Société d'Emulation, où ils apportaient leurs travaux et dont l'activité fut grande pendant les premières années du nouveau siècle. En effet, les sociétés médicales, abolies par la Révolution, renaissaient librement : quelques mois plus tôt s'était créée la Société de Santé, qui, devenue plus tard la Société de médecine de Paris, est la doyenne des sociétés médicales françaises et comptera bientôt un siècle et demi d'existence ; en l'an VII, apparaît la Société de la Faculté de Médecine, de caractère plus officiel, qui durera jusqu'au moment où la Restauration instituera l'Académie de Médecine (1820).

***

Ainsi préparée, cette période, qui correspond au premier tiers du XIXe siècle est encore remarquablement brillante pour la chirurgie française. Un nom la domine, celui de Dupuytren, qui éclipsa ses aînés et ses

contemporains, les Boyer, les Antoine Dubois, et même Richerand. Celui-ci, ami de Cabanis et introduit par lui dans la Société d'Auteuil, avait eu les débuts les plus brillants; sa physiologie, qu'il avait écrite à vingt-et-un ans, sa nosographie chirurgicale, avaient connu le plus grand succès; il était professeur à vingt-huit ans; la Restauration l'annoblit. Mais Richerand était plus écrivain et idéologue que chirurgien; il fut toujours médiocre opérateur et médiocre professeur, et ne pouvait soutenir la comparaison avec son rival de l'Hôtel-Dieu, pour lequel il nourrissait une amère jalousie.

Mais, à côté de Dupuytren, il y avait d'autres hommes dont l'œuvre chirurgicale ne doit pas être oubliée : les chirurgiens d'armée, Percy et Dominique Larrey, — des jeunes. comme Roux, esprit novateur qui comprit, l'un des premiers, la valeur des résections articulaires, qui fut en France l'initiateur de la chirurgie plastique et y réussit la première staphylorraphie, — comme Lisfranc, qui apporta une précision exacte et mathématique aux techniques opératoires et attacha son nom à l'amputation de l'avant-pied, à la désarticulation de l'épaule et à l'amputation du rectum, — comme surtout ce gynécologue audacieux que fut le médecin Récamier, qui, après avoir inventé le curettage et amputé beaucoup de cols utérins (moins cependant que Lisfranc), fit avec succès la première hystérectomie vaginale en France.



Lisfranc
Dessin de Tony Toullion, 1843. (Cliché des *Biographies Médicales*.)

Et dans cette période, les progrès de la chirurgie restent aussi nombreux qu'au siècle précédent. La pratique des ligatures artérielles dans le traitement des anévrysmes se généralise, surtout dans les pays anglo-saxons, et il n'est pas d'artère, si volumineuse soit-elle, qui arrête les chirurgiens : Colles lie la sous-clavière, Valentine Mott le tronc brachéo-céphalique, Astley Cooper l'aorte abdominale.

Les résections articulaires, encore peu employées en chirurgie civile, malgré les efforts de Roux, donnent de beaux résultats aux chirurgiens d'armée : Larrey obtient sept guérisons sur dix résections de l'épaule, et Percy en publie neuf succès. Dupuytren, en 1810, fait la première résection de la mâchoire inférieure; et, en 1827, Gensoul, à Lyon, résèque, pour la première fois, la mâchoire supérieure; il fera cette opération à huit malades, qui tous guériront.

J'ai dit les essais de chirurgie plastique de Roux : après la staphylorraphie, il réussit la génoplastie, la périnéorraphie.

La ténotomie, que Dupuytren avait faite sur le sterno-mastoïdien, est appliquée par Delpech au tendon d'Achille. Quelques années plus tard, Bouvier et surtout Jules Guérin useront et abuseront des sections tendineuses et musculaires. Des audaces plus grandes se manifestent en chirurgie des membres : Lemercier pratique l'ostéotomie des cals vicieux (1815), et Flaubert la suture osseuse des pseudartroses (1828); en Amérique, Rhea Barton inaugure la thérapeutique opératoire des ankyloses vicieuses par l'ostéotomie pour la hanche et la résection orthopédique par le genou (1826-1835).

(*A suivre.*) Ch. LENORMANT.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

11e Année. - N° 10 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION	41, Rue des Ecoles - PARIS	RÉDACTION
AIMÉ ROUZAUD	Téléphone : Odéon 30-83	Docteur MAURICE GENTY

Soixante-quinze ans d'Histoire de la Chirurgie en France (1793-1867)

(Suite)

En chirurgie viscérale, les tentatives nouvelles demeurent plus limitées. Cependant, Dupuytren a imaginé son entérotome pour la cure des anus contre nature et, grâce à lui, compte, sur 41 cas, 29 succès complets, et seulement 3 morts. Jobert, en 1824, puis Lembert, ont réglé la technique de la suture intestinale et en ont montré l'efficacité sur l'animal; en 1826, Cloquet l'applique avec succès chez l'homme dans une hernie gangrenée. Lisfranc ampute, par voie périnéale, le rectum cancéreux.

L'amputation du col utérin devient opération courante entre les mains d'Oslander, de Récamier, de Lisfranc surtout, qui en fera une centaine, avec 15 morts. L'hystérectomie vaginale, tentée et réussie par Sauter en 1822, mais avec une technique vraiment rudimentaire, devient une opération parfaitement réglée entre les mains de Récamier; Delpech la répète après lui, mais le succès de Récamier reste sans lendemain. La tentative osée par Langenbeck d'enlever par le ventre un utérus cancéreux est aussi un échec. Mais, dès les premières années du siècle (1809), dans un lointain village des Etats-Unis, Ephraïm Mac Dowell a fait des ovariotomies et guéri 4 malades sur 5.



Jobert (de Lamballe), par Louis Boulanger, Salon de 1837.
(Cliché des *Biographies Médicales*.)

En chirurgie urinaire, Civiale, après Amussat et Leroy d'Etiolles, a perfectionné la lithotritie et, en 1824, il ne compte qu'une mort sur douze opérations.

La chirurgie continue donc à aller de l'avant et son avenir semble s'élargir de plus en plus. Sans doute, certaines de ses tentatives étaient-elles prématurées et se soldaient-elles par des échecs Mais, dans l'ensemble et pour les opérations courantes, les résultats étaient satisfaisants : Larrey. pendant la campagne d'Egypte, avait obtenu treize guérisons sur dix-neuf désarticulations de l'épaule et, bien plus tard, en 1830, au Gros Caillou, où il soignait les blessés de la Révolution de juillet, il ne perdit que deux amputés sur vingt ; Dupuytren estimait que l'on guérit les trois-quarts des amputations. Les chirurgiens gardent foi dans le pouvoir du bistouri.

***

Dix ans plus tard,

il semble que tout ait changé. Malgaigne, relevant la statistique des hôpitaux de Paris, de 1836 à 1841, trouve des chiffres effarants : 60 pour 100 de morts pour les amputations de cuisse, 50 pour 100 pour celles de la jambe et du bras ; même les amputations de doigt ou d'orteil entraînent une mortalité de 10 pour 100 ; des quinze trépanations faites pendant ces cinq années, pas une n'a guéri, et la kélotomie pour hernie étranglée compte cent trente-quatre morts sur deux cent vingt cas !

Cette période néfaste — que n'avaient pas connue les chirurgiens du XVIIIe et des premières années du XIXe siècles — se prolonge jusqu'au début de l'ère antiseptique. Dans les années 1860 à 1870, la mortalité opératoire reste aussi formidable : un amputé de cuisse vivant est une curiosité ; la résection du genou donne 30 pour cent de morts (Pénières : 1869) ; celle de la hanche, 85 pour 100 (Lefort : 1860) ; celle du poignet, treize morts pour soixante-dix opérations (Folet : 1867). En dix ans, il n'est fait en France que quatre trépanations, et pas une n'est un succès. C'est l'époque où est vraie la boutade classique que « toute incision faite à la peau est une porte ouverte à la mort », et où l'on raconte, dans les salles de garde, que les malades ont rédigé une pétition pour que tel chirurgien — et c'était l'un des plus grands de ce temps — « fît sa visite avec un chassepot, parce qu'alors il en manquerait peut-être quelques-uns » C'est surtout l'époque où les chirurgiens se détournent de plus en plus de l'acte opératoire sanglant. Charles Monod a raconté que jamais il n'avait opéré sur le vivant pendant son internat — ce qui surprendra sans doute bien des internes d'aujourd'hui —, et il ajoute : « les résultats des interventions étaient alors si désastreux que les internes ne se souciaient guère d'y prendre part autrement que comme assistants ».



Velpeau.

Et pourtant, pendant cette même période, tous les éléments de progrès chirurgical semblent réunis. Les hommes ne manquent pas qui, de Velpeau et Malgaigne à Nélaton et à Gosselin, à Paul Broca et à Verneuil, rivalisent d'intelligence, d'ardeur au travail, de pénétration clinique, qui, par une confrontation rigoureuse des symptômes et des lésions, par l'expérimentation sur le cadavre, élucident les problèmes de la pathologie chirurgicale, individualisent des maladies encore ignorées ou précisent les caractères de celles déjà connues : Auguste Nélaton décrit le premier la tuberculose osseuse et Eugène Nélaton les tumeurs à myéloplaxes, Broca étudie de façon définitive la physiologie pathologique des anévrysmes et découvre, par une observation fameuse, la possibilité de localiser cliniquement les lésions du cerveau. De ces hommes, il y en a à Paris ; il y en a aussi dans les provinces : à Strasbourg, un Sédillot ; à Lyon, un Amédée Bonnet, qui oriente la chirurgie lyonnaise vers l'étude des maladies ostéo-articulaires, où elle réalisera de si belles découvertes, et le jeune Ollier qui, dès les années soixante, a commencé ses travaux sur la régénération osseuse. Parmi les livres qu'ont laissés ces grands pathologistes, il en est qui conservent aujourd'hui la jeunesse durable des œuvres classiques : les maladies du sein de Velpeau, le traité des fractures et des luxations, de Malgaigne, l'ouvrage de Bonnet sur les maladies des articulations, le traité des anévrysmes, de Broca — pour ne citer que ceux-là. Et parmi les chirurgiens de ce temps, il y eut aussi, dans l'ordre technique, des esprits singulièrement ingénieux et audacieux : un Jobert, un Maisonneuve, qui imagina l'urétrotome et fit ce jour-là « un miracle », dit Reclus, qui en fit un plus grand peut-être le jour où il tenta l'entéro-anastomose dans une occlusion intestinale.

Des découvertes d'une portée immense sont faites dans ces mêmes années. La plus capitale est celle de l'anesthésie. C'est en 1844 que Wels et Morton, en Amérique, reconnaissent les propriétés anesthésiques de l'éther, et c'est en octobre 1846 que Jackson, Morton et Warren font la première éthérisation chirurgicale chez l'homme dans le service de Bigelow ; dès le début de décembre, Liston emploie la méthode en Angleterre, et, le 24 décembre 1846, Jobert fait, à Saint-Louis, la première opération pratiquée sous anesthésie en France ; le 12 janvier 1847, Malgaigne pourra faire état devant l'Académie de Médecine de quatre anesthésies provenant de son service, et le mois suivant, Roux et Velpeau apporteront leurs premiers essais à l'Académie des Sciences. Cette même année, en novembre, Simpson fera connaître l'emploi du

chloroforme comme anesthésique ; et dès lors s'affronteront partisans de l'éther et du chloroforme. Malgré l'incompréhension initiale de certains (Magendie n'avait-il pas dit : « qu'un malade souffre plus ou moins, est-ce là une chose qui offre de l'intérêt pour l'Académie ? »), la pratique de l'anesthésie s'était vite généralisée ; et l'on avait appris aussi à en connaître les accidents, qui suscitèrent deux discussions mémorables, l'une à l'Académie de Médecine (1849), où Malgaigne affirma que le chloroforme ne tue jamais, à condition d'être bien pur et ne pas être administré à dose exagérée ; l'autre à la Société de Chirurgie (1853), où Robert fit, à ce sujet, un rapport excellent, dont les conclusions restent encore valables.



Malgaigne

L'invention de l'endoscopie ouvre à la clinique des voies nouvelles : Hemholtz construit, en 1851, le premier ophtalmoscope, et Follin l'introduit bientôt en France ; Garcia imagine le laryngoscope. Ces deux découvertes vont avoir une influence capitale dans le développement de l'ophtalmologie et de la laryngologie. Celle de Désormeaux (1853) devait être encore plus féconde en chirurgie générale, et ce fut vraiment le précurseur de l'endoscopie moderne : avec son urétroscope, il ne reconnaît pas seulement les lésions de l'urètre, mais il explore la prostate et découvre des calculs vésicaux ; il incise des rétrécissements — ce qui est le premier essai d'endoscopie opératoire — : avec son instrument, il pénètre dans le rectum et l'œsophage, en constate les sténoses inaccessibles au doigt, et même Kussmaul essaiera de l'introduire jusque dans l'estomac.

Dans un ordre d'idées plus modeste, mais d'application pratique journalière, la thérapeutique des fractures est transformée par l'apparition des appareils inamovibles : après les premiers essais de Scutin avec la colle d'amidon, de Velpeau avec la dextrine, l'emploi du plâtre, que Mathysen et Vanloo ont préconisé les premiers (1854), va être généralisé et codifié par Maisonneuve ; ce n'est que justice que nos externes appellent encore « attelle de Maisonneuve » l'appareil que nous appliquons couramment à nos fractures de jambe. Un peu plus tard, un médecin de Cavaillon, Michel, préconise l'usage des appareils silicatés.

Par ailleurs, la pathologie chirurgicale est rénovée, grâce à l'avènement de l'histologie pathologique et aux progrès de la physiologie. L'emploi du microscope ouvre un monde nouveau à l'anatomie normale et pathologique ; Jean Müller en est l'initiateur ; après lui, Henle et surtout Virchow, en Allemagne, Lebert, Charles Robin, Ranvier, en France, donneront à cette jeune science son plein développement ; par elle, ils vont, avec bien des tâtonnements et des erreurs, débrouiller le chaos des tumeurs et des inflammations chroniques, préciser les caractères intimes des lésions et des grands processus pathologiques, achever, en un mot, l'œuvre qu'avait entrevue et entreprise Bichat.

En même temps, les travaux de Magendie, de Flourens, de Claude Bernard, de Longet, introduisent en physiologie l'expérimentation méthodique et rigoureuse et enrichissent la science de notions nouvelles, non seulement sur le fonctionnement normal des organes, mais sur les déviations pathologiques de ce fonctionnement et aussi sur le mode d'action des médicaments chaque jour plus nombreux qu'invente la chimie (la découverte de l'iode a été faite en 1811 par Courtay ; celle des alcaloïdes entre 1817 et 1820, par Pelletier et Caventou).

⁂

Or, dans toute cette fermentation d'idées et de découvertes, la chirurgie active reste stationnaire. Dans toute cette période, on ne voit naître presqu'aucune opération nouvelle : à part la désarticulation sous-astragalienne — qui n'est qu'une amputation de plus et d'indication rare, mais dont Malgaigne a fixé magistralement la technique —, il n'y a guère à signaler comme tentatives chirurgicales inédites que l'autoplastie des fistules vésico-vaginales, que Jobert fut le premier à

exécuter, avec des résultats assez encourageants, puisqu'il n'eut que deux échecs et trois morts sur dix-huit cas, et dont la technique devait être bientôt perfectionnée en Amérique par Marion Sions et Bozeman, qui vinrent exposer leurs procédés en France; la gastrotomie, que Sédillot pratiqua en 1849 et l'entéro-anastomose qui fut, je l'ai dit, essayée par Maisonneuve dans un cas d'occlusion intestinale; encore ces deux opérations audacieuses furent-elles des échecs et ne trouvèrent-elles pas d'imitateurs.

Bien au contraire, des interventions jadis courantes, celles qui donnaient de nombreux succès entre les mains des chirurgiens du XVIIIe siècle, de Dupuytren et de ses contemporains, sont-elles abandonnées de plus en plus. Tout l'effort des chirurgiens semble avoir pour but d'éviter l'effusion du sang. C'est l'époque de la chirurgie brutale, à grand renfort d'aides multiples et de machines : l'ostéoclasie remplace l'ostéotomie; on rompt les ankyloses; la réduction des luxations anciennes devient un véritable écartèlement, où l'on emploie les moufles et la traction de cinq ou six gaillards vigoureux, quitte à déchirer le plexus brachial, comme Flaubert, voire même à arracher complètement le membre.



Chassaignac.

C'est le règne des injections modificatrices et du trocart; et la teinture d'iode, nouvellement découverte, trouve là d'innombrables applications : dans le traitement de l'hydrocèle, dans celui de l'hydartrose (Bonnet), dans les kystes de l'ovaire, où Velpeau sera l'un des premiers à l'employer et où Boinet s'en fera l'ardent défenseur, encore qu'il ait perdu neuf malades sur quarante-cinq ainsi traitées. Dans les anévrysmes, la ligature est abandonnée et l'on ne fait plus que la compression sous toutes ses formes, ou la galvano-puncture, que viennent d'imaginer Ciniselli et, en France, Pravaz.

Chose plus grave, les échecs de la kélotomie conduisent à abuser du taxis. Non seulement Malgaigne essaie de distinguer de l'étranglement l'inflammation des hernies, qui contre-indique l'intervention, mais, même au cas d'étranglement évident, on prolonge les tentatives de réduction de manière effarante. On préconise le taxis forcé; Amussat s'y essaie pendant quarante ou soixante minutes, au moins, avant de prendre le bistouri; Gosselin lui-même tente la réduction sous anesthésie pendant les quarante-huit premières heures de l'étranglement; Dolbeau, Demarquay, Verneuil ponctionnent l'intestin pour faciliter le taxis. Et pourtant, un siècle plus tôt, Saviard avait affirmé qu'il ne fallait différer l'opération de la hernie étranglée « en aucune manière plus de vingt-quatre heures, ce délai étant plus qu'il ne faut pour rendre l'opération infructueuse. »

L'imagination de certains, jointe à cette terreur de l'effusion du sang, fait naître des méthodes qui nous semblent aujourd'hui appartenir plutôt aux chambres de torture qu'à la salle d'opérations. Les anciens avaient dit : « *quod ferrum non sanat, ignis sanat* », et l'on va faire un formidable emploi du feu. On construit des cautères de toute taille et de toute forme. Cloquet adopte le fer rouge pour la staphylorraphie et la périnéorraphie. A quelques-uns, le fer rouge ne suffit pas et il faut d'autres agents de cautérisation. Si le galvano-cautère, excellent instrument inventé par Middeldorff, est resté dans l'arsenal chirurgical moderne, encore que nous n'ayions plus l'idée de nous en servir pour faire une amputation sus-malléolaire, comme Sédillot, ou une trachéotomie, comme Verneuil, en revanche l'idée du cautère au gaz d'éclairage (Nélaton) nous laisse rêveurs et un peu inquiets.

Plus étonnantes encore les applications des caustiques chimiques : la pâte de Vienne est employée à tout propos, et Maisonneuve perce de ses « flèches caustiques » les tumeurs les plus volumineuses. Dans cet ordre d'idées, ce sont certainement les chirurgiens du pays chartrain qui allèrent le plus loin : avec les caustiques, Girouard avait amputé le sein et la langue; Salmon et Maunoury, le bras et la cuisse !

La méthode des ligatures, que Levret avait préconisée dans les polypes utérins et qu'avait adoptée Desault, va prendre un développement inattendu. Déjà, au début du siècle, Mayor avait, au moyen de la ligature, fait des amputations de la langue et du col utérin, et même enlevé des goîtres. Mais c'est entre les mains de Maisonneuve et de Chassaignac que la ligature progressive, la striction et l'écrasement des tissus vont devenir un procédé d'exérèse systématique et effarant. Le premier construit un « grand constricteur » à cordes en fil de fer de huit millimètres de diamètre, avec lequel, à condition d'avoir au préalable brisé l'os par ostéoclasie, il ampute bras, jambe et cuisse.

Les plus vieux d'entre nous ont encore vu dans les réserves d'instruments de quelques services l'écraseur à chaîne de Chassaignac; mais je ne pense pas

qu'aucun en ait vu faire usage. Et pourtant, quelles innombrables applications en faisait son auteur : avec l'écraseur, il s'attaquait aux cancers de la langue, du rectum et du col utérin; avec l'écraseur, il enlevait hémorroïdes et polypes du rectum, débridait les fistules anales, il opérait le varicocèle et le phimosis, faisait des castrations et amputait la verge, détruisait les polypes naso-pharyngiens et les tumeurs érectiles. Périer, qui avait été l'élève de Chassaignac, racontait que, chaque semaine, à Lariboisière, avait lieu ce que les internes appelaient le « festival fistulo-hémorroïdaire » : tous les malades atteints d'hémorroïde ou de fistule étaient rangés sur des lits, la chaîne de l'écraseur en place, le volant dans la main; au commandement d'un externe — car la striction devait être progressive et se faire à intervalles espacés — chacun d'eux tournait le volant d'un cran... et en même temps poussait un cri de douleur !

Bardinet, plus radical encore que Chassaignac, amputa des membres avec l'écraseur.


Alphonse Guérin.

***

Toute cette chirurgie, qui ne date pas d'un siècle, nous semble plus lointaine que celle de Guy de Chauliac et d'Ambroise Paré, que celle même des barbiers du Moyen Age. Mais nous comprenons la cause de cette régression de l'art, au moment même où la science faisait de si grands progrès. Elle réside uniquement dans l'infection chirurgicale, qui sévit alors avec une fréquence et une virulence que n'avait connues aucune des époques antérieures : ce milieu du XIXe siècle est vraiment, en chirurgie, le règne de l'infection purulente; et, malgré leur ingéniosité et leurs efforts, les chirurgiens se sentent impuissants et s'arrêtent, découragés.

Certes, ils en connaissaient et en avaient décrit tous les aspects cliniques : pas une variété d'abcès, de phlegmon, de suppuration locale ou diffuse, qui ne soit parfaitement étudiée dans le Traité de Chassaignac. Les accidents généraux ont tous été individualisés; on a rapporté à l'infection la fièvre traumatique des anciens, et l'on oppose l'une à l'autre les deux grandes formes cliniques de cette infection : l'infection purulente, avec ses abcès disséminés multiples, à laquelle Piorry a donné le nom, inexact, mais qui restera, de pyoémie, — et l'infection putride, sans foyer purulent, que nous appelons aujourd'hui septicémie (ce qui est tout aussi peu exact). Et, à côté de ces infections à pyogènes, on connaît aussi les infections traumatiques spécifiques : on n'a rien ajouté en clinique à la description du tétanos donnée par Larrey, et la guerre de tranchées ne nous a appris, en fait de gangrène gazeuse, que bien peu de détails sémiologiques que Salleron n'ait pas vus au siège de Sébastopol.

Par les autopsies, on avait constaté les lésions, observé les abcès métastatiques, les suppurations articulaires, séreuses et viscérales, vu le rôle des lymphatiques et des veines dans la propagation de l'infection. Mais la pathogénie de ces accidents restait lettre close. On se perd en discussions théoriques : le pus est-il absorbé au niveau de la plaie et se mélange-t-il au sang, ou peut-il être secrété par les veines, comme le voulait Velpeau ? L'inflammation de la veine, la phlébite est-elle le fait primitif, selon la conception de Cruveilhier, que devait confirmer l'avenir, ou bien est-ce la thrombose, comme le soutenait Virchow, pour qui l'abcès pyohémique n'est pas vraiment du pus, mais un amas de leucocytes et de fibrine ? Quel est l'agent de cette intoxication qui, dans la fièvre putride tue le blessé ou l'opéré sans déterminer ou presque de lésions visibles ? Darcet croyait que le pus, au contact de l'air, se décompose en un élément globulaire, cause des abcès métastatiques, et un élément séro-sanieux « qui vicie le sang »

C'est encore le « fluide sanieux des plaies », le « virus traumatique » qu'incrimine Verneuil, et Bergmann affirme en avoir isolé, à l'état de sulfate, le principe toxique qu'il dénomme « sepsine ».

Et, pour le reste, on parle de miasmes et de génie épidémique ! Dans tous ce fatras de mots et de théories, une seule notion précise, certaine, née de l'observation : les effets déplorables de l'accumulation des blessés ou des malades, le « danger nosocomial », disait-on, qui, dans les hôpitaux, multipliait la fréquence et la gravité de l'infection. Cette notion n'était pas nouvelle. Déjà, au XVIIe siècle, Dionis, à propos du trépan, remarquait ceci : « à Avignon et à Rome, ils guérissent tous; à Paris, le trépan est assez heureux, et encore plus à Versailles, où on n'en meurt presque point; mais ils périssent tous à l'Hôtel-Dieu de Paris à cause de l'infection de l'air, qui agit sur la duremère et y porte la pourriture ».

Deux siècles plus tard, Jules Rochard exprimera, dans un style moins naïf et plus scientifique, la même

idée : « la réunion d'un grand nombre dans un espace limité, l'encombrement en un mot, constitue l'un des dangers les plus sérieux que présentent les agglomérations humaines ; le péril redouble lorsque ce sont des malades que l'on entasse ainsi ; il est décuplé lorsqu'il s'agit de blessés ; on voit alors les lésions traumatiques se compliquer des accidents les plus redoutables et la mortalité s'accroître dans une effrayante proportion ».

Des observations journalières en étaient la preuve. L'infection puerpérale, qui décimait effroyablement les accouchées des hôpitaux, était relativement rare en clientèle de ville. Alors que les plus grands maîtres hésitaient à prendre le bistouri, dans les provinces, quelques praticiens isolés et audacieux entreprenaient et réussissaient des interventions de grande chirurgie. L'histoire de l'ovariotomie en France en est la preuve éclatante : les deux premières ovariotomies pratiquées avec succès dans notre pays appartiennent à des chirurgiens de campagne, exerçant dans des bourgades, l'une à Voyeikowski de Quincey, dans le Doubs (1844), l'autre à Vaullegeard, de Condé-sur-Noireau ; et, à la même époque, les tentatives faites dans leurs services hospitaliers par Rigaud, Nélaton, Richard, aboutissent toutes à des désastres.



Auguste Nélaton.

Cette notion exacte, vérifiée par l'expérience, eût pu conduire à déterminer les causes de l'infection chirurgicale et à les éviter. Mais l'interprétation des faits d'observation reste erronée. Si l'agglomération des blessés et des opérés, si le milieu hospitalier multiplient les chances d'infection, c'est, pense-t-on, en raison de la viciation de l'air par les émanations provenant de ces organismes malades, de ces plaies suppurantes. Cet air est chargé de « miasmes », et il faut avant tout mettre à l'abri de l'air les plaies accidentelles ou opératoires. « L'infection purulente, écrit Alphonse Guérin, ne diffère de la fièvre paludéenne que par la nature de l'agent miasmatique : dans l'infection purulente, ce sont des émanations animales qui engendrent la maladie ; dans la fièvre paludéenne, ce sont des émanations de substances végétales putréfiées ». Erreur sur les deux points.

Cette terreur de l'air comme agent d'infection des plaies hantera longtemps l'esprit des chirurgiens : elle subsiste encore au début de la période antiseptique et elle explique le spray listérien et le brouillard phéniqué d'où est sortie la chirurgie moderne.

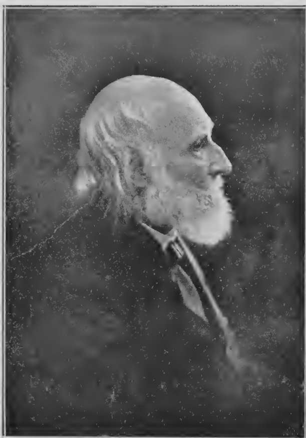
Les conclusions pratiques tirées de ces faits et de cette interprétation sont d'inégale valeur. La méthode sous-cutanée, qui limitait au minimum le contact de l'air et des tissus, eut son heure de célébrité ; si elle subsiste encore pour quelques ténotomies, c'est uniquement dans un but esthétique et parce qu'elle ne laisse qu'une cicatrice insignifiante. Mais que pouvait être l'incision sous-cutanée des hygromas, et même des abcès et des phlegmons ? C'est aussi pour éviter l'infection de la synoviale par l'air que Goyrand imagina l'opération en deux temps des corps étrangers articulaires ; encore n'était-elle pas de tout repos, puisque la mortalité atteignait 15 pour 100 pour le genou, au dire d'Hippolyte Larrey. Le pansement occlusif ouaté constitua, à son époque, un indiscutable progrès technique, puisque, grâce à lui, son initiateur, Alphonse Guérin, put guérir vingt-trois amputés sur trente-six ; mais il n'agissait pas en filtrant l'air, comme le croyait Guérin ; bien plutôt, en immobilisant le membre et surtout, comme on le renouvelait rarement, en évitant la réinfection par les mains du chirurgien.

En revanche, la nécessité de modifier de fond en comble l'aménagement des hôpitaux, de les aérer, d'y éviter l'encombrement, de les éloigner des grands centres urbains, d'en rénover l'architecture et l'organisation, était parfaitement juste. Tenon, à la fin du XVIII siècle, avait déjà ardemment combattu pour l'amélioration des hôpitaux. L'Académie de Médecine, en 1861, la Société de Chirurgie, trois ans plus tard, consacrèrent à cette question de longues et éloquentes discussions, d'autant plus légitimes que, comme le dit Malgaigne, au grand scandale de l'administration d'alors, les hôpitaux de Paris étaient « les plus déplorables d'Europe ». Elles ne furent pas entendues : les constructions hospitalières de ce temps, Lariboisière, l'Hôtel-Dieu, si elles ont quelque grandeur architecturale (1),

(1) Malgaigne qualifiait l'hôpital Lariboisière de « Versailles de la misère ».

traduisent une méconnaissance complète de l'hygiène hospitalière.

Aérer les hôpitaux, éviter l'encombrement, mettre blessés et opérés dans les meilleures conditions d'hygiène, c'est bien; mais cela ne suffit pas à éviter l'infection. Demarquay, pour se mettre à l'abri du risque « nosocomial », a loué une villa à Saint-Germain-en-Laye, dans un des endroits les plus salubres des environs de Paris; il y a installé trois femmes atteintes de kyste de l'ovaire et les y a opérées; toutes les trois sont mortes, comme elles seraient mortes à l'Hôtel-Dieu ou à Lariboisière! Demarquay n'a pas vu, pas plus qu'aucun de ses contemporains, que le vrai danger ne vient pas des miasmes de l'air, mais bien des mains du chirurgien et de ses aides, de ses instruments, de son matériel de pansement, que l'infection chirurgicale naît par apport direct au niveau de la plaie.



Kœberlé en 1912.

Nous sommes toujours étonnés que cette idée, si simple et qui nous paraît si évidente, ne soit venue à aucun de ces observateurs attentifs qui scrutaient depuis des années le problème de l'infection. Il est remarquable que la notion de contagion directe d'individu à individu ait rencontré tant d'opposition pendant une grande partie du XIXe siècle. Malgaigne, qui avait observé cependant de terribles épidémies en Pologne et à Paris, niait la contagiosité du choléra; l'Académie, se ralliant aux idées de Parisot, déclarait que la fièvre jaune n'est pas contagieuse; et Villemin fera scandale lorsqu'il établira l'inoculabilité et, par conséquent, la contagiosité de la tuberculose.

Quelques-uns cependant avaient eu l'intuition de la vérité. Semmelweiss, ayant remarqué que l'infection puerpérale sévissait avec une effroyable intensité dans le service fréquenté par les étudiants, alors qu'elle était exceptionnelle dans celui où venaient les élèves sages-femmes, qui n'allaient point dans les amphithéâtres, obligea les étudiants à se laver les mains et abaissa ainsi dans une proportion considérable la fréquence des accidents septiques; il ne fut pas suivi, et il faut attendre la fin du siècle pour voir Tarnier reprendre ses idées en obstétrique.

Verneuil, tout en croyant surtout à l'absorption du pus par la plaie, avait parlé aussi d' « hétero-infection » par le pansement, le vêtement ou les mains du chirurgien. Mais il n'en tirait pas de déduction pratique.

D'autres, sans idée préconçue et tout simplement parce qu'ils étaient propres et méticuleux et n'aimaient pas manipuler le pus ou le cadavre, faisaient de l'asepsie sans le savoir, opérant avec des mains soigneusement lavées, à bout d'instruments, employant des linges neufs, réduisant au minimum les contacts avec la plaie. Un tableau classique montre Péan opérant en habit, sans une goutte de sang sur son plastron ou ses manchettes. Ceux-là obtenaient des résultats qui paraissaient miraculeux : Kœberlé, en 1862, fait une série de quatre ovariotomies, toutes suivies de succès; un peu plus tard, il ose s'attaquer aux fibromes et, en 1869, il a déjà fait six hystérectomies abdominales avec 50 pour 100 de succès; Péan, en 1867, a enlevé la rate et guéri son opéré.

Ce sont là les vrais précurseurs, ceux qui inaugurent les méthodes que suivra la chirurgie moderne; bien plus, à mon avis, que ceux qui, un peu au hasard, au milieu de tous les topiques et pansements, employèrent telle ou telle substance à laquelle l'avenir devait reconnaître des propriétés antiseptiques. On avait, de toute antiquité, pansé les plaies avec des essences, du vin aromatique et des baumes; au XVIIIe siècle, Cannac se servait de sublimé dissous dans du vin et, très sagement, Faure (de Lyon), condamnait les pommades et les onguents. Mais il faut quelque bonne volonté pour voir dans ces essais empiriques une antisepsie avant la lettre. Au XIXe siècle, tour à tour, Lemaire et Declat préconiseront le pansement à l'acide phénique, Condy et Demarquay le pansement au permanganate; Nélaton le pansement à l'alcool. Sans doute, ces pansements étaient-ils excellents, mais ils ne cherchaient qu'à modifier favorablement l'évolution de la plaie, non à la protéger; aucun de ces hommes n'avait compris que le but à atteindre était d'éviter l'infection, non de la combattre. Il faudra que les chirurgiens se pénètrent des conceptions pastoriennes pour que Lister systématise et règle dans tous ses détails la protection des plaies par la méthode antiseptique, pour que

Terrier crée de toutes pièces la chirurgie aseptique

***

Une dernière question se pose: jamais, à aucune époque de l'histoire de chirurgie, l'infection n'atteignit la fréquence et la gravité qu'elle eut vers le milieu du XIXe siècle, en particulier dans les hôpitaux parisiens; jamais les résultats des opérations ne furent plus désastreux. Quelles furent donc les causes de cette régression de la chirurgie active? Je les crois multiples.

En première ligne, les conditions déplorables de l'hygiène hospitalière, l'insuffisance des hôpitaux, la promiscuité des opérés et des blessés infectés. L'encombrement régnait à l'état chronique; de temps à autre, les guerres, les révolutions ou les émeutes transformaient cet encombrement en un afflux massif. Pendant la Révolution et l'Empire, on se battait aux frontières ou hors des frontières, et les blessés avaient été disséminés dans les ambulances et les hôpitaux de toute l'Europe. Mais, en 1814, la bataille se livre sous les murs de Paris et la capitale doit hospitaliser en quelques jours 31.000 blessés! En 1830, les journées de juillet accumulent d'un seul coup 800 blessés à l'Hôtel-Dieu; et ce chiffre, qui paraîtra modeste à ceux qui ont fait la dernière guerre, est, en réalité, énorme pour les disponibilités et les moyens de l'époque. Il est évident qu'un semblable encombrement, alors qu'aucune précaution n'était prise pour isoler les blessés les plus graves, pour éviter le transport des germes de l'un à l'autre, devait avoir pour conséquence, non seulement la diffusion de l'infection, mais une singulière recrudescence de sa virulence. Pour certaines infections bien caractérisées, il est possible de suivre la marche et l'extension progressive de la maladie: la pourriture d'hôpital apparaît d'abord dans les hôpitaux du Midi de la France, à Bayonne, à Montpellier, apportée par les blessés de la guerre d'Espagne; de là, elle va peu à peu atteindre tout le territoire et s'y fixer pour de longues années.



Péan.

Un phénomène analogue s'observe dans les maternités: l'infection puerpérale y est d'une gravité proportionnelle au nombre des accouchées hospitalisées.

Je crois qu'il faut incriminer aussi un autre facteur: la fréquentation habituelle du cadavre par les chirurgiens et leurs aides. Les étudiants disséquaient, et dans quelles conditions! Il suffit, pour s'en rendre compte, de relire les études de Genty sur l'amphithéâtre de Bichat et les autres amphithéâtres privés du début du siècle; les amphithéâtres officiels de la Faculté ne valaient guère mieux au point de vue de l'hygiène; la preuve en est dans la fréquence des accidents graves ou mortels par piqûre anatomique. Les chirurgiens et leurs aides faisaient les autopsies, car cette époque est celle où l'anatomie pathologique est en plein développement; ils passaient, sans changer de vêtement, parfois en se lavant à peine les mains, de l'amphithéâtre à la salle d'opérations; ils disséquaient, faisaient de la médecine opératoire, expérimentaient sur le cadavre, sans même soupçonner quels risques ces manipulations septiques incessantes faisaient courir à leurs opérés.

Tout ceci nous paraît bien lointain, presqu'invraisemblable. Sans doute, armée comme elle l'est aujourd'hui, la chirurgie ne reverra plus les désastres du siècle précédent. Mais — et c'est peut-être la leçon qu'il faut tirer de cette histoire — la hantise de l'infection ne doit pas disparaître de l'esprit des chirurgiens. Toutes les fois où les circonstances détermineront une accumulation de blessés graves, dont certains déjà infectés, il faudra redoubler de précautions; toutes les fois où les conditions matérielles d'une stricte asepsie ne seront plus réalisables, où l'encombrement et le surmenage feront se relâcher les mesures de prophylaxie de l'infection, les accidents qui furent la terreur de nos prédécesseurs pourront réapparaître.

On l'a vu parfois, au début de la dernière guerre, là où l'on manquait de gants, d'appareils de stérilisation et de sérum antitétanique, et personnellement, dans une ambulance pourtant bien organisée, j'ai toujours vu une élévation nette de la mortalité à chaque afflux massif de blessés, dépassant la capacité d'action normale de nos équipes chirurgicales.

Ch. LENORMANT.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

11e Année. - N° 11 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : **Odéon 30-03**

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Un médecin philosophe suisse au XVIIIe siècle

Johann-Georges Zimmermann
(1728 - 1795)

Au Docteur Léon Frey.

Comme la littérature, la médecine a ses oubliés et ses dédaignés. Après avoir connu la grande notoriété, nombreux sont les auteurs médicaux qui s'effacent de la mémoire des hommes. De grands maîtres ne sont ni moins oubliés ni moins dédaignés que des écrivains de deuxième ordre. Parmi les plus dignes d'une célébrité stable, le médecin suisse Zimmermann est de ceux que l'ingrate postérité a laissés dans l'ombre. Ses derniers fidèles témoignent de leur admiration pour lui au milieu du XIXe siècle, et s'éteignent à leur tour. Dans la révision des valeurs intellectuelles qui lient le présent au passé, ce classique méconnu doit reprendre et garder la place qu'il n'aurait jamais dû quitter. Ses idées ont fait leur chemin; la source seule est dans les ténèbres; la prospection d'une bibliothèque de Faculté permet facilement de la découvrir.

⁂

Des trois grands ouvrages que composa Johann-Georges Zimmermann, l'*Orgueil National*, le traité de l'*Expérience*, la *Solitude*, le premier où l'observateur méditatif est déjà tout entier, est l'œuvre d'un sociologue qui déplore les prétentions de certains peuples à l'origine divine, et la vanité des races qui s'opposent les unes aux autres et luttent pour la suprématie; le second est l'œuvre du médecin-philosophe; le troisième, celle du philosophe-médecin. Ce dernier est calqué sur sa vie; il évoque son âme tantôt satisfaite et tantôt inquiète; l'alternance de ces états d'esprit explique comment ce praticien modèle, qui brille au premier rang de sa profession, peut, sans pousser trop loin le contraste, être longtemps en quête de la sérénité, et s'attacher à en définir les conditions morales. Le fait de n'avoir connu le bonheur que durant quelques années, après une série d'épreuves dont peu d'êtres humains seraient sortis victorieux, devait le pousser à goûter les joies reconquises et à savoir tirer la leçon des années de malheur.



⁂

Fils d'un sénateur suisse et d'une mère d'origine française, il naît le 8 décembre 1728 à Brugg, dans le canton d'Argovie, au confluent de l'Aar, de la Reuss et de la Limat. En 1863, Xavier Marmier (1) parcourant la ville, et songeant à celui de ses enfants qui l'a illustrée, célébrait « la situation pittoresque de cette cité helvétique, la rivière écumante, fougueuse qui la traverse, les vertes prairies et les collines ondoyantes qui l'entourent ». Sa description suggère, entre le tumulte des eaux et l'enceinte des murs de la petite ville, une comparaison applicable au génie de Zimmermann. Très précoce-

(1) Préface du traité *la Solitude*. Charpentier, 1863.

ment, Brugg ne put suffire à cet esprit assoiffé de science. A 14 ans, il va poursuivre à Berne son instruction; cinq ans plus tard, orphelin, il prend le parti d'aller étudier la médecine à Goettingue, auprès de Haller, passe quatre années sous l'influence de ce maître, développe ses connaissances médicales, mathématiques, physiques, linguistiques et littéraires. A Goettingue, tandis que ses condisciples Meckel, Tredelenburg, Zinn s'attachent plus particulièrement aux études anatomiques, il entreprend des expériences sur l'*Irritabilité*, sous l'autorité de Haller, puis sous sa direction propre, et soutient sur ce sujet une thèse qui rend son nom célèbre, tant par les louanges dont elle fut couverte que par les critiques qu'elle suscita.

Libre, il va suivre, en Hollande, l'enseignement de Gaubius, puis fait un séjour à Paris, où, dit son biographe et ami Tissot, il vit beaucoup Sénac (1), et un médecin suisse Herrenschwand (2). Indirectement, cette relation eut d'importantes conséquences. Interrogé par son compatriote sur Haller, « dont les poésies faisaient beaucoup de bruit en France » (3), il composa, à son adresse, une lettre en français, où, en vingt-quatre pages, il exposa le caractère de son maître et les aspects multiples de son talent. Aussi, de retour à Berne, reçut-il la visite de Haller qui, charmé de l'accueil qui lui était fait par un groupe d'amis, décida de quitter Goettingue, et envoya son ex-élève chercher sa famille. L'inflammable Zimmermann, en remplissant sa mission, s'éprit d'une parente de Haller et l'épousa. L'heure de la décision était venue. Bien qu'il eût gagné la confiance des Bernois, il accepta les fonctions rétribuées de médecin de sa ville natale; dès lors, il y pratiqua la médecine, consacrant ses loisirs à des études : plans de l'*Expérience* et de la *Solitude*, observations médicales, poèmes et libelles. L'amour de la méditation ne l'emportait pas sur le désir d'une situation plus haute. Malgré la réussite, et pour la seconde fois, Brugg ne pouvait lui suffire; éternel mécontent, il cherchait un poste plus digne de lui. Les propositions affluèrent. On lui offrait d'aller en Hanovre, de retourner à Berne, de se fixer à Soleure, et sa décision oscillait quand, en 1765, une épidémie de dysenterie éclata à Brugg, et pour un temps encore, le fixa sur place. La relation de la maladie, qu'il a publiée, eut un grand retentissement. Pour avoir soumis ses malades à la

(1) Sur Sénac, voir P. Astruc, *Progrès Médical illustré*, n° 11, 1933.

(2) Tissot, Biographie de Zimmermann, in *Traité de l'Expérience*.

(3) Tissot, loco citato.

diète, à l'ipéca, au tamarin, à la rhubarbe, et s'être montré réservé sur l'usage de l'opium, il obtint ce jugement de Cullen : « M. Zimmerman est le premier qui ait donné la vraie manière de traiter la dysenterie » (1).

Le succès l'enorgueillit, et il songea de nouveau à s'expatrier. En 1768, à la mort de Werlhof, la charge de 1er médecin du roi d'Angleterre à Hanovre fut offerte à Tissot, qui préféra désigner Zimmermann. Sur son acceptation, il fut agréé, malgré l'opposition inattendue de Haller. La carence du maître s'opposa au désintéressement de Tissot, qui ne connut effectivement Zimmermann qu'après vingt ans de relations épistolaires, il est vrai intimes, et qui, au moment où il lui rendit ce grand hommage, ne l'avait encore jamais vu.

Dès le départ de Brugg, les malheurs physiques s'abattent sur Zimmermann et sa famille. On s'explique ainsi que, malade et découragé, il se soit montré, dès son arrivée à Hanovre, insociable et hautain. « Les femmes qui ont bu du café avec Georges II », écrit-il, « se persuadent que je dois être à leurs ordres », et, frémissant d'horreur à l'idée qu'un médecin *peut être aussi souple qu'un valet de chambre*, il réagit contre l'esclavage auquel on voulait l'astreindre, et déclare « que c'est à la maladie et non pas au malade à régler le nombre et les heures des visites du médecin ». Les épreuves se succédèrent : la maladie de sa femme s'aggrava; il la perdit en 1770; son fils fut atteint de troubles mentaux ; sa fille tomba malade et mourut à la fleur de l'âge, après de longues années de souffrance. Lui-même, accablé, dut demander le secours de ses confrères, médecins et chirurgiens, parmi lesquels à Berlin, Meckel, son ancien condisciple. « Quand je quittai la Suisse, une maladie grave, des souffrances inexprimables me jetèrent pendant plusieurs années, par intervalles, dans un état affreux... J'étais malade, j'avais le cœur navré; un malheur domestique, malheur terrible, me rendait insensible à toute autre peine. Pendant plusieurs années, je restai pétrifié. » Quand il écrit ces lignes, ses souffrances sont lointaines. Rétabli par miracle, il traverse une période d'euphorie extraordinaire, et se remarie avec une femme dont il est l'aîné de trente ans. Sous l'égide de la jeune épouse, il travaille à son traité de la *Solitude*, et gagne en notoriété. Non sans angoisse, il subit la charge de soigner

(1) Cullen se trompait si peu que le traitement le plus moderne contre la dysenterie est encore tributaire, à quelque variante près, des prescriptions du médecin de Brugg.

les grands de ce monde. En 1786, il fut appelé à Potsdam auprès du roi Frédéric; en 1788, à Hanovre, il se dévoua au chevet du roi d'Angleterre; sollicité par Catherine II, il se récusa. Puis, le démon de la publication le reprit. Certains de ses écrits lui valurent des discussions, et même un procès, à tendance politique.

Il dut soutenir une lutte très vive contre des philosophes allemands, « les Illuminés », qu'il avait accusés de propager des idées de liberté issues de la Révolution française, et sa santé s'en trouva ruinée définitivement. En proie à des terreurs qui lui enlevaient tout contrôle de lui-même, il se considérait « comme un pauvre émigré », ne sachant « où trouver un lit pour y rendre le dernier soupir ». Il continua, jusqu'à l'abandon total de ses forces, à visiter ses malades, et se faisait porter auprès d'eux, ne gardant que la présence d'esprit nécessaire à prévoir et à annoncer sa propre fin. Il mourut à Hanovre le 7 octobre 1795, dans le pire désarroi moral et la plus affreuse cachexie.



Vue de Brugg. *(Photo A. Krenn, de Zurich)*

⁂

Esprit universel, encyclopédique, Zimmermann fait largement état de ses connaissances. Dans son *Traité de l'Expérience,* il a plaisir à citer les auteurs dont la pensée est en corrélation avec la sienne. Sans compter les anciens, qui ont leur juste part, les noms de Haller, de Haën, Boerhaave, Sydenham, Morgagni, Freind, reviennent souvent à l'appui de ses démonstrations scientifiques. Plus encore, les philosophes renforcent, à bon escient, les points de vue de l'auteur. D'Alembert l'aide à définir comment on utilise les pensées d'autrui pour apprendre à penser soi-même, et comment, de nos connaissances, sont extraites les vérités fondamentales. Les arguments de Locke en faveur de l'induction ont été largement utilisés. Une très courte citation fait craindre que Descartes ait été moins compris; pour Bacon, au contraire, c'est l'enthousiasme. Ce que le chancelier-philosophe a dit de l'utilité de l'expérience, en montrant qu'elle n'est indispensable que parce que nous n'avons pas de traités des petites choses, ne pouvait avoir d'adepte plus dévoué que Zimmermann, et Bacon est encore cité avec à propos, quand pour restreindre la valeur de l'imagination, il lui emprunte l'idée que le génie n'a pas besoin d'ailes, mais de plomb. De Montesquieu, ironique à l'égard

des adversaires, il rappelle « qu'un homme qui veut attaquer toutes les parties d'un livre, et qui n'a qu'une idée dominante, ressemble à un curé de village, à qui des astronomes faisaient voir la lune par une lunette, et qui ne voyait dans la lunette que le clocher de sa paroisse » ; et, s'il tient rigueur à Rousseau en raison du mépris qu'il manifeste à l'égard de la médecine et des médecins, il s'accorde avec lui pour affirmer « que les philosophes les plus sensés qui aient passé leur vie à observer le cœur humain, n'ont pas vu les signes de l'amour aussi bien que la femme la plus bornée qui est amoureuse », d'où la nécessité de la modestie.

Le *Traité de l'Expérience en général, et en particulier dans l'art de guérir*, est l'œuvre des années 1758-1763. La première édition parut en 1764. Celle dont nous nous servons date de 1817 ; la traduction a été faite par Lefèvre, et la notice biographique est due à Tissot. Le traducteur a supprimé certains développements, sans qu'il y paraisse, car ni les longueurs ni les répétitions n'ont été évitées. Il est malaisé d'élaguer le superflu, lorsque l'auteur a cru s'en tenir à l'indispensable. Bien que, dans toute sélection, il y ait loin de l'abrégé à l'ensemble, groupons les idées principales de ce livre dans la trame d'une analyse.

***

Zimmermann aborde son sujet du plus loin qu'il peut. Les impressions des sens, que l'esprit transforme en idées simples, puis en idées composées, sont le fondement de la connaissance. Les principes fondamentaux des sciences en découlent ; quand ils sont établis. il reste à déterminer les différences qui les séparent, et les raisons de cette hiérarchie, qui va de l'absolu à l'incertain :

« La médecine, écrit-il, ... n'est pas si sûre que les « mathématiques pures ; car il reste souvent quelques « doutes après les preuves qu'elle peut administrer. Il « faut, pour la médecine, l'esprit le plus délié et le « plus pénétrant, parce que souvent elle est obligée de « s'en tenir à de simples probabilités, dont il n'est pas « possible de saisir le plus haut degré, sans une « extrême pénétration ; et que le médecin ayant pres- « que toujours à faire l'application de principes qui « ne sont pas déterminés par l'évidence, il doit être, « malgré lui-même, inventeur dans la pratique de son « art. »

L'expérience est le résultat de principes qui s'enchaînent ; elle ne consiste ni dans les seules impressions des sens, ni dans la répétition d'un même geste, sinon « une vieille garde-malade vaudra le médecin le plus expérimenté », et elle suppose « la connaissance historique de son objet, sans laquelle il est impossible de se fixer un but ».

La fausse expérience elle-même a de multiples aspects : routine que des maîtres transmettent à leurs disciples, aveuglement de ceux « qui ne voient qu'avec les yeux des générations les plus reculées », abandon de ceux qui, pareils aux pilotes sans boussole, voguent au hasard, ou se réfugient dans des abris sans solidité. Des jeunes gens, qui ont ouvert à peine quelques livres, se targuent de n'avoir plus besoin de renouveler leur instruction, et sont satisfaits s'ils disposent d'une bonne recette pour chaque incommodité ; ce sont des empiriques, dont il trace le portrait suivant :

« Un empirique en médecine est un homme qui, « sans songer même aux opérations de la nature, aux « signes, aux causes des maladies, aux indications, « aux méthodes, et surtout aux découvertes des diffé- « rents âges, demande le nom d'une maladie, admi- « nistre ses drogues au hasard, ou les distribue à la « ronde, suit sa routine, et méconnaît son art. L'expé- « rience d'un empirique est toujours fausse, parce que « cet homme exerce toujours son art sans le connaître, « et suit les recettes des autres sans en examiner les « causes, l'esprit et la fin. Ces gens, il est vrai, sont « susceptibles de certaines combinaisons ; mais leurs « combinaisons n'embrassent que les premières idées « des choses, ou plutôt les seules perceptions des sens. « Leur logique paraît ne pas s'étendre au-delà de l'ins- « tinct. »

On apprend par l'usage à manier un fusil, un marteau, une hache, mais on attendrait en vain que l'usage fît « un habile général d'armée ». Si l'on donne des idées à un artiste — artisan serait plus exact — il peut les utiliser avec justesse, mais il n'a pas de ressources suffisantes en lui-même pour les découvrir. « C'est faute de réfléchir sur cet état d'esprit des arts et métiers, que le peuple confond l'exercice de la médecine avec la pratique ordinaire des métiers : l'une est une science purement intellectuelle ; l'autre, une adresse ou une habileté dans les doigts. »

On trouve, pour le nier, certains vieillards qui vantent le passé, ont la haine de ce qui est nouveau, et prétendent « qu'il n'y avait pas d'ignorant de leur temps ; malheureusement pour eux, ils sont des témoins

vivants de la fausseté de leur assertion » ; ils pratiquent la routine qui « se fait goûter de la multitude parce que tous les ignorants l'approuvent, et qu'il n'est que des médecins éclairés qui la condamnent ». Le charlatan est encore mieux partagé. Il est de tous les temps, et Zimmermann, faisant son profit des écrits de Galien, se livre à cette vivisection :



« Le charlatan a même un « avantage considérable sur le « vrai médecin. C'est que, si « quelqu'une de ses promesses « se réalise, on l'élève jusqu'aux « nues ; et si le malade est « trompé, l'on est obligé de se « taire par honneur, et pour « ne pas s'exposer à être blâmé « d'avoir confié sa guérison à « un malheureux qui a d'autant plus de droit d'être fripon, que le nombre des sots « est toujours le plus grand. « D'ailleurs, cet homme hardi « ne risque jamais la perte de « sa réputation, parce que, « comme il n'en a que dans « l'esprit des ignorants, le tort « sera toujours du côté de ceux « qui ont voulu l'écouter. Les « hommes aiment tant le merveilleux, que le charlatan a « même seul le droit de faire « goûter au peuple la nouveauté : plus ses promesses seront absurdes, plus « il est sûr d'être écouté. Il donne un nom barbare au « simple qu'il vient de cueillir à l'entrée du village où « il préconise ses remèdes, et fait le détail de ses miracles ; et, dès l'instant, ce simple va guérir toutes les « infirmités. »

Plus loin, il revient encore sur l'empirisme. C'est pour opposer « les empiriques de nos jours, qui sont tout au plus d'ignorants apothicaires » aux sectateurs de Sérapion, qui étaient de vrais médecins, et tenaient compte à la fois du témoignage des sens et du « souvenir de ce que d'autres avaient observé », aux dogmatiques qui « établissaient leurs indications sur la nature même des maladies, sur leurs causes et leurs différentes circonstances, sans se rappeler dans le cas actuel ce qu'ils avaient vu de semblable », et aux éclectiques qui « choisissaient ce qu'il y avait de mieux vu dans les différentes opinions et dans les différentes méthodes ». Ce parallèle le conduit au véritable problème qu'il s'est donné mission de résoudre.

« Autant la folie diffère de la « raison, autant les empiriques « actuels diffèrent des vrais mé- « decins. Les vrais médecins « respectent et recherchent l'é- « rudition que ces empiriques « méprisent, parce qu'il n'est « pas possible qu'un seul « homme voie autant que tous « les âges qui l'ont précédé. « Cette érudition, qu'on peut « appeler le flambeau du méde- « cin est d'autant moins intéressante pour les empiriques, « que le nombre et la nature « des maladies sont déjà déter- « minés chez eux par les qualités connues ou inconnues « des médicaments qu'ils distri- « buent. Aussi, peu leur importe que telle observation ait « été faite dans tel temps, que « telle maladie, traitée de telle « manière, ait eu telle termi- « naison. Une maladie ne doit, « suivant les empiriques, se « terminer, ou plutôt se guérir, que de la manière qui « sera déterminée par l'effet de leurs médicaments « Ainsi tout raisonnement devient inutile. Il suffit « qu'un médicament ait telle vertu, et ce serait en pure « perte qu'on chercherait à imiter la nature dans la « solution d'une maladie : tout dépend du remède, non « de la prudence du médecin, et encore moins des opérations de la nature. Telle est la logique de ces prétendus Esculapes, qui n'ont eu secrètement, dans « tous les âges, que trop d'imitateurs parmi les médecins, du moins en bien des occasions... N'est-ce pas « être l'ennemi juré d'un malade que de prétendre le « guérir sans connaître jusqu'à certain point la nature « de sa maladie, tant par les causes, les signes, que « par son état antécédent et son état actuel ? N'est-ce

« pas manquer à tout ce qu'on doit à l'humanité, en « supposant même qu'on oublie ce qu'on doit à sa reli- « gion, que de se présenter au lit d'un malade sans « avoir les connaissances requises ? Peut-on se dire « j'ai fait ce que j'ai pu, si l'on ne peut en même « temps se dire, je savais ce que je devais savoir. »

Zimmermann descend ainsi dans la conscience médicale et en atteint le fond, en exposant des idées claires, dans le ferme désir d'épuiser le sujet, quelles qu'en soient l'étendue et la complexité. Ne laissant nulle place à l'interprétation, il désire être compris sans que le lecteur recoure à un lexique. C'est ainsi qu'il définit l'érudition « l'ensemble de toutes les parties des connaissances humaines, qui méritent d'être laissées par écrit, et traitées chacune avec la méthode convenable. » En médecine, ce savoir est composé de tout ce que les auteurs ont vu et tenté sur l'art d'observer les maladies, de les connaître, de les traiter, et de préserver l'humanité de leurs atteintes. « La vraie érudition mérite seule le nom de science. Elle est plutôt une habileté de l'esprit qu'un ouvrage de mémoire, car une mémoire même médiocre suffit dès qu'on y réunit en même temps de l'esprit et un travail opiniâtre. » La lecture, si méprisée des empiriques, est à leurs yeux une preuve d'ignorance ; ils n'accordent aux écrits des médecins étrangers aucun crédit, comme s'il n'était pas intéressant de connaître les variations des maladies et des remèdes à travers les âges et les nations, et comme s'il n'était pas possible de retrouver, sous les éléments variables, un fond commun et stable. Aussi, sans cette connaissance, la médecine n'a fait de progrès nulle part.

« La lecture, au contraire, nous fait jouir en peu de « temps des découvertes de tous les temps. Un seul « instant suffit pour nous instruire d'un grand nombre « de vérité qui ont coûté des années entières de soins « et de travaux. Avec le plus beau génie, un médecin « sans lecture devrait, malgré lui, commettre les fautes « des premiers observateurs, avant de parvenir aux « moindres vérités que la lecture lui fournit. Etre averti « d'une erreur, c'est avoir déjà fait le premier pas vers « quelque connaissance ; et trouver dans le même aver- « tissement les moyens de l'éviter, c'est avoir acquis « une vraie connaissance. »

Grâce à l'observation historique, nous n'ignorons pas les symptômes morbides les plus imperceptibles ; elle nous apprend à connaître et à distinguer des maux, dont, sans elle, le nom ne serait pas venu jusqu'à nous. Le médecin le plus savant ne peut se vanter de n'avoir aucune lacune dans ses connaissances, parfois il découvrira quelque vérité bonne à retenir « dans le verbiage le plus ennuyeux et dans un tissu d'erreurs ». Galien était d'une érudition extraordinaire, tandis que Paracelse brûlait les ouvrages des anciens (1). « Le goût du faux détruit toujours celui du vrai », et c'est pourquoi l'esprit d'observation « est l'habileté à voir chaque objet tel qu'il est, et ce en quoi il peut être plus ou moins utile. » Longtemps après Zimmermann, Lasègue a dit, d'un seul mot qui fait image, que l'observation n'est pas un travail réceptif. Avant lui, le médecin suisse assure que « les perceptions de nos sens seraient presque inutiles si l'esprit restait dans l'inaction quand les sens sont affectés ». L'étincelle ne doit pas se produire en présence d'une seule des manifestations de l'esprit. « Je remarque souvent qu'un homme qui ne peut saisir un tableau moral et un trait de Hogarth est aussi incapable de goûter un caractère de Théophraste et de La Bruyère » ; dans toutes les questions humaines, pour juger, pour agir, le savant doit s'affranchir de tout préjugé, de toute passion ; ce qui est vrai pour la politique, l'histoire, l'art militaire, est tout aussi indiscutable pour la médecine.

Après l'érudition et le jugement, qui sont les conditions de l'expérience, voici le génie qui l'anime ! Le génie ! L'heureux Zimmermann n'a pas, pour le définir, à lutter contre des conceptions délirantes ; ce n'est que cent ans plus tard que ses confrères, en tentant de lui reconnaître une nature morbide, considéreront le génie presque comme une tare. Lui va droit au but et ne fait pas de contre-sens. Le génie est, selon Zimmermann, *un haut degré de perfection de toutes les facultés intellectuelles*. Il a pesé ses mots, et la haute éloquence de Diderot ne l'a pas entraîné hors des limites qu'il avait fixées. Tandis que l'auteur du Dictionnaire philosophique fait à l'imagination la part la plus grande, restreint celle de l'intelligence et de l'équilibre, enlève au génie toute possibilité de sang-froid, de durée, pour n'être que « le vol de l'aigle vers une vérité lumineuse », Zimmermann, en le faisant moins exceptionnel, le rend plus humain. S'il pouvait accorder à Diderot que le génie est un torrent d'idées plus qu'une réflexion tranquille et libre, du moins c'est en reconnaissant que seul le génie des poètes et des peintres

(1) Pour avoir blâmé Paracelse, Zimmermann a été critiqué il y a peu d'années. Voir *France Médicale*, 1912, p. 281.

demande plus d'imagination que d'esprit, et avec une sûreté de clinicien habitué à la dissociation des faits et des idées, il distingue que le génie des physiciens et des mathématiciens exige plus d'intelligence que d'imagination, et celui des politiciens, des conducteurs d'armée et des médecins, autant d'imagination que d'intelligence.

Avec Freind, il répète que le génie est nécessaire dans la pratique de la médecine, et que c'est dans cet art qu'on voit ce que peut faire le discernement, quand il s'étend en profondeur. « Les plaintes du malade sont ce qui est connu, les changements internes que son corps a éprouvés, et l'art d'en rétablir l'ordre, sont ce qui est inconnu. L'art de lier cette infinité de cas possibles, est ce qui fait le génie du médecin. » De même, appliquer un remède approprié dans le temps convenable, est la marque d'un grand savoir; en appelant le thérapeute l'*inventeur de l'occasion*, Galien a laissé une définition immortelle.



J. Sénac.

***

Tissot rapporte qu'en 1789, Zimmermann avait décidé de reprendre le *Traité de l'Expérience* et de lui ajouter deux parties complémentaires, l'une traitant de la manière dont « on parvient à l'expérience, à l'égard du traitement des maladies », l'autre réservée à la Morale du médecin. Le plan était tracé, les chapitres indiqués, mais l'auteur fut détourné de ce travail par d'autres soucis. S'il avait pu aboutir, le traité ainsi conçu, eût été des plus vastes. Il n'est pas en effet, dans sa forme actuelle, un ouvrage de pure philosophie médicale; il est aussi un manuel de séméiologie et de pathologie générale. Il apparaît ainsi comme une introduction à la médecine, le livre d'initiation de l'étudiant, et le bréviaire de la fin de sa carrière. Aussi disert, aussi expérimenté que dans l'élaboration des principes généraux, Zimmermann y étudie le rôle de l'air, des aliments, du mouvement, du repos, du sommeil, des veilles, des passions, de l'excrétion et de la rétention des matières toxiques dans la genèse des maladies, et il passe en revue les signes que fournit l'étude du pouls, de la respiration, des urines, des différentes parties du corps et de l'esprit. Son étude étiologique et symptomatique, appuyée sur l'histoire de la pratique, émaillée d'observations personnelles, mériterait une étude particulière.

C'est au cours de cet exposé qu'il donne le secret de sa renommée, qui tient à la fois à son caractère et à sa méthode. Médecin scrupuleux, que nul détail ne rebute, et qui ne remet jamais au lendemain quelques parcelles de la tâche quotidienne, il note au jour le jour les signes des maladies, les prescriptions des médicaments et les effets qu'ils ont produits; il résume chaque jour aussi le jugement qu'il a porté sur l'état du malade, et par un excès de conscience, où pointe l'orgueil, il va jusqu'à noter l'opinion qu'ont eue de lui le malade et son entourage. Défalcation faite de cette dernière habitude, qu'aucun d'eux n'a jugée nécessaire, les numéristes ont aimé la manière de Zimmermann. Quarante ans après sa mort, il a eu la chance de leur plaire, en réaction contre l'absolutisme de Broussais. Grisolle, qui a manié ses œuvres et a saisi toute occasion de le citer, le considérait comme un maître, dont il y a toujours profit à prendre conseil; et il lui a fait une place dans son célèbre éloge de Chomel auprès de ce dernier, de Dupuytren et de Louis. Le patient collectionneur qui a rassemblé les faits nécessaires à l'élaboration du « Traité de la Pneumonie » ne pouvait qu'applaudir à ces préceptes et les garder gravés dans sa mémoire :

« Une observation confirmée vaut souvent une nou-
« velle observation, du moins elle nous conduit plus

« près de la vérité. La physique et la médecine ont « autant gagné par la répétition exacte des observa- « tions déjà faites que par les découvertes mêmes. »

***

Si le stupide érudit est un mauvais médecin, le grand praticien seul peut déterminer les degrés de probabilité; seul celui qui possède un véritable esprit philosophique peut découvrir les causes prochaines des maladies et les causes éloignées.



A. D. Gaubius.

« Quelquefois la multi- « plicité des causes d'un « événement est si grande, « qu'il est extrêmement dif- « ficile à l'esprit le plus « éclairé de démêler ces « causes. Un médecin a « fait tout ce qu'on peut « exiger de lui lorsqu'il a « observé avec toute la pé- « nétration et l'exactitude « requises une maladie « quelconque dans son « commencement et ses « progrès; quand il en a « examiné les causes réel- « les ou possibles, assez « directement pour pouvoir « en établir les indications « curatives, d'après les « avis même de la nature, non d'après des hypothèses « S'il manque son but après cette conduite, a-t-on le « droit de lui reprocher d'avoir ignoré le caractère par- « ticulier de chaque cause, dans une aussi grande com- « plication que celle qu'on remarque souvent ? Qui « sera son juge dans ces circonstances ? Sera-ce le vul- « gaire ignorant ? oui; du moins, c'est lui qui prétend « avoir droit de juger ce dont il n'a pas la moindre « notion. »

Propos presque bi-centenaires, qui peuvent apporter la consolation au cours des éternels déboires des médecins ! Comme tant d'autres, Zimmermann n'a pas été épargné par la malignité publique. Il raconte librement ces folles circonstances.

N'a-t-il pas été rendu responsable, sans l'avoir vu vivant, de la mort d'un enfant que sa mère avait tué, et dont il fut appelé à pratiquer l'autopsie, trois semaines après le décès ?

Ne fut-il pas accusé d'avoir provoqué la mort d'une malade, sous le prétexte que cette dame apparut en songe à l'une de ses amies, tenant à la main les médicaments que le médecin lui avait prescrits ?

Ne fut-il pas traité d'empoisonneur, pendant plusieurs années, par une famille, pour avoir donné, au cours d'une pleurésie, un remède efficace mille fois utilisé et qui eut l'inconvénient de laisser une tache brune sur le linge où, par mégarde, il avait été répandu ? « Il est d'expérience que le peu de succès d'un remède donné à un malade contre l'avis de ses amis ignorants porte plus de préjudice à la réputation d'un médecin que cent cures malheureuses dans lesquelles il n'aurait contredit personne, et dans lesquelles il aurait ordonné ses médicaments avec l'approbation du vulgaire. » Le médecin doit négliger les jugements erronnés, les préjugés, les superstitions qui ont pour fondement « l'incapacité d'approfondir les causes d'un effet et de distinguer le surnaturel de ce qui ne l'est pas ». L'étude et l'esprit d'observation sont au contraire les qualités du juge compétent. Elles sont toutes deux indispensables. C'est de la perpétuelle confrontation entre l'érudition et l'expérience qu'il faut attendre la justice.

Dr Pierre ASTRUC.

(*A suivre.*)

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

11e Année. - N° 12 1934

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Odéon 30-03

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Un médecin philosophe suisse au XVIIIe siècle

Johann - Georges Zimmermann

(1728 - 1795) (Suite)[1]

Zimmermann a joué le rôle de consolateur avec tant d'habileté que si sa renommée de médecin n'avait pas été fortement établie, sa réputation de philosophe eût suffi à le mettre en vedette. Une bague en diamant, une médaille d'or à son effigie, furent les présents de l'impératrice Catherine II à « M. Zimmermann, pour le remercier des excellentes recettes qu'il a données à l'humanité dans son livre sur la Solitude ».

« La souveraine de la Russie n'a été, écrit Marmier, que la splendide interprète des sentiments de tous ceux qui liront ce livre, non point comme on lit un roman, en courant d'une page à l'autre, mais avec une pensée sérieuse et réfléchie. » En 1756, paraît une première version, et dès 1758, il remet sur le métier son ouvrage, qu'il termine en 1786. Son goût pour la solitude s'est développé après son installation à Brugg. Il n'eut point d'agrément dans cette ville, selon Tissot, parce qu'il crut qu'on ne pouvait y en avoir, et cependant le consciencieux biographe note qu'à sa venue dans sa ville natale, la société d'amis qu'il avait à Berne lui fit brusquement défaut ; son humeur voyageuse fut si contrariée que les efforts de sa femme, dont « le charme calmant dans la voix » devait si souvent le ramener au bonheur, ne purent l'empêcher de tomber dans l'hypocondrie. Puis, quand la solitude, au lieu de lui peser, lui est légère, il se délecte à la lecture des auteurs anciens et modernes qui ont décrit les charmes de la retraite, et il écrit « pour se procurer un amusement ». Comme il reste, dans sa pratique, le médecin patient et cordial que ses malades adorent et prônent, le philosophe oublie ses propres amertumes, en méditant. L'homme qui souffrait d'être enfermé dans une petite cité, assure qu'on peut être heureux « dans une ville comme dans un cloître, dans le cabinet d'étude d'un savant, dans l'éloignement temporaire de la foule ». Il se flatte de pouvoir renoncer au monde, pourvu qu'il ait quelques heures de repos où il ait le loisir d'exprimer « quelques vérités utiles qui occupent un instant l'homme du monde, et émeuvent les gens de bien ».



Albrecht de Haller

« La solitude est une situa-
« tion où l'âme s'abandonne à ses propres réflexions...
« Chacun se livre alors à ses méditations, selon sa
« nature d'esprit, son développement d'intelligence, et
« ses vues particulières... Un gentilhomme de Brabant
« a passé vingt-cinq ans en parfaite santé dans

(1) Voir « Progrès médical illustré », n° 11.

« l'enceinte de sa demeure. Son bonheur consistait à « former une collection de tableaux et de gravures, et « il ne sortait point de sa maison, parce qu'il craignait « l'impression de l'air, et parce qu'il avait pour les « femmes l'antipathie que certaines personnes éprou- « vent pour les souris... Le philosophe genevois Michel « Ducret, enfermé dans une forteresse du canton de « Berne, s'occupait à mesurer la hauteur des Alpes... »

Le penchant qui nous entraîne vers le monde « est une œuvre d'oisiveté, un besoin factice, une habitude qui naît de l'ennui et de la curiosité ». Si l'oisif est une proie facile, le laborieux subit, en se plaignant, toute entrave à sa liberté. Bacon considère que le penchant à la solitude est « l'indice d'une sauvagerie extrême ou d'une grande élévation de caractère »; il provient « du besoin de fuir tout ce que nous haïssons dans le tumulte du monde »; il est un renoncement lorsqu'un Héraclite, las de la société, se réfugie sur une montagne, et y vit de racines; il est une force quand il a pour mobile la recherche des meilleures conditions du développement intellectuel. Zimmermann exprime fort heureusement ce point de vue :

« Celui qui veut s'affanchir de tous les préjugés et de « toutes les opinions communes; celui qui ne peut « changer sa façon de voir les choses au moindre vent « qui souffle sur la ville; celui qui a trop de liberté « dans ses idées pour vouloir se laisser conduire par « les autres, et trop de raison pour vouloir diriger ceux « qui l'entourent; celui qui aime à vivre avec son « siècle, qui se réjouit de tous les progrès des connais- « sances humaines, celui-là s'éloigne volontiers des « réunions où l'on ne sait apprécier ni ce qui est grand « ni ce qui est beau. Il poursuit ses études en silence, « et s'attache à sa retraite chaque fois qu'il observe « l'esclavage de l'esprit, les erreurs populaires et ces « gens dont l'âme, comme dit Shakespeare, court tou- « jours sur les grandes routes. »

Et plus loin :

« Ceux qui éprouvent le besoin de travailler à leur « propre perfection, ceux qui veulent déployer en « liberté leurs forces et leurs facultés, ceux qui veulent « avoir plus d'action que l'on n'en a ordinairement « dans le cours journalier de la vie, ceux qui aspirent « à être quelque chose pour les hommes qu'ils ne « connaissent pas encore, et dont ils ne sont pas con- « nus, ceux-là peuvent bien éprouver une noble « répugnance pour les vaines distractions et les stériles « plaisirs des sociétés frivoles. »

Aussi approuve-t-il Blair d'avoir écrit : « c'est la force d'attention qui, le plus souvent, distingue de la foule l'homme doué de grandes qualités » et : « une occupation constante des petites choses de la vie est l'indice d'une âme vulgaire et vaine ». La solitude nous habitue à réfléchir; Zimmermann en énumère longuement les avantages. Des pensées profondes et belles animent son exposé. On en peut détacher quelques-unes, dont les auteurs de maximes seraient jaloux :

— Nous arrêtons la course du temps par le travail ; nous prolongeons la durée de la vie par des pensées et des actions fécondes.

— Jamais la pensée n'est si active, si heureuse, que dans les heures que l'on dérobe à une visite monotone et sans but.

— On ne perd jamais plus de temps que lorsqu'on gémit de n'en avoir pas assez. Tout ce qu'on fait alors, on le fait à regret.

— On aurait assez de temps à soi, si l'on ne devait pas forcément en perdre une partie, et si l'on ne le perdait pas encore de son plein gré.

— Celui dont les richesses, les voluptés, les grandeurs, n'ont pu satisfaire les désirs, peut trouver dans une retraite champêtre, avec un livre à la main, les jouissances qu'il a vainement cherchées ailleurs.

— Autant un bon écrivain est au-dessus du commun des hommes, autant le pouvoir de sa pensée surpasse celui des pensées de la multitude.

Mais n'a-t-elle point d'inconvénients pour le cœur et pour l'esprit ? Elle est désastreuse pour ces oisifs qui sont « comme une eau stagnante, qui n'a point d'écoulement et qui se corrompt », pour ces gentilshommes de bourgade qui préfèrent « souffrir de leur insipide isolement que de vivre avec des gens raisonnables, mais dépourvus de parchemins aristocratiques »; elle peut être néfaste à l'intellectuel qui n'a pas assez de force pour soutenir son effort, se montre inflexible et

n'a plus d'estime que pour lui-même. Certains, se regardant comme d'importants personnages, « en viennent par là même à n'acquérir souvent que fort peu d'importance aux yeux des autres » ; en négligeant le monde, ils dédaignent « une source inépuisable de nouvelles pensées », ils oublient qu'on ne peut connaître la Société qu'en voyant agir ses membres; et, qu'en apprenant à les supporter, on trouve le moyen de se faire supporter par eux.

Nos passions nous suivent; la moindre maladie morale s'aggrave quand nous sommes seuls et que nous nous laissons gagner par la mélancolie; la solitude peut être un poison pour le cœur des amants; « il est plus facile de renoncer au monde qu'à l'amour »; Héloïse, demandant à Abeilard de lui écrire non des lettres savantes, mais des billets écrits par le cœur, traduit le complexe de la psychologie féminine, dans l'amour aggravé par la solitude.



***

Parfois il prodigue ses conseils sous forme d'invocation :

« O toi, aimable jeune homme, qui, dans le commerce séduisant et souvent trompeur du monde, n'as « point encore abdiqué les principes de vertu; toi qui « n'es point infecté du poison de l'oisiveté frivole; toi « qui, dans les entraînements et les images d'une fervente galanterie, n'as pas perdu le désir et la force « d'entreprendre de grandes choses, et qui échappes « dans mainte assemblée aux folles tentations, la solitude te réclame! Je voudrais te retenir dans ta « retraite studieuse, animer, fortifier tes nobles intentions, t'inspirer cette juste et digne fierté qui, dans « les fonctions que tu seras appelé à remplir, t'empêchera d'estimer le monde plus qu'il ne vaut.

« C'est la raison qui t'ordonne de sortir d'un cercle « trop étroit pour t'entourer ailleurs de grands exemples. C'est en apprenant à connaître les vrais « hommes de la Grèce, de Rome, que tu acquerras le « pouvoir de vaincre tous les « obstacles. Où trouve-t-on de « plus illustres exemples de la « grandeur humaine ? Qui a « montré plus de valeur guerrière, plus de zèle pour la « science et plus de raison ? « Rejette loin de toi les vaines « frivolités et n'aspire qu'à ce « qui mérite vraiment d'être « recherché et imité. La noblesse n'élève personne. « Seize quartiers sont un avantage, mais ne sont pas un « mérite. »

Le sentier qu'il indique à la jeunesse est « sombre, rude, escarpé, il conduit à des refuges paisibles, à des rives attrayantes, à l'espace libre et pur ». Il y a là plus qu'une comparaison. L'amour de la nature est vif chez Zimmermann; il trouve pour en célébrer les beautés des images pittoresques, et il participe ainsi au mouvement préromantique, dont, par l'évocation des jardins anglais, on saisit ici l'une des origines. « Je connaissais depuis longtemps quelques-unes des plus magnifiques beautés de la nature, lorsque je vis pour la première fois un jardin anglais près de Hanovre, et un autre près de Marienwerder; j'ignorais encore l'art de transformer par une sorte de création des collines sablonneuses en un frais paysage... »

Romantique, il l'est encore, quand il apprécie le charme du tintement de la cloche lointaine, du silence

nocturne, de la majesté des ruines, des ombres de la forêt. L'admirateur des poèmes d'Ossian, d'Young, se souvient du temps de sa jeunesse où, cherchant un refuge dans les bois ou sur la montagne, il n'avait pas « de plaisir plus vif que de s'entretenir avec les morts ». Il est sincèrement ému par les paysages alpestres, et il leur voue une admiration que partageait son maître Haller (1), auteur d'un poème sur *les Alpes*. La *Nouvelle Héloïse,* puis les livres des Suisses Bourrit, Saussure, Ramond (2) développent jusqu'à la passion l'amour de la montagne ; les écrivains du XIXe siècle en raffoleront, et au premier rang, Senancour. L'auteur d'*Obermann,* si réservé sur ses sources littéraires, dont Sainte-Beuve, puis M. Monglond (3) ont découvert quelques-unes, connut-il l'œuvre du médecin de Brugg ? C'est très vraisemblable. M. Monglond le fait pressentir (4), mais ne s'y attarde pas. Cependant, la prédilection pour la Suisse et les hauts sommets (n'est-ce pas le sens même d'*Obermann ?*) s'accorde, chez les deux auteurs, avec le goût de la méditation solitaire. On peut comparer l'inspiration de l'un à celle de l'autre, et certains alinéas pourraient être signés par tous les deux :

« On contemple avec frayeur les glaces éternelles,
« ces abîmes béants, ces gouffres ténébreux, les tor-
« rents qui se précipitent du haut des montagnes, les
« noires forêts de sapins qui en recouvrent les flancs
« et les rocs, que le temps a détachés de leurs cimes
« et précipités au bord de la vallée. Comme mon cœur
« battait quand, pour la première fois, je gravis un
« sentier tortueux qui me conduisait vers ces déserts !
« De nouvelles montagnes s'élevaient sans cesse
« au-dessus de moi, et la mort me menaçait à chaque
« pas ; mais aussi quelle exaltation d'esprit on éprouve
« lorsque, seul au milieu de ces grandes scènes de la
« nature, on en vient à songer au néant des grandeurs
« humaines et à la faiblesse des rois ! »

(1) Sur Haller, homme de lettre, voir P. Le Gendre, « Bull. Soc. Fr. Hist. méd. », 1931.

(2) A. Mornet, « La pensée française au XVIIIe siècle ». A. Colin, 1926.

(3) A. Monglond, « Vies préromantiques ». Les Belles-Lettres, 1925.

(4) A. Monglond, « Le préromantisme français », tome I, p. 153.

Ce que le littérateur n'a pas fait, le philosophe-médecin, épris de littérature, l'a accompli largement. Les citations renforcent l'ouvrage philosophique sans altérer sa nouveauté. La thèse personnelle s'enrichit alors de pensées dont la mise en place accroît la difficulté de la tâche. Zimmermann a cherché dans toutes les littératures, toutes les philosophies, les auteurs et les ouvrages qui traitaient de son sujet de prédilection ; il a recueilli, au cours de ses recherches, étagées sur une trentaine d'années, les exemples les plus frappants ; il les a utilisés, tout en rendant bonne mesure aux auteurs, qui l'avaient par avance deviné, et, parce qu'il avait l'art d'écrire et de penser, les citations semblent venir se placer d'elles-mêmes dans le texte, aussi nombreuses dans la *Solitude* que dans l'*Expérience*. Il aime à rappeler les descriptions d'Homère sur les lieux désolés, les retraites de Démosthène, le jardin d'Epicure, l'affreux désert où Saint Jérôme écrivit des livres « pleins d'une éloquence sublime », la prédilection de Cicéron, d'Horace, de Scipion, de Dioclétien, et leur manière propre d'être seuls et d'en jouir, les lettres, où Pline le jeune, dédaigneux des jeux du cirque, prône son amour des sciences, la triste fin du poète Martial, à Bilbilis, sa ville natale, où ses succès étaient inconnus, les déclarations de Plutarque, qui s'absorbait dans l'étude de l'histoire, l'attrait qu'éprouvait Bernardin de Saint-Pierre pour son pays natal, les arguments du prédicateur Zollikofer en faveur de la solitude, et les poèmes de Pope sur le même sujet. Mais c'est à la vie et à l'œuvre de Pétrarque et de Rousseau qu'il fait les plus larges emprunts. Le penchant que l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions* éprouve pour les promenades solitaires, son désir de s'éloigner du monde, sa joie de dire qu'il est heureux quand on le croit le plus infortuné des hommes, ses impressions devant les montagnes et les pâturages qui avoisinent le lac de Genève, trouvent en Zimmermann un écho qui se répercute longuement dans son cœur. Pétrarque, plus encore, est l'objet de son affection. Il l'admire d'avoir su quitter Avignon, « la ville la plus corrompue de son temps », et de s'être retiré avec ses livres, à

Vaucluse, où il invitait ses vrais amis à partager la frugalité de ses repas et la dureté de ses lits ; il raconte les regrets que le poète éprouva d'avoir accepté une place auprès de Jean Visconti, archevêque de Milan et souverain de la Lombardie, sa fière déclaration qu'il vaut mieux être pauvre qu'esclave, et faisant allusion aux amours malheureuses de Pétrarque, dont le souvenir de Laure hantait les nuits, il conseille de partager la solitude avec un être aimé.

⁂

Sprengel a dit que le *Traité de l'Expérience* est au nombre des productions qui font le plus d'honneur à l'esprit humain, jugement que ratifie, dans son *Histoire de la Médecine*, Bouchut, qui réserve une part égale d'admiration à l'*Expérience* et à la *Solitude*. Philosophie, bonté, honnête homme et homme supérieur, telles sont, aux yeux de cet historien, les qualités dominantes de Zimmermann. Mais il y a l'influence exercée sur les contemporains et les générations suivantes, qu'il faut rechercher et établir.



Gravure sans titre de Moreau-le-Jeune, adaptée à « La Solitude ». Voir D. Mornet : « Le romantisme au XVIIIe siècle. »

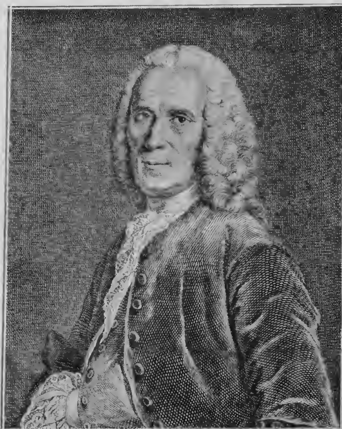
Nous avons signalé l'importance que l'ouvrage médical a prise aux yeux de Grisolle ; or, par son entremise et celle de la Société d'observation, d'où sont issus tant de maîtres, jusqu'où a-t-il pénétré ? Ne retrouve-t-on pas, en étudiant l'*Expérience*, des idées qui se sont imposées à l'esprit de tout médecin, se sont fondues dans la masse anonyme de ses connaissances, et dont on a la surprise d'apprendre qu'elles ont trouvé, il y a si longtemps, leur forme définitive ?

Quant à la *Solitude*, elle méritait mieux que l'oubli presque total dans lequel l'ont tenue les sourciers de la littérature. Marmier l'admirait au point de faire, avec émotion, le pèlerinage de Brugg ; mais Villemain, qui a étudié avec soin l'œuvre de Charles Bonnet, l'entomologiste genevois précurseur de Fabre, a omis Zimmermann — ce médecin ! — dans sa *Littérature au XVIIIe siècle*. La *Solitude*, justement vantée, ne devait pas rester en dehors de la sphère des littérateurs ; elle ne pouvait s'imposer comme œuvre philosophique, ouvrir des horizons nouveaux sur les délices des retraites studieuses, sans accroître la diversité des points de vue, et faire sourdre des tendances littéraires qui, sans ce livre, se seraient ignorées. L'intérêt historique double l'attrait de ces ouvrages. On ne peut les parcourir sans s'y attacher, s'y arrêter, sans les aimer, évoquer leur auteur, sans admirer ce grand esprit qui s'exalte dans la méditation, puis s'abaisse au niveau des humains auxquels il porte le secours de la science et de la bonne parole, penseur profond et savant, tour à tour orgueilleux et simple, doux et rude, combatif et faible, vanté et honni, haussé par ses qualités médicales et philosophiques au premier rang, puis vaincu par une destinée étrange et tragique, au mépris des procédés d'apaisement de l'âme, qu'il avait conçus et ciselés avec tant d'amour. Encore un Icare !

Dr Pierre ASTRUC.

Une Bibliothèque Médicale au XVIII[e] Siècle

On peut dire qu'un catalogue de librairie est à l'image d'une époque, et que la bibliothèque d'un amateur ou d'un savant est à l'image d'un homme. Inutiles, momifiés, poussiéreux ou instruments de travail usagés, rangés avec art ou éparpillés sans souci de leur conservation, les livres sont de précieux témoignages de l'intérêt que leur porte celui qui les détient. Si le graphologue décèle le caractère du scripteur, l'historien devrait, sur l'aspect et le contenu de la bibliothèque, deviner jusqu'aux intentions de l'ami des livres, et jusqu'aux préoccupations de l'écrivain. On pourrait tenter un travail de ce genre; bornons-nous à l'ébaucher.


Jean Astruc

Un heureux hasard nous a permis d'étudier le catalogue de la bibliothèque de Jean Astruc, édité après sa mort, survenue en 1766. Le destin des ouvrages amoureusement amassés par le professeur au Collège Royal de Médecine, fut d'être dispersés, au feu des enchères, du 10 mars au 14 avril 1767. Cette collection de 3.544 volumes était, à l'époque d'Astruc, le reflet de toutes les connaissances humaines.

L'auteur du traité si connu des *Maladies vénériennes*, du *Traité des maladies des femmes*, l'historien de la Faculté de Montpellier, le physiologiste qui soutenait que la digestion ne se réduit pas à un travail mécanique, l'anatomiste de l'hymen, le physicien qui a comparé l'acte réflexe aux rayons de lumière qui tombent sur la surface des corps solides, l'hébraïsant qui a montré que, dans la genèse, les termes *Elohim* et *Jahveh*, alternativement utilisés, permettent à celui qui les suit séparément, de distinguer deux versions antagonistes du péché originel, ce chercheur infatigable avait réuni, près de lui, les sources d'information les plus variées. Parcourons la bibliothèque, comme si le marteau du commissaire-priseur n'avait pas décidé de sa nouvelle destinée. Comme le dit M. Paul Delaunay (1) de la collection de Falconet, on voit « les bouquins du XVI[e] siècle, portant une mention manuscrite sur leur dos de parchemin blanc, les in-folio, les in-octavo plus modernes, vêtus de cuir fauve, fleuronnés d'or, au dos côtelé, frappés de titres bizarrement abrégés; d'autres, habillés de riches dépouilles de vieux antiphonaires, tous exhalant de leurs tranches lavées de rouge, l'âcre et la chère odeur des vieux livres. » Approchons des rayons. Voici la théologie; 226 volumes la représentent: parmi eux, 5 éditions de la *Biblia sacra hebraïca*, la traduction des Psaumes, les diverses versions du Nouveau Testament, dont celle d'Erasme, le *Christianisme raisonnable* de Locke, l'*Incrédulité* de Jean Le Clerc, les théologies protestante, socinienne, turque. Fils d'un théologien, Jean Astruc était frère de Anne-Louis Astruc, jurisconsulte éminent, oracle, dit Lorry, du Parlement de Toulouse. Ayant hérité de son père et de son frère, dont il estimait « l'ordre et la méthode sans laquelle la science est souvent inutile, et toujours fatigante », il

(1) Paul Delaunay: « Le monde médical au XVIII[e] siècle ». Paris, J. Rousset, 1906.

possédait presque autant de livres de droit (244) que de théologie. Malgré l'intérêt de trouver l'*Esprit des Lois*, les *Commentaires des Institutions* de Justinien, une foule d'ouvrages touchant au droit ecclésiastique, abordons la Galerie Science et Arts. Pythagore, Platon, Aristote, Plotin, Gassendi, Raymond Lulle, Bacon, voisinent avec les œuvres de Descartes. Celles-ci sont l'objet d'une prédilection indiscutable. Voici l'édition originale des *Principia philosophiæ* (1650), celle de 1651 du même ouvrage, et les éditions successives des *Méditations*, de la *Méthode dioptrique*, des *Passions*, des *opuscula posthuma physica et mathematica* (1701). Voici encore Condillac et Leibnitz, Montaigne et Théophraste, Machiavel et Thomas Morus. Côté sciences, les œuvres de Mariotte, celles de Newton (y compris les éléments de philosophie présentés par Voltaire en 1738). Des *Observations microscopiques* de Borelli (1656), à l'*Astronomie* de Kepler (1604), au *Sidereus Nuncius* de Galilée, la pensée du Maître avait un vaste panorama d'où elle pouvait se reposer ensuite sur un Paracelse ou un Nostradamus.



Merveilleuse introduction à l'étude de la médecine que cette collection ! 1.916 volumes, soit plus de la moitié de sa fortune livresque, représentent l'attachement d'Astruc à son art. Y figurent : de nombreuses éditions d'Hippocrate (1526, 1579) et de Galien (1538, 1625), le *Sepulchretum* de Bonet, les *Lettres* de Morgagni, les *Institutiones medicinæ* de Lazare Rivière, les œuvres de Varandal, de Botal, de Willis, d'Hoffmann, de Boerhaave, de Ramazzini, de Freind; l'*Irritabilité* de Haller, la *Colique des peintres* de Tronchin, les traités des fièvres, depuis celui de Fortunius Licerus (1634), jusqu'à ceux de Werlhof et d'Huxham, 36 traités de la peste, toute la littérature concernant l'Inoculation de la variole. Quel regret dut manifester le spécialiste de ne posséder que 96 publications sur les maladies vénériennes, alors que « la liste chronologique des auteurs qui ont écrit sur la vérole » de 1475 à 1740 se trouve dans son *De morbis venereis*, et comporte une suite de 546 noms, que des correspondants de Hollande, d'Angleterre, d'Allemagne, s'ingénièrent encore à compléter.

Les traités généraux d'anatomie de Realdus Colombus, Nicolas Massa, Vésale, Riolan, Bartholin, sont complétés par des monographies. Citons au hasard — comme dans une liste de mondanités — le *De aura humana* de Valsalva, le *Foie* de Glisson, les *Ovaires* de Bartholin, le *Cerveau* de Sténon.

Devait-il s'intéresser à la chirurgie pour avoir acquis les œuvres d'Ambroise Paré, de Guy de Chauliac, les *Recherches sur l'art du dentiste*, de Bourdet ? Non. Ce ne sont là que preuves de son goût ; retrouver Harvey dans cette société choisie, avec le *De generatione animalium*, c'est la marque de convictions biologiques dont l'ardeur n'a fait que grandir.

Les publications sur la saignée ne manquent pas d'être nombreuses. Chevallier, Quesnay, Julien Morisson (alias Sénac), Silva (que le précédent combat avec force), se retrouvent, nullement réconciliés. En bonne place — on a tout lieu de le croire — sont disposées les *Histoires de la Médecine* de Le Clerc et de Freind, et les *Questions médico-légales* de Paul Zacchias.

Enfin, en arrivant aux Belles-Lettres, ce sont encore des instruments de travail que l'on découvre. Dictionnaires d'hébreu, de grec, de latin, d'italien, d'espagnol

et d'anglais, auteurs grecs et latins — surtout les poètes — composent cette série de 238 volumes. Ce nombre paraîtrait faible, comparé à celui des 558 ouvrages qui traitent d'histoire et de géographie, si, dans cet assemblage, la présence des principaux poètes français, celle de Pétrarque et du Tasse, les œuvres de Boccace, Erasme et Rabelais, ne préservaient les goûts littéraires de Jean Astruc d'attaques auxquelles étaient sujettes ses idées et ses ouvrages personnels.

Grammaticus, Rhetor, Etymologiste, Géomètre, sous ces vocables, accompagnés d'injures moins innocentes, La Mettrie désignait, perfidement, Chrysologue, alias Jean Astruc. Quel mépris sous la plume du pamphlétaire pour celui qui a étudié jusqu'aux chemins du Languedoc, dissertateur encore plus fatigant qu'infatigable, dont Chirac — un concurrent — disait qu'il avait tout appris, sauf son métier. Des opinions moins intéressées, comme celle du comte de Rochefort en ses mémoires, lui attribuaient, il est vrai, un savoir universel. « Il sait tout, disait-on, même la médecine. » Que lui importait, d'ailleurs ? Sourd aux bruits du dehors, délaissant sa famille même, ainsi que le rapporte Lorry, il continuait inlassablement à travailler, au milieu de tous ses livres, enfermé dans son cabinet, entassant notes et manuscrits sur sa table, devant laquelle on devait un jour, au cours de sa quatre-vingt-deuxième année, le retrouver mort, la plume à la main.



P. A.

Table des Matières pour l'année 1934